



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 024
Le vendredi 4 février 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 4 février 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1000)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE DE 2021

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 février, de la motion portant que le projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole ce matin pour exprimer quelques réflexions au sujet du projet de loi C-8.

Je tiens d'abord à parler des quelques éléments qui me plaisent dans le projet de loi. Notamment, je pense que nous pouvons tous convenir que, en temps de pandémie, améliorer la ventilation et offrir davantage de mesures de soutien est une bonne chose. Le projet de loi prévoit 100 millions de dollars pour améliorer la ventilation dans les écoles. Il prévoit aussi un crédit d'impôt remboursable pour les petites entreprises pouvant atteindre 25 % des dépenses totales de ventilation.

De plus, je suis très heureux que le projet de loi prévoie 1,72 milliard de dollars pour permettre aux provinces de distribuer des tests de dépistage rapide dans les écoles et les lieux de travail afin de renforcer leur capacité de dépistage. Par exemple, dans la région de Waterloo, la chambre de commerce de Cambridge a indiqué le mois dernier qu'il lui manquait 200 000 tests de dépistage rapide. Voilà le genre de mesures de soutien que les entreprises de ma circonscription aimeront beaucoup, j'en suis sûr.

Sur la question du logement, l'an dernier seulement, le prix des maisons à Kitchener a augmenté de 35 %. En 2005, le prix moyen des maisons était trois fois plus élevé que le revenu médian. Depuis l'an dernier, il est 8,7 fois plus élevé. Cette montée fulgurante des prix est tout simplement hors de contrôle. Les jeunes craignent de ne jamais pouvoir s'acheter une maison. Les personnes âgées qui ont un revenu fixe dans ma communauté sont très inquiètes, car elles ne savent pas si elles vont pouvoir conserver leur logement. Une infirmière à qui j'ai parlé l'été dernier m'a dit que son loyer

avait augmenté au point où elle se demandait si elle allait pouvoir rester dans notre communauté.

Il faut mettre en place des politiques qui s'attaquent de front à cette crise. Les maisons doivent être réservées aux personnes qui veulent y vivre, et non aux investisseurs qui les considèrent comme un bien commercial. Un des problèmes inhérents à cette crise est le nombre de maisons vacantes au pays. Une étude récente a recensé 1,34 million de maisons vides à l'échelle du Canada. Celles-ci ont été achetées par des spéculateurs à la recherche de gains et non pas d'un domicile. Ces maisons représentent 8,7 % du parc immobilier. Au rythme où va la construction, il faudrait six ans pour bâtir l'offre de logements qui existe déjà sous forme de maisons vacantes.

Aujourd'hui, nous avons des solutions qui fonctionnent. Par exemple, Vancouver a progressivement augmenté sa taxe sur les maisons vides à 3 %. Ce faisant, la ville a réduit de 25 % le nombre de maisons inoccupées. Elle a remis au moins 18 000 logements sur le marché et a généré des dizaines de millions de dollars de revenus pour la construction de nouveaux logements abordables.

Si nous revenons au projet de loi, il comprend ce qu'on appelle une taxe sur les logements sous-utilisés. Elle est fixée à 1 %. En ce qui concerne les spéculateurs qui obtiennent des rendements nettement supérieurs à 8 %, je crains que cette taxe ne décourage pas vraiment la spéculation des investisseurs que nous observons actuellement sur le marché. De plus, presque tout le monde est exempté de cette taxe. Les Canadiens en sont exemptés. Les résidents permanents le sont aussi. Toutes les sociétés en sont exemptées. Elle ne s'applique qu'à une petite fraction des maisons inoccupées appartenant à des non-résidents et à des non-Canadiens.

J'ai l'impression que nous savons tous que la maison est en feu et que quelqu'un a appelé le service d'incendie, mais que les pompiers sont arrivés avec un seau d'eau. Je me demande pourquoi le parti au pouvoir n'intervient pas plus rapidement pour mettre en place les divers outils dont nous avons besoin pour remédier à la crise, notamment de nouveaux investissements dans les logements sociaux subventionnés et les logements coopératifs hors marché.

J'ai remarqué que le programme du parti au pouvoir comprenait une promesse d'envisager d'interdire les offres à l'aveugle. Il existe tellement d'outils que nous pouvons et devons envisager et j'encourage fortement le parti au pouvoir à le faire.

• (1005)

Si les libéraux comptent vraiment régler la crise du logement et qu'ils cherchent à établir des priorités, je les invite à au moins examiner la taxe prévue dans ce projet de loi afin de déterminer s'il serait possible de faire en sorte que cet outil s'attaque plus efficacement à cette crise bien réelle qui sévit partout au pays. Elle frappe durement à Kitchener, en tous cas.

Ordres émanant du gouvernement

Je suis également déçu que le projet de loi C-8 ait laissé passer deux autres occasions, dont j'aimerais maintenant parler.

La première a trait à la crise dans les établissements de soins de longue durée. L'été dernier, j'ai discuté avec une femme dont la mère attendait dans un hôpital depuis trois mois. Elle était en larmes, se demandant si sa mère n'allait pas mourir avant d'avoir obtenu une place dans un établissement de soins de longue durée.

En date de l'été dernier, cette femme faisait partie des 52 000 personnes qui attendaient une place dans un tel établissement. Les solutions sont évidentes. L'an dernier, Paul Manly, l'ancien député de Nanaimo—Ladysmith, avait présenté la motion M-77, qui offrait diverses pistes de solutions. Elle visait notamment à établir des normes nationales en matière de soins de longue durée; à mettre fin aux soins privés à but lucratif; à veiller à ce que les préposés aux bénéficiaires n'offrent pas quatre minutes, mais plutôt quatre heures de soins par jour à chaque résident; à éliminer complètement les temps d'attente; et à rémunérer convenablement les préposés aux bénéficiaires afin qu'ils n'aient pas à courir entre plusieurs établissements dans une économie des petits boulots.

Heureusement, le directeur parlementaire du budget a établi les coûts d'un tel plan. La bonne nouvelle, c'est qu'il coûterait moins cher que les 18 milliards de dollars que nous offrons actuellement chaque année aux sociétés pétrolières et gazières. Nous pourrions ainsi mieux prendre soin de nos aînés.

Deuxièmement, j'ai aussi été déçu par l'absence d'un programme national d'assurance-médicaments. J'invite le parti au pouvoir à accorder la priorité à un tel programme, que ce soit dans ce projet de loi ou dans un autre. On nous promet un programme d'assurance-médicaments depuis 1997, soit 25 ans.

L'été dernier, j'ai parlé à une femme qui m'a révélé qu'étant donné le coût de ses médicaments, elle devait réduire intentionnellement ses doses quotidiennes afin qu'ils durent plus longtemps. Cela se passe dans un pays qui se dit fier de son système de santé tout à fait universel. De toute évidence, il n'est pas vraiment universel.

Comme nous étudions ces données depuis plusieurs années, nous savons que les Canadiens dépensent actuellement 24 milliards de dollars par année pour des produits pharmaceutiques. Nous savons aussi qu'un programme national nous permettrait de faire des économies. En plus de répondre à un impératif moral et d'être plus humain, un programme national d'assurance-médicaments nous permettrait d'économiser collectivement 4 milliards de dollars par année.

J'encourage le parti au pouvoir et tous les parlementaires à continuer de promouvoir les intérêts des Canadiens de partout au pays, qui méritent d'avoir accès à des soins de santé vraiment universels. Cela suppose notamment d'avoir accès à un programme national d'assurance-médicaments.

En conclusion, le projet de loi à l'étude contient de bons éléments dont je me réjouis, surtout en ce qui concerne les tests rapides: ils seront très utiles dans ma communauté.

Cela dit, si nous comptons nous attaquer sérieusement à la crise du logement et donner suite aux promesses faites au fil des ans, il faudra que tous les parlementaires continuent non seulement de militer en faveur d'une amélioration des soins de longue durée et de l'instauration d'un programme national d'assurance-médicaments, mais aussi de chercher de réelles solutions à la crise du logement actuelle.

• (1010)

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à la Chambre des communes à mon collègue de Kitchener-Centre.

Je vais lui demander d'étayer ses propos. Je sais que c'est la première fois qu'il est élu à la Chambre des communes, et il verra que lorsqu'il fait de la désinformation à la Chambre et que certains d'entre nous savent que l'information est fautive, nous allons le corriger.

J'aimerais donc l'interroger au sujet de son affirmation selon laquelle le gouvernement offre 18 milliards de dollars en subventions au secteur pétrolier et gazier, ce qui est complètement faux. Nous aimerions l'entendre dire où ces 18 milliards de dollars ont été affectés, ou si en réalité cela fait partie des crédits de 500 milliards de dollars que le secteur a versés dans les coffres du gouvernement fédéral au cours des 20 dernières années. Ces crédits s'élèvent à environ 25 milliards de dollars par année, en moyenne.

Je lui offre l'occasion de répondre à la question et d'apporter une correction.

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, j'ai le plaisir de répéter à mon collègue de Calgary-Centre que ces chiffres ne sont pas de moi, mais de l'Institut international du développement durable, qui a déjà mené des recherches sur les fonds actuellement alloués par Exportation et développement Canada, fonds qui se chiffrent à environ 13 milliards de dollars par année. Nous avons acheté un pipeline pour 4 milliards de plus, et nous avons l'intention d'en dépenser plusieurs milliards de plus pour en réaliser l'expansion.

Je serais ravi de pouvoir discuter avec mon collègue d'en face non seulement des montants exacts, mais surtout de la manière dont ces fonds pourraient être investis de façon à répondre aux besoins les plus pressants, comme les travailleurs de première ligne du pays. Soit nous les laissons subir injustement les contrecoups des perturbations à venir, soit nous leur témoignons dès aujourd'hui notre soutien afin qu'ils aient les moyens de s'adapter à l'économie de demain.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

D'entrée de jeu, il a beaucoup parlé de la taxe sur les logements sous-utilisés. Au Bloc québécois, nous sommes tout à fait d'accord sur le principe. Par contre, nous avons une petite réserve. C'est encore une fois une ingérence du fédéral dans un champ de compétence qui n'était pas encore utilisé jusqu'à présent: la taxe foncière.

Nous nous disons qu'il serait beaucoup plus efficace, au lieu de s'ingérer, que le fédéral travaille en collaboration avec les municipalités pour leur fournir l'information à savoir qui sont les gens qui possèdent des immeubles sans les habiter. Peut-être même que les municipalités, en fonction de leur réalité, pourraient vouloir taxer plus de gens que ce que le projet de loi présente et utiliser les fonds pour leurs propres biens et leurs propres infrastructures.

J'aimerais que mon collègue fasse un commentaire à ce sujet.

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, je remercie ma collègue du Bloc québécois de sa question. Cela fait deux mois que je suis ici, et je suis très impressionné par les rappels du Bloc québécois sur les champs de compétence des provinces et du fédéral.

[Traduction]

Si elle veut en discuter plus longuement elle aussi, ce serait un plaisir pour moi. Tous les ordres de gouvernement doivent unir leurs efforts, ce qui comprend les villes comme Vancouver et Toronto, qui ont su montrer l'exemple en adoptant une taxe sur les logements vacants. Il faut aussi que les provinces fassent leur part.

Nous pourrions aussi discuter du fait qu'il est temps de mettre les chicanes de compétences de côté afin que l'argent soit là et que tous les gouvernements puissent investir dans les logements abordables dont nous avons désespérément besoin.

• (1015)

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député des questions qu'il soulève dans le contexte du présent débat.

Le député dit que c'est comme si on apportait un seau d'eau à un incendie qui fait rage. L'un des gros problèmes auquel on ne prête plus attention, même s'il est sérieux et qu'il s'aggrave, c'est celui des changements climatiques en cours et de la crise climatique devant laquelle nous nous trouvons. Depuis les élections, c'est la première fois que le gouvernement a une véritable occasion d'indiquer concrètement ses intentions en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques. Or, le projet de loi C-8, la mesure législative découlant de l'énoncé économique de l'automne, ne propose pas grand-chose à cet égard.

Le député souhaite-t-il prendre un moment pour parler de ce qu'il faut faire pour contrer la crise climatique? Y a-t-il des mesures que le gouvernement aurait pu inclure dans le projet de loi afin d'intervenir sérieusement dans ce dossier, au moment le plus propice de la législature, puisque les élections ne seront jamais aussi loin?

M. Mike Morrice: Monsieur le Président, comme nous sommes en pleine urgence climatique, il est extrêmement important de profiter de chaque mesure législative pour parler des fonds à cet égard. Lorsque l'on se targue d'être un chef de file en matière de climat, il faut agir comme tel.

On pourrait se pencher sur le cas des immeubles de tout le pays. Il faut rénover les immeubles partout au pays, qu'il s'agisse de lieux de travail ou de domiciles. Cela nécessitera des investissements considérables, mais créera des millions d'emplois tout en réduisant la pauvreté énergétique pour ceux qui en ont le plus besoin.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, cela me fait plaisir de prendre la parole sur le projet de loi C-8 aujourd'hui, même si ce n'est pas le sujet qui me passionne le plus. J'aimerais parler des transferts en santé; j'espère qu'on ne fera pas le saut.

En introduction, j'aimerais revenir sur les comptes d'urgence et les programmes que le gouvernement a mis en place. Je pense notamment à ce qui touche à la subvention salariale et à la subvention au loyer, parce qu'il y a un problème de flexibilité assez énorme. Tous les gens dont l'entreprise a été démarrée après mars 2020 ne peuvent pas se qualifier.

Dans ma circonscription, M. Daniel Bolduc, le propriétaire de l'Auberge Les Deux Tours, est quelqu'un qui respecte avec minutie les règles de santé publique. Il a racheté une auberge qui était déjà une entreprise existante et il se voit aujourd'hui devant zéro soutien de la part du gouvernement fédéral.

Ordres émanant du gouvernement

Je trouve cela assez ironique, parce que je vois d'autres entrepreneurs qui, dans les médias sociaux, prennent quelquefois des positions assez embêtantes sur le plan du respect des règles de santé publique, mais se voient malgré tout accorder une aide de la part du gouvernement. Or, ceux qui suivent scrupuleusement les règles se retrouvent malheureusement devant rien.

Ce sont les économies d'une vie que M. Bolduc a investies dans cette auberge, et, aujourd'hui, il se retrouve dans une situation difficile. Je sais qu'il a fait des démarches auprès de la vice-première ministre par l'entremise de l'Association Restauration Québec. Mme Dominique Tremblay, la directrice aux affaires publiques et gouvernementales a envoyé une lettre à la vice-première ministre à ce sujet.

Je prends donc deux secondes pour encourager M. Bolduc. Nous nous parlons fréquemment. Je sais qu'il est engagé et qu'il veut régler cette situation. Je voulais faire un petit aparté pour lui dire que je le soutiens.

J'aimerais parler du projet de loi C-8 et, surtout, de ce qui ne se trouve pas dans le projet de loi C-8. Dans la mise à jour économique, que l'on pourrait qualifier de famélique, ce qui était très choquant, à mon avis, surtout dans le contexte d'une pandémie, c'est le fait qu'il n'y avait rien pour la santé jusqu'en 2027.

Une voix: C'est vrai.

M. Mario Simard: C'est vrai, monsieur le Président, comme le fait entendre mon collègue de Lac-Saint-Jean. Il n'y avait rien pour la santé jusqu'en 2027 et c'est une catastrophe.

J'aimerais faire la genèse du pire problème de la fédération canadienne, celle du financement des soins de santé. Pour faire cela, il faut revenir sur un concept clé, qui est celui du déséquilibre fiscal.

Je le sais que les fédéralistes n'aiment pas entendre parler de déséquilibre fiscal, mais il faut revenir là-dessus. C'est un concept qui a été abondamment épluché, et non par des souverainistes.

On peut penser au rapport Séguin, au Québec. Je ne parle pas du M. Séguin qui a une chèvre, mais bien de l'ancien ministre libéral qui était tout sauf un souverainiste. Dans son rapport, M. Séguin identifie clairement qu'il y a entre les deux ordres de gouvernement un déséquilibre fiscal.

Quand on regarde la littérature sur la fiscalité de la fédération canadienne, il y a deux types de déséquilibre. Il y a le déséquilibre horizontal, celui qui est réglé par la péréquation ou ce que mes amis conservateurs appellent les subventions à l'industrie pétrolière. Il y a aussi le déséquilibre vertical, ce qui veut dire que le gouvernement fédéral a une assiette fiscale beaucoup plus grande que celle des provinces.

Année après année, le gouvernement a une capacité beaucoup plus grande, mais malheureusement, il a moins de dépenses. C'est dans ce cadre-là qu'arrive le déséquilibre fiscal où les provinces croulent sous des dépenses en soin de santé avec des ressources financières qui sont faméliques.

Ordres émanant du gouvernement

Pour convaincre les députés de la Chambre, je vais me rapporter à Jean Chrétien, que j'aime bien. Jean Chrétien a eu deux moments de lucidité dans sa vie — ou peut-être plus — que j'apprécie particulièrement de lui. Le premier moment est celui où il a dit que s'il avait investi autant au Québec que ce qu'il avait investi dans le secteur pétrolier, le Québec serait resté libéral jusqu'à la fin des années 2000. J'ai adoré cela de Jean Chrétien. L'autre moment de lucidité est lorsqu'il a dit devant les membres du G7 que la solution miracle pour arriver à équilibrer ses budgets était de couper dans les paiements des transferts aux provinces sans en payer le coût politique.

Jean Chrétien a dit devant les pays du G7 qu'on a toujours cette possibilité de couper les paiements des transferts aux provinces pour équilibrer son budget et, le beau de l'affaire, c'est qu'on n'en paie pas le prix politique.

• (1020)

Tous les premiers ministres se sont cassés les dents là-dessus. C'est en 1996-1997 et 1997-1998 que le gouvernement fédéral a coupé de façon récurrente 2,5 milliards de dollars dans les transferts en santé, ce qui a provoqué le virage ambulatoire sous Lucien Bouchard, dont le gouvernement de Québec a effectivement payé le prix politique. La part de responsabilité du fédéral est sans équivoque, par contre. Par ailleurs, même si je ne suis pas un admirateur de Philippe Couillard et de l'austérité, lui aussi a payé le prix du non-financement des soins de santé du gouvernement fédéral.

Je n'invente rien de ce que je viens rapidement de dire. En consultant les rapports du directeur parlementaire du budget à partir de 2013, on y trouve constamment la notion suivante: s'il n'y a pas de réinvestissement dans les soins de santé, année après année, les provinces vont cumuler des déficits pendant que le gouvernement fédéral dégagera des surplus.

Dans le but de convaincre, je vais rappeler aux députés un sondage Léger publié cette semaine. Il y a quelques jours, lors de la période des questions orales, j'ai demandé au premier ministre s'il allait répondre présent au grand chantier de 2022, qui est celui des soins de santé. Il nous a répondu par l'affirmative, avec une formule qu'il utilise souvent, « nous allons être là pour les Canadiens ».

Par contre, ceux-ci n'ont manifestement pas l'impression qu'ils ont été trouvés par le premier ministre, puisque 85 % des Canadiens sondés par Léger jugent que le premier ministre n'en fait pas assez en matière de financement de la santé. De plus, en rappelant aux Canadiens que la part du gouvernement fédéral en santé était de 50 % à la fin des années 1950 et au début des années 1960, ce sont alors 90 % d'entre eux qui jugent que le gouvernement fédéral n'en fait pas suffisamment.

Quelle est la solution? Je vais soumettre l'idée trouvée dans sa grande lucidité par notre chef, celle de tenir un sommet public sur le financement de la santé, durant lequel on pourra débattre de la question, avec pour base ce que demandent les provinces.

Plus tôt, je rappelais qu'année après année, les rapports du directeur parlementaire du budget nous indiquent que la situation est intenable. Le Conference Board a également déposé un rapport disant que la meilleure solution pour mettre fin à cette situation serait de faire passer les transferts de santé de 22 % à 35 %. Si le gouvernement fédéral acceptait de le faire, ce serait peut-être un bon point de départ, qui représenterait 28 milliards de dollars de plus dans la santé.

Un autre élément essentiel serait de gommer les coûts du système en faisant passer la part du fédéral de 3 %, à 6 %. Ce point se trouve également dans l'étude du Conference Board. Nous insistons pour que cela se fasse sans condition.

Une chose m'étonne. Quand nous avons entamé cette 44^e législature, nous avons appris qu'il allait y avoir un ministère de la Santé mentale. Or, pour moi, la santé relève des provinces. Qu'aurait fait le fédéral si Québec s'était dit qu'il allait créer un ministère de la Défense nationale? Le fédéral aurait pensé, avec raison, que le Québec était fou. Cependant, le fédéral a décidé de créer un ministère de la Santé mentale, ce qui représente un gaspillage de fonds publics. Comme cette compétence relève des provinces, la solution passe par la hausse des transferts en santé jusqu'à 35 % des dépenses. Malheureusement, nous ne retrouvons absolument rien dans la mise à jour économique.

La situation est tellement intenable que de 43 % à 47 % du budget total du Québec sont consacrés à la santé. Il ne reste donc pas grand-chose pour toutes les autres missions, comme l'éducation, les services à la famille, la petite enfance ou le développement économique. La part du fédéral en santé étant famélique, cela entraîne un sous-développement dans les provinces et une situation intenable.

J'en ai terminé avec mon discours. Cela me fera plaisir de débattre et de répondre aux questions, en particulier celles de mon collègue de Winnipeg-Nord.

• (1025)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comment pourrais-je décevoir le député d'en face? En fin de compte, s'il y a une chose dont je suis certain, c'est que les députés du Bloc semblent croire assez systématiquement que le seul rôle du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la santé consiste à envoyer de l'argent aux provinces. Je ne suis pas d'accord.

Lorsqu'on parle de la Loi canadienne sur la santé ou de ce que souhaitent les résidents de nos circonscriptions dans toutes les régions du pays, y compris au Québec, ce que veulent les gens, c'est que le gouvernement fédéral joue un rôle en matière de santé qui dépasse celui de simple bailleur de fonds. Par exemple, durant la pandémie, nous savons que les Canadiens d'un océan à l'autre se sont intéressés aux soins de longue durée et au concept de normes nationales pour les établissements de soins de longue durée.

Le député pourrait-il au moins admettre que les résidents de toutes les circonscriptions souhaitent que le gouvernement fédéral joue un rôle qui dépasse celui de simple bailleur de fonds?

[Français]

M. Mario Simard: Monsieur le Président, je pensais que c'était à moi d'avoir la parole pendant 10 minutes. Je suis étonné.

Je dirais à mon collègue que le gouvernement fédéral a effectivement un rôle à jouer, et c'est celui de transférer les sommes pour arriver à réparer un système de soins de santé qui est sous-financé depuis les 20 dernières années.

Ce que j'aurais voulu entendre de mon collègue de Winnipeg-Nord, c'est qu'il m'explique pourquoi. Or, il m'explique la fameuse citation de Jean Chrétien en me disant qu'on peut équilibrer les finances publiques en coupant dans les paiements de transfert et, ainsi, ne pas en payer le prix politique.

Nous pourrions déjà être en sortie de crise. Le gouvernement a décaissé des sommes épouvantables pour la Prestation canadienne d'urgence, pour l'aide aux entreprises. Il fallait le faire, je comprends.

Ce que je crains cependant, c'est que le gouvernement fasse la même maudite affaire et qu'il équilibre ses finances sur le dos des provinces en coupant dans les paiements de transfert. Je peux garantir que c'est ce qui va arriver.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Jonquière pour son discours et je souhaiterais lui poser une question.

On a beaucoup entendu parler de soins de santé, ce qui est quand même très important pour les conservateurs aussi. Je pense que cela a été très clair durant la dernière campagne. J'aimerais toutefois entendre mon collègue au sujet du projet de loi C-8.

On n'a pas beaucoup parlé de l'inflation. Dans sa circonscription, n'y a-t-il aucun problème du côté de l'inflation? Les gens ont-ils tous amplement de sous pour régler le logement ou l'épicerie, et tout va très bien, madame la Marquise?

M. Mario Simard: Monsieur le Président, je n'ai pas parlé d'inflation parce que je ne m'y connais pas beaucoup. Je vais être franc avec mon collègue.

Je trouve cela toujours drôle, les gens qui se lèvent à la Chambre pour parler de choses qu'ils ne connaissent pas. J'en connais une couche sur les transferts en santé, je me suis informé sur le sujet.

La marotte conservatrice qui est de mettre l'accent sur l'inflation, je la comprends. C'est une préoccupation importante, d'autant plus que, pour les transferts en santé, l'inflation aura comme conséquence que les coûts du fonctionnement de notre système de soins de santé vont être encore plus élevés, d'où l'importance de certains transferts.

Si je n'ai pas parlé d'inflation, c'est que je ne parle pas de ce que je ne connais pas. Ce que je ne connais pas, je n'en parle pas.

• (1030)

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, ce qui m'inquiète vraiment, c'est que tant d'ainés doivent encore travailler durant la pandémie. Bien que leur pension soit censée leur permettre de subvenir à leurs besoins, ils n'y arrivent pas. Le gouvernement n'a pas récupéré les centaines de millions de dollars qu'il a accordés aux grandes pétrolières — qui en ont fait on ne sait trop quoi —, mais il s'en est pris aux aînés.

Des aînés perdent leur maison parce que le gouvernement récupère leurs prestations. Les libéraux ont promis qu'au printemps, à un moment donné, ils allaient aider les aînés. Le Bloc convient-il qu'il faut donner cet argent aux aînés dès maintenant et qu'il faut dire au gouvernement que, s'il souhaite récupérer de l'argent, il n'a qu'à s'adresser aux PDG et aux grandes pétrolières, mais qu'il doit laisser les aînés en paix?

[Français]

M. Mario Simard: Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec mon collègue de Timmins—Baie James. C'est ce qu'on appelle une passe sur la palette.

Si on veut faire quelque chose de constructif, peut-être devrait-on arrêter de soutenir financièrement, année après année, le secteur des

Ordres émanant du gouvernement

énergies fossiles et penser à ceux qui en ont le plus besoin et qui vont le plus souffrir de l'inflation, c'est-à-dire les aînés et les gens les plus vulnérables?

Je suis d'accord avec mon collègue à 100 %.

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui de parler d'un projet de loi qui mettrait en œuvre certaines mesures prévues dans la mise à jour économique et budgétaire de novembre dernier. Même si notre pays connaît des jours difficiles, j'ai beaucoup de raisons de garder espoir, mais cela n'a rien à voir avec ce projet de loi. J'étais sur le bord de la route à Whitewood, en Saskatchewan, quand les camionneurs ont laissé leur famille derrière pour prendre le chemin d'Ottawa. Depuis, tous les députés, et tous les Canadiens, je pense, ont vu ces manifestants pacifiques et entendu leur demande. Ils sont dans notre capitale parce que, deux années après le début de la pandémie, le premier ministre a décidé de mettre encore plus en péril notre chaîne d'approvisionnement en imposant des exigences de vaccination punitives à nos camionneurs transfrontaliers. Ce sont les mêmes camionneurs qui se démènent depuis deux ans pour que nos épiceries et nos magasins puissent garnir leurs tablettes sans problème.

Au début de la pandémie, les politiciens de tous les horizons, dont le premier ministre, ont encouragé les Canadiens à remercier les camionneurs, ces héros méconnus de la pandémie. Maintenant, après deux années de pandémie, sa vendetta vaccinale perturbera davantage les chaînes d'approvisionnement et haussera le coût des biens de consommation, un coup dur pour notre économie et notre qualité de vie.

Déjà durement éprouvés par les effets de projets de loi comme le projet de loi C-8 sur l'économie, ces camionneurs sont en train de perdre leurs moyens de subvenir aux besoins de leur famille. Ils se joignent aux médecins, infirmiers, policiers, pompiers, enseignants, avocats, membres des forces armées, mineurs, travailleurs d'usine, fonctionnaires et autres qui ont vu ou qui verront leur revenu diminuer à cause de leurs choix médicaux. Ils ne sont guère encouragés par des projets de loi comme celui-ci, qui promet encore plus d'argent pour mettre en œuvre des exigences liées à la preuve vaccinale partout au pays. Cela envoie un bien mauvais signal aux intervenants économiques, à nos partenaires commerciaux et aux Canadiens en général. C'est pour cela qu'ils résistent.

Ce convoi a mis en lumière bon nombre des frustrations que ressentent des camionneurs, des agriculteurs et des familles de travailleurs envers le premier ministre et le gouvernement. Ils en ont assez du fardeau fiscal trop lourd et des dépenses inconsidérées. Ils en ont assez des contraintes excessives qui limitent leur capacité de subvenir aux besoins de leur famille. Ils en ont assez de ce gouvernement qui cherche à diviser les Canadiens.

Je suis heureuse de voir que le convoi, qui visait d'abord à mettre fin à une obligation vaccinale punitive pour les camionneurs, a évolué pour donner une voix à tous les Canadiens qui croient fondamentalement aux libertés individuelles. Quand je vois des gens défendre leurs droits et leurs libertés, je suis très fière d'être Canadienne...

Le vice-président: Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

Ordres émanant du gouvernement

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je sais que les députés ont le droit de dire ce qu'ils veulent, y compris de fausses informations sur le milieu médical et les vaccins. Toutefois, les propos de la députée n'ont rien à voir avec le sujet à l'étude. Nous devons débattre de...

Le vice-président: Je remercie le député de son intervention. J'invite la députée de Yorkton—Melville à continuer son discours en tenant compte de l'observation soulevée.

La députée de Yorkton—Melville a la parole.

Mme Cathay Wagantall: Certainement, monsieur le Président. J'ajouterais que nous devons tenir compte de tous les aspects de la question lorsque nous parlons des Canadiens et de l'argent des contribuables. Heureusement, j'en étais à ma dernière phrase avant de passer aux raisons pour lesquelles la situation est lourde de conséquences pour les camionneurs et d'autres personnes.

Les camionneurs m'ont donné plus d'espoir en l'avenir de l'économie canadienne que le gouvernement l'a fait en près de deux ans. Pourquoi donc les camionneurs et l'ensemble des Canadiens devraient-ils craindre pour l'avenir économique de notre pays? Il suffit de regarder les mesures comme le projet de loi dont nous sommes saisis. La mise à jour économique et budgétaire prévoit une hausse de 71,2 milliards de dollars des dépenses du gouvernement. Depuis le début de la pandémie, les libéraux ont consacré 176 milliards de dollars à de nouvelles dépenses qui n'ont rien à voir avec les mesures prises contre la COVID-19. C'est ce que le directeur parlementaire du budget a dit: « La raison d'être initiale de ces dépenses supplémentaires, soit la relance économique, ne semble plus présente. »

Le directeur parlementaire du budget, tous les Canadiens et — je serais prête à le parier — même le personnel de la ministre des Finances savent que les déficits perpétuels et extrêmes contribuent grandement à l'inflation. L'année a certes mal commencé: l'inflation s'élève actuellement à 4,8 %, son plus haut niveau en 30 ans.

Quels effets cela a-t-il sur la vie quotidienne des Canadiens? Prenons l'exemple du logement. Quand le premier ministre est arrivé au pouvoir, le coût moyen d'une maison était de 435 000 \$. Il est maintenant passé à 810 000 \$, soit presque le double. Les jeunes Canadiens cherchant à acheter leur première maison doivent composer à la fois avec une inflation galopante et une offre insuffisante, une combinaison désastreuse. Pour contrer la crise du logement, le projet de loi propose d'instaurer une taxe annuelle de 1 % sur la valeur des immeubles résidentiels vacants ou sous-utilisés appartenant directement ou indirectement à des personnes non résidentes et non canadiennes. À mon avis, c'est totalement insuffisant. Dans notre plateforme de 2021, nous avons proposé d'interdire aux investisseurs étrangers qui ne vivent pas ou ne s'installent pas au Canada d'acheter des maisons ici pendant deux ans, après quoi cette interdiction serait réévaluée. Les conservateurs auraient aussi encouragé les investissements étrangers dans des logements locatifs abordables pour les Canadiens.

Même s'ils ne peuvent pas acheter une maison sur le marché actuel, les Canadiens ressentent aussi les effets de l'inflation sur leur panier d'épicerie. Le prix du poulet a augmenté de 6,2 %, celui du bœuf de 11,9 %, celui du bacon de 19,1 %, celui du pain de 5 %, l'huile de cuisson a augmenté de 41,4 %, et le sucre blanc de 21,6 %, et ce, seulement en un an. Soixante pour cent des Canadiens éprouvent des difficultés à nourrir leur famille. Ce chiffre a augmenté de 36 % depuis la dernière fois qu'on leur a posé cette question en 2019.

L'augmentation des prix touche tous les Canadiens ordinaires, mais probablement pas le premier ministre, alors je tiens à souligner les inquiétudes des Canadiens moyens pour que ce soit consigné au compte rendu. Lindsay m'a confié que sa facture d'épicerie, pour une famille de quatre personnes, est passée de 200 à 400 \$ par semaine. Elle pensait qu'elle s'était peut-être laissée tenter par des achats inutiles, mais elle s'est rendu compte qu'il s'agissait des mêmes articles et des mêmes quantités. Robin, artiste-tatoueur de métier, dit que les gants en nitrile qu'il achète coûtaient 9 \$ la boîte il y a deux ans, et qu'ils coûtent aujourd'hui 27 \$. Carol signale que le prix de l'épicerie, des vêtements, des médicaments, de l'essence et de toutes les premières nécessités a augmenté en flèche. Susan croit qu'absolument tout est plus cher. Sur ses factures d'électricité et d'énergie, la taxe sur l'essence représente 100 \$, avant même que soit ajouté ce qu'elle a à payer pour sa consommation. Dennis trouve que le prix des aliments, en particulier les œufs et les produits frais, a augmenté, mais il constate également une augmentation globale, et bien évidemment pour le bois et le carburant. Noel estime que tout a augmenté et que le coût des services publics atteint des sommets.

L'inflation crée un cercle vicieux. Lorsque les coûts augmentent pour l'industrie tertiaire, les fournisseurs de services publics et les grandes sociétés, ces derniers refilent la facture au consommateur. Au même titre que la taxe sur le carbone qui fait que tout coûte plus cher, la taxe d'inflation punit avant tout les travailleurs canadiens. Il est important de nous rappeler que les pressions supplémentaires telles que la taxe sur le carbone et l'inflation sont directement imputables aux mauvaises décisions du gouvernement libéral. Le gouvernement a choisi d'instaurer une taxe sur le carbone de l'ordre de 20 \$ la tonne et nous a accusés d'induire les Canadiens en erreur lorsque nous avons prédit qu'il l'augmenterait à 50 \$. Or, nous savons maintenant que le gouvernement prévoit de la faire passer à 170 \$ la tonne. C'est le gouvernement qui fait ce choix, et ce sont les Canadiens qui en paient le prix, littéralement.

La taxe de « Justinflation » frappe durement les familles à l'épicerie, au garage, dans les exploitations agricoles et quand vient le temps de régler les factures à la fin du mois. Plutôt que de remédier au taux d'inflation le plus élevé que le Canada ait connu depuis plus de 30 ans, ce projet de loi envenime la situation en proposant des dépenses supplémentaires de 70 milliards de dollars. Ces décisions font que deux Canadiens sur cinq considèrent que leur situation financière s'est détériorée par rapport à l'an dernier. Leurs craintes sont exacerbées par le fait que les libéraux n'ont toujours pas de plan pour nous sortir de cette pandémie et maîtriser les dépenses publiques.

Dans l'édition d'hier du *Calgary Herald*, Chris Nelson prévient que les déficits sans fin et l'affaiblissement de la valeur du dollar feront augmenter le coût des importations, ce qui rendra l'inflation encore pire qu'elle ne l'est en ce moment. Selon lui, dire que le Canada est pris entre l'arbre et l'écorce serait un euphémisme.

• (1035)

D'après lui, la meilleure façon d'empêcher que cela survienne serait d'investir dans le secteur canadien du pétrole et du gaz en raison de son caractère novateur, de sa productivité et du fait qu'il est axé sur l'exportation. Chaque année, ce secteur contribue à hauteur de 68 millions de dollars aux exportations canadiennes et, malgré cela, le ministre de l'Environnement est déterminé à le faire carrément disparaître d'ici 18 mois. Voilà l'exemple parfait pour montrer que les libéraux font plus de tort que de bien à l'économie du pays, à la création d'emplois et à l'environnement de la planète. Le Canada devrait être un chef de file mais il ne l'est pas.

Plutôt que d'adopter le projet de loi et de dépenser sans objectif précis, quelles solutions pratico-pratiques pourrions-nous adopter pour relancer l'économie du pays? Tout de suite, je repense aux camionneurs et à ce que nous pourrions faire pour qu'ils puissent faire leur travail en toute sécurité. Le gouvernement devrait agir avec plus d'empressement pour distribuer des tests rapides comme moyen de mieux contrôler la propagation de la COVID au niveau fédéral; c'est la responsabilité des libéraux. Ils préfèrent empiéter davantage sur la liberté de circulation.

Les libéraux empêchent les Canadiens de prendre l'avion ou le train sans preuve de vaccination. D'après eux, ces mesures reposent sur des recommandations scientifiques pour contrôler la propagation du virus, mais cela contredit ce que les autorités sanitaires ont affirmé: les personnes vaccinées peuvent être porteuses du virus et le transmettre aux autres. Je crois qu'une mesure plus appropriée serait d'exiger des passagers qu'ils présentent un test négatif avant l'embarquement, ce qui aurait l'avantage de respecter la liberté de circulation des Canadiens.

Il faut redonner aux Canadiens la possibilité d'exprimer, de façon permanente et sécuritaire, leur vaillance, leur liberté de conscience et leur innovation féconde. Il ne faut pas adopter ce projet de loi, car il ne sera qu'un rappel décourageant d'un malaise économique interminable et d'un contrôle abusif. Donnons plutôt aux Canadiens la possibilité de travailler et de contribuer à la relance postpandémique, peu importe leur statut vaccinal.

• (1040)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous constatons encore aujourd'hui, dans le débat sur le projet de loi C-8, que le Parti conservateur a choisi de se camper à l'extrême droite. Je suis surpris et assez déçu de constater que les conservateurs veulent rejeter une mesure législative aussi importante.

Le projet de loi C-8 prévoit 1 milliard de dollars pour l'achat de tests de dépistage rapide. La députée croit-elle qu'Ottawa ne devrait pas payer pour ces tests? Souhaite-t-elle que ce soit plutôt les provinces et les territoires qui le fassent? Si ce n'est pas Ottawa, qui d'autre devrait régler la facture, selon la députée?

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, le problème, c'est ce que le gouvernement choisit de faire avec la vaste majorité de cet argent qu'il imprime et dépense sans compter. C'est ce point qui devrait attirer notre attention, de même que les personnes qui expriment leur point de vue d'un bout à l'autre du pays. Ces personnes ont le droit de s'exprimer sur des enjeux qui ont une incidence sur les contribuables et sur ceux qui devront payer la note.

J'aurais aimé pouvoir donner mon temps de parole au député pour qu'il explique pourquoi il soutient un premier ministre qui

Ordres émanant du gouvernement

traite de simples Canadiens de racistes et de misogynes, et qui refuse de rencontrer des personnes qu'il considère ni plus ni moins comme des parias. Ce matin, j'ai publié sur ma page Facebook un article écrit par un résident du centre-ville d'Ottawa. Le texte s'intitule « A night with the untouchables ». J'encourage tous les députés à le lire et à poser les questions qui y sont soulevées. Pourquoi ces gens sont-ils au centre-ville? Pourquoi le chef du pays, de leur pays, ne parle-t-il pas à tous les Canadiens...

Le vice-président: Le député de Timmins—James Bay invoque le Règlement.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, j'ai l'impression de subir des microagressions. On me pointe du doigt. Je demande aux députés d'en face de faire preuve d'un peu plus de civilité.

Le vice-président: Le député de Calgary Rocky Ridge invoque le Règlement.

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, j'interviens au sujet du même rappel au Règlement.

Soyons sérieux. Le député de Timmins—Baie James a chahuté la députée de Yorkton—Melville tout au long de son discours et a chahuté des députés de ce côté-ci pendant tout le discours. Il invoque maintenant le Règlement en prétendant être victime d'une sorte de...

Le vice-président: Cela relève davantage du débat que d'un rappel au Règlement.

Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je dois simplement protéger ma réputation. Je vois que le rappel au Règlement du député est tombé à l'eau. Il est difficile de chahuter quelqu'un qui participe par vidéoconférence. On peut parler à un écran de télévision, mais chahuter se fait à la Chambre.

Je vous respecte énormément, monsieur le Président, mais je ne continuerai pas à tolérer ce genre de manigances de la part des conservateurs.

Le vice-président: La situation relève beaucoup du débat et j'aimerais revenir aux questions et aux observations.

J'accepterai un autre rappel au Règlement du député de Battle River—Crowfoot.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, selon moi, le député a failli signaler l'absence ou la présence d'un autre député à la Chambre. Je sais que, dans ce mode de fonctionnement hybride, tous les députés ont les mêmes droits et les mêmes privilèges, qu'ils soient présents à la Chambre ou qu'ils participent à distance.

Je demande que l'on respecte cette règle à la Chambre.

• (1045)

Le vice-président: Je crois que tout le monde est prêt à passer à autre chose. Nous en étions aux questions et aux observations à l'attention de la députée de Yorkton—Melville.

Le député de Battle River—Crowfoot a la parole.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question à poser. J'ai bien aimé le discours de la députée de Yorkton—Melville, qui a soulevé des points importants.

Ordres émanant du gouvernement

En présentant le projet de loi C-8, le gouvernement s'entête à maintenir des politiques économiques inefficaces qui ont plongé l'économie dans un état déplorable, entre une forte inflation et des indicateurs économiques qui s'affolent.

Qu'en pense la députée de Yorkton—Melville?

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, il s'agit là d'un exemple flagrant de la très mauvaise gestion du gouvernement. Les ministériels soutiennent que nous vivons la même situation que le reste du monde, mais le Canada a connu les mêmes difficultés en 2008 et en 2009, lorsque l'économie mondiale s'est effondrée. Or, sous la gouverne du regretté M. Flaherty, un homme formidable, et de Stephen Harper, le premier ministre de l'époque, le Canada a montré la voie au reste du monde et il s'est taillé une excellente réputation pour la façon dont il a géré l'économie pendant cette période.

À cause de la façon dont il gère les finances, le gouvernement soumet vraiment les Canadiens à toutes sortes de stress et de contraintes.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, moi aussi je suis conscient qu'il y a beaucoup de frustration au sujet des directives de la santé publique, frustration que je partage, non pas parce je crois qu'il faudrait les supprimer, mais parce que la situation est difficile pour tout le monde. En temps de crise, il faut parfois faire des choix difficiles.

Je suis en faveur du droit de manifester pacifiquement, mais je signale que les organisateurs de cet événement demandent aux gens de signer un protocole d'entente qui prévoit destituer le gouvernement d'une façon non démocratique. Ils demandent qu'un comité qu'ils auront eux-mêmes choisi dirige le pays avec le Sénat et la gouverneure générale, comme si cela avait le moindre sens aux termes de notre Constitution et respectait les principes de la démocratie et du gouvernement.

J'ai participé à de nombreuses manifestations, mais je n'ai jamais vu de tels étalages de haine. Je ne veux pas dire par là que tous ceux qui appuient cette manifestation appuient ces symboles, mais il y en a beaucoup. De nombreuses personnes ont été accostées et harcelées dans la rue. Je n'appuie absolument pas de tels gestes, et je ne vois pas les leaders de cette manifestation les dénoncer de quelque façon que ce soit.

J'ai participé à des manifestations dont les leaders ont dit aux gens de rentrer chez eux parce que les activités auxquelles ils participaient détournaient...

Le vice-président: À l'ordre. Nous devons poursuivre.

La députée de Yorkton—Melville a la parole pour une brève réponse.

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, je comprends tout à fait les propos du député, un homme que je respecte beaucoup. On peut comprendre très facilement les points de vue qui remettent en question cette ligne de pensée si on prend le temps de lire l'article « A night with the untouchables » et d'écouter ce qui n'est pas raconté aux nouvelles et dans d'autres sources, plutôt que ce qui y est raconté. On découvre ainsi une perspective complètement différente.

Je conviens avec le député que la situation doit être réglée, mais j'aimerais que tous les députés aient une idée juste des personnes dont il est question. Je les encourage donc à poser deux gestes: je les encourage à lire l'article « A night with the untouchables », écrit

par un résident du centre-ville, et de grâce, à aller parler à quelques camionneurs.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter pour la première fois une longue intervention en cette 44^e législature, à titre de représentant des citoyens de Chatham-Kent—Leamington.

Avant de passer au projet de loi à l'étude, je souhaite féliciter deux de ces citoyens, mes parents, qui célèbrent aujourd'hui leur 61^e anniversaire de mariage.

Pour ce qui est du projet de loi C-8, personne ne sera surpris d'apprendre que je m'oppose à cette mesure et aux dépenses supplémentaires dont il est question. Pourquoi? C'est parce qu'elles jettent de l'huile sur le feu inflationniste. Dans un rapport publié récemment, le directeur parlementaire du budget indique qu'une augmentation des dépenses de relance ne fera qu'attiser la flambée inflationniste, créant ainsi une taxe d'inflation. Quand le comité des finances lui a demandé si les déficits du gouvernement contribuent à l'inflation, le directeur parlementaire du budget a répondu très clairement que oui, ils peuvent y contribuer.

De combien d'argent est-il question, au juste? Dans la mise à jour économique et budgétaire, on indique des dépenses supplémentaires de 71,2 milliards de dollars. De plus, depuis le début de la pandémie, le gouvernement a engagé 176 milliards de dollars en nouvelles dépenses qui ne sont pas liées à la lutte contre la pandémie. Notre dette portant intérêt est de presque 1,4 billion de dollars.

Je reprendrai quelques exemples employés hier par mon collègue d'Edmonton-Ouest pour illustrer ce que cela représente. Nous comprenons à quoi ressemblent 1 million de dollars: le chiffre un suivi de six zéros. Cependant, 1,4 billion, c'est 140 millions de millions de dollars. Les gens devraient réfléchir à cela. Hier, pendant la période des questions, la ministre des Finances a déclaré que pour chaque tranche de 10 dollars dépensés en réponse à la COVID, 8 dollars viennent du gouvernement fédéral, même si les fonds ont été consacrés à des mesures offertes par les provinces. La responsabilité de ces dépenses revient donc au gouvernement du Canada.

Permettez-moi de parler de deux domaines où les Canadiens auraient été mieux servis par un gouvernement proactif, ce qui aurait diminué la nécessité d'adopter une approche si réactive aux effets de la pandémie. Le premier est l'approvisionnement en tests de dépistage rapide. Les conservateurs ont appuyé l'approvisionnement de ces tests même bien avant que nous ayons eu des vaccins, il y a maintenant près de deux ans. Alors que la pandémie est déjà bien présente, le gouvernement semble avoir enfin compris et, maintenant, il veut plus de tests rapides. Après cinq vagues d'infection et les ravages économiques dus aux confinements, on le voit enfin faire un effort.

Le second est la capacité des soins intensifs. Les gouvernements provinciaux ont souvent invoqué la crainte de voir les unités de soins intensifs déborder pendant les pics d'infection pour justifier les confinements. Ce n'est pas souvent que mes collègues conservateurs et moi sommes sur la même longueur d'onde que les députés des autres partis de l'opposition, mais c'est le cas quand il s'agit de la hausse des transferts en santé. Même s'il peut manquer d'établissements ici et là, c'est de médecins, d'infirmières et d'infirmières praticiennes qu'il manque surtout. Ce qu'il nous faut d'abord et avant tout, ce sont des gens capables d'offrir les soins les plus critiques.

Même s'il s'agit bien entendu d'une responsabilité provinciale, j'ai suivi de près, à titre de législateur fédéral, la capacité des établissements de santé de ma circonscription, comme à l'hôpital Erie Shores, à Leamington, et à l'hôpital de Chatham-Kent, entre autres parce qu'en plus de soigner nos concitoyens, ils doivent aussi soigner les travailleurs étrangers du secteur agricole. Je pourrais passer 10 minutes juste à parler de leur expérience des deux dernières années.

Je n'étais pas conscient que la capacité du Canada en matière de soins de santé n'équivaut qu'au tiers de celle de nos voisins du Sud. C'est une chose que j'ignorais avant l'arrivée de la pandémie. C'est pourquoi le système de santé se voit si rapidement engorgé lorsqu'un très faible pourcentage de la population est gravement touché par la COVID. Ce sont là les deux domaines où il aurait été de loin préférable d'agir de manière proactive, surtout au début de la pandémie.

Toutefois, l'effet cumulatif des dépenses du gouvernement consacrées à des mesures réactives, plutôt que préventives, face aux répercussions dommageables de la pandémie de COVID a mené à un résultat fort prévisible: l'inflation. Cette forme de taxe, car c'est bien ce qu'est l'inflation, touche de multiples aspects de nos vies. Elle touche en particulier les moins bien nantis. En fait, ceux qui ont des actifs peuvent même en profiter.

Je veux aborder deux sujets. Le premier est le logement et la crise de l'inflation dans ce secteur. On a tellement injecté d'argent imprimé dans l'économie que la hausse du coût du logement s'est accélérée. Certes, dans Chatham-Kent—Leamington, le coût moyen n'est pas aussi élevé que la moyenne nationale, mais le taux de croissance est supérieur, surtout pour les logements au prix modeste. Comme le taux d'intérêt est inférieur au taux de l'inflation, laquelle augmente, les prix ont encore plus tendance à monter.

• (1050)

Nous n'en sommes pas encore à la fin de cette bulle immobilière inflationniste. L'avenir n'a pas encore été écrit. La Banque du Canada a signalé que les taux d'intérêt vont augmenter. Combien de personnes verront leurs finances personnelles mises à plus rude épreuve quand viendra le temps de renouveler le prêt hypothécaire pour leur maison? Bien sûr, la solution réside principalement dans les lois fondamentales de l'offre et de la demande. Il nous faut plus de maisons, pas plus d'impôts ni plus de dépenses, car ils n'ont pour effet que de perpétuer le cycle inflationniste.

Ensuite, il y a l'inflation du prix des aliments. Toute personne qui mange ou, plus précisément, qui fait l'épicerie constate que le prix des aliments augmente au Canada. Avant que j'aie l'honneur d'être élu pour siéger à la Chambre, j'ai passé la plus grande partie de ma vie d'adulte à travailler activement sur une exploitation agricole à produire des aliments. J'ai aussi eu l'occasion de participer à la représentation de producteurs d'aliments à diverses tables des négociations et dans le monde de l'industrie.

Je comprends que l'inflation généralisée n'est pas la première cause de la hausse du coût des matières premières alimentaires au Canada. Les événements météorologiques, les tensions géopolitiques et d'autres enjeux de commerce ont des incidences sur la nature cyclique des marchés plus que l'inflation généralisée, mais, et c'est un gros « mais », je parle du prix des matières premières alimentaires. Les profits des agriculteurs n'ont qu'une incidence minime sur l'expérience du consommateur canadien moyen à l'épicerie. Pour la plupart des denrées, les matières premières ne repré-

sentent qu'un très petit pourcentage des coûts. L'étiquetage, l'emballage, le transport, la transformation et la préparation sont les composantes de coût qui font sembler minuscule le coût des matières premières. Bien entendu, tous ces facteurs de coût sont touchés par l'inflation.

Pour conclure, comment nous sortirions-nous de ce pétrin? D'abord, le gouvernement doit réorienter son approche. Nos leaders de la santé ont des paroles encourageantes, en particulier le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le Dr Kieran Moore, qui appuie l'idée que nous devons apprendre à vivre et à travailler malgré la COVID-19. Il faut que nous passions de pandémie à endémie. La grande majorité des Canadiens ont fait ce que nous leur avons demandé. Ils se sont fait vacciner et ont suivi les mesures de santé publique.

Nous avons les outils: les vaccins et les tests rapides. En fait, nous devrions avoir des tests rapides. Maintenant, il nous faut apprendre à vivre avec la COVID-19 et relancer l'économie.

Ensuite, nous devons mettre un frein aux dépenses gouvernementales, écraser l'inflation et atténuer la tendance à la hausse des taux d'intérêt qui résulte inévitablement de l'inflation. Il semble que l'approche du gouvernement, imposer et dépenser, ce qui a créé de l'inflation, est presque intentionnelle. C'est sa façon de se sortir d'énormes dettes à coup d'inflation.

La seule façon dont les Canadiens s'en sortiraient, c'est de baisser les impôts et de dépenser moins, ce qui fera fléchir l'inflation et génèrera plus de croissance économique.

• (1055)

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Monsieur le Président, la ville d'Ottawa est maintenant occupée par des groupes radicaux de droite et par des racistes. Cette occupation a été appuyée par certains collègues du député et dénoncée par d'autres. On y a vu des drapeaux confédérés, des croix gammées et du racisme contre les Autochtones, sans parler de la fermeture complète de petites entreprises à Ottawa.

Le député a indiqué qu'il n'appuyait aucune nouvelle dépense, qui serait inutile. Étant donné ce qu'il a vu à Ottawa cette semaine, ne conviendrait-il pas que des investissements pour aider les petites entreprises, les entreprises appartenant à des femmes, l'innovation autochtone et les entreprises appartenant à des Noirs constitueraient une bonne politique et qu'ils aideraient le Canada?

M. Dave Epp: Monsieur le Président, ce n'est pas ce que j'ai dit. En fait, j'ai dit qu'il fallait dépenser moins de façon générale. J'ai appuyé les mesures visant les tests rapides, même si j'aurais souhaité qu'elles arrivent plus tôt. Des dépenses ciblées visant des mesures de prévention auraient pu éviter des dépenses effrénées par la suite. J'ai parlé de deux éléments: les tests rapides et les investissements en santé. Ces éléments auraient pu permettre d'éviter en grande partie les dépenses subséquentes, de même que l'inflation qui en découle et qui afflige maintenant les Canadiens.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais aborder la question du soutien aux aînés avec le député. Il a parlé de mettre un frein aux dépenses publiques. Or, l'une des choses que le NPD réclame — et il le faisait déjà avant les élections —, c'est que le gouvernement soutienne les aînés et qu'il n'ampute pas leur Supplément de revenu garanti car, en ce moment, des aînés sont expulsés de leur logement et se retrouvent sans abri.

Déclarations de députés

Le député pense-t-il que le gouvernement libéral devrait immédiatement rétablir le Supplément de revenu garanti pour les aînés?

• (1100)

M. Dave Epp: Monsieur le Président, j'ai d'abord une question. Le gouvernement a promis le versement d'un paiement aux aînés. Quand? Les gens de ma circonscription n'ont rien reçu.

Ensuite, les aînés et toutes les personnes qui ont un revenu fixe sont touchés par l'inflation. C'est une forme d'impôt qui réduit la valeur des prestations qu'ils reçoivent. Nous devons freiner l'inflation et la hausse des taux d'intérêt qui en découle pour aider les aînés et, en fait, tous les Canadiens dans le contexte économique actuel.

Le vice-président: Il restera environ deux minutes au député pour les questions et observations lorsque la Chambre reprendra le débat sur ce projet de loi.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'UKRAINE

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Monsieur le Président, il y a 20 ans, j'ai participé à une conférence sur l'intégration de l'Ukraine dans les structures économiques et de sécurité européennes. J'étudiais alors en Pologne et j'ai invité dans mon appartement la délégation ukrainienne, composée de jeunes et de professionnels. Nous avons parlé de l'aspiration des Ukrainiens à une indépendance véritable et de leur désir de resserrer leurs relations avec l'Europe. Un an plus tard, ces mêmes personnes m'ont envoyé des messages depuis les rues de Kiev, pendant la révolution orange, qui a permis de réaffirmer l'indépendance de l'Ukraine.

Aujourd'hui, je joins ma voix à celle de la communauté ukrainienne de la circonscription de Windsor—Tecumseh, qui regarde avec grande inquiétude le rassemblement de troupes russes menaçantes aux frontières de l'Ukraine. En tant que Canadiens d'origine polonaise, nous avons vu ce type de scénario à maintes reprises. Cette Russie revancharde et impérialiste représente un danger, et pas seulement envers l'Ukraine et les pays limitrophes comme la Pologne et les pays baltes. La Russie est une menace pour la démocratie dans le monde entier.

Je voudrais adresser un message à tous mes amis ukrainiens et à tous les Canadiens: le Canada est solidaire avec l'Ukraine.

Slava Kanadi. Slava Ukraini.

LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Mme Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, je salue toutes les personnes qui célèbrent le Nouvel An lunaire. Je leur souhaite beaucoup de succès, de paix et de bonheur en cette année du Tigre.

Je tiens aussi à signaler que c'est aujourd'hui la Journée mondiale contre le cancer. Je veux saluer et remercier une habitante de King—Vaughan, Mme Meni Pitoscia, une fervente bénévole ayant survécu deux fois au cancer et qui croit fermement qu'on y trouvera un jour un remède.

Je souhaite également saluer un ami cher, M. Tony Gallo, qui suit actuellement des traitements pour pouvoir lui aussi devenir un survivant du cancer. Nos pensées et nos prières accompagnent les membres de sa famille — Dona, Joseph et Mario — et ses amis.

Nous reconnaissons que nous pouvons tous apporter une contribution positive, si petite soit-elle. En travaillant ensemble, nous pouvons contribuer à réduire sensiblement le taux de cancer dans le monde.

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs. C'est l'occasion d'exprimer notre reconnaissance et de rendre hommage aux Canadiens noirs qui, tout au long de l'histoire de notre pays, ont contribué à bâtir un Canada meilleur. Je pense notamment aux pionniers du passé, comme le boxeur, militant et sergent d'armes néo-écossais, Buddy Daye, et à la pionnière de la lutte pour les droits civils et femme d'affaires néo-écossaise, Viola Davis; ainsi qu'aux agents de changement d'aujourd'hui, y compris aux femmes inspirantes m'ayant accompagné à la table ronde de femmes noires organisée par la ministre à Halifax, en novembre.

Je veux surtout saluer les diverses communautés noires habitant dans ma circonscription, Halifax-Ouest, notamment la communauté historique de Lucasville et la nouvelle génération d'immigrants noirs.

[Français]

Ces nouveaux immigrants comptent parmi eux beaucoup de francophones qui font d'importantes contributions.

[Traduction]

Continuons à soutenir les Canadiens noirs.

[Français]

Je souhaite à tout le monde un joyeux Mois de l'histoire des Noirs.

[Traduction]

LES OPIOÏDES

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, au Canada, les empoisonnements liés aux opioïdes causent en moyenne un nombre effarant de 19 décès par jour. Or, la crise des opioïdes n'affecte pas tout le monde de la même façon. Les jeunes, les personnes racialisées et les Autochtones sont parmi les plus durement touchés, et les politiques fédérales qui traitent la toxicomanie à coups d'arrestations et d'incarcérations ne font qu'aggraver la situation. Nous voyons ce que cette approche inefficace coûte en vies humaines tous les jours dans ma circonscription, Edmonton Griesbach.

Dans les derniers mois, j'ai rencontré des groupes comme Moms Stop the Harm et la Bear Clan Patrol, qui font un travail vraiment héroïque pour sauver des vies et promouvoir la guérison dans nos rues et nos quartiers. Leur message est clair: il est temps pour le gouvernement fédéral d'agir en décriminalisant la consommation de drogue et en facilitant l'accès à un approvisionnement sûr. Ces mesures sauveront des vies.

C'est pourquoi j'exhorte les députés à adopter le projet de loi C-216. La réduction des méfaits sauvera des vies.

* * *

• (1105)

LA CLINIQUE DE VACCINATION

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, en octobre dernier, j'ai eu le privilège de visiter la Pharmasave Avalon Compounding Pharmacy, en compagnie de mon homologue provincial le député Stephen Blais. Le pharmacien propriétaire, Andrew Hanna, se spécialise dans l'offre de médicaments sur ordonnance adaptés aux besoins de ses clients. Nous avons été très impressionnés par les moyens technologiques qui se trouvaient sur place.

[Français]

Aujourd'hui, je veux remercier M. Hanna de son implication communautaire et son leadership au sein de la communauté d'Orléans.

[Traduction]

Le 7 janvier, à Orléans, j'ai eu le plaisir de visiter la première et la plus grande clinique de vaccination contre la COVID-19 sans rendez-vous dans une pharmacie de l'Est de l'Ontario. Cette clinique ouverte la nuit a vacciné des gens de 20 heures jusqu'à l'épuisement des 1 000 doses qu'elle avait à administrer. C'était un vrai travail d'équipe, et grâce à des initiatives de ce genre, un plus grand nombre de résidents de ma collectivité ont pu se faire vacciner.

[Français]

Pour ceux qui se le rappellent, le 7 janvier fut une soirée des plus froides et ce fut un plaisir d'offrir du café à ceux et à celles qui attendaient patiemment à l'extérieur.

[Traduction]

Je remercie tous ceux qui ont participé à la lutte contre la COVID-19.

* * *

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, je suis fière de représenter la circonscription de Lambton—Kent—Middlesex et j'aimerais exprimer ma reconnaissance pour les bonnes actions qui se font dans nos collectivités.

Je remercie les bibliothèques publiques d'organiser des collectes de vêtements d'hiver. Je remercie les nombreuses églises, petites et grandes, qui travaillent fort pour préparer des repas et distribuer des denrées. Je remercie les bénévoles des refuges et des banques alimentaires de la région. Je remercie les personnes qui effectuent de bonnes actions spontanées sans s'attendre au moindre éloge en retour. L'hiver se poursuit, des familles sont en difficulté et je suis fière que les citoyens de ma circonscription répondent à l'appel, aident leur communauté et prennent soin de leurs voisins.

Le 26 février, la Marche de la nuit la plus froide de l'année aura lieu à Lambton—Kent—Middlesex et dans le reste du Canada pour soutenir les itinérants. J'encourage tous ceux qui le peuvent à alimenter l'esprit communautaire en créant une équipe et en participant à la marche pour amasser des fonds qui seront remis à des organismes qui œuvrent auprès des itinérants et de ceux qui ont faim.

Déclarations de députés

Ensemble, nous pouvons aider les personnes dans le besoin. J'espère y voir chacun de mes collègues.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 2022

Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, les Jeux olympiques de 2022 commencent et nous avons tous hâte d'encourager les 215 athlètes qui composent l'Équipe Canada.

Les sports sont rassembleurs et j'entends me joindre aux Canadiens de partout au pays pour regarder nos meilleurs athlètes compétitionner et inspirer les gens de tous les âges.

Je souhaite la meilleure des chances aux joueurs de curling de Terre-Neuve-et-Labrador Brett Gallant, Brad Gushue et Mark Nichols, ainsi qu'à tous nos merveilleux athlètes.

Allez, Canada!

* * *

LES MANIFESTATIONS À OTTAWA

M. Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet de ce que vit la population de ma circonscription, Ottawa-Centre.

[Français]

Les manifestations qui se poursuivent depuis sept jours ont terrorisé les résidents.

[Traduction]

Les gens du secteur se font harceler et ils sont exposés à des symboles blessants et racistes, sans parler des klaxons incessants qui sont insupportables. Les stationnements sont devenus des urinoirs; il y a des feux d'artifice la nuit; une odeur de diesel flotte au centre-ville; les résidents n'arrivent plus à dormir; les commerçants ont peur.

La Colline du Parlement est souvent le lieu de manifestations pacifiques, qui font partie de notre démocratie.

[Français]

Ce n'est pas une manifestation pacifique. C'est une occupation.

[Traduction]

Assez, c'est assez. Il faut que cela cesse immédiatement pour que les gens de ma circonscription puissent retrouver la paix.

* * *

DES HOMMAGES

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'ai eu de la difficulté à décider de quoi j'allais parler dans ma déclaration aujourd'hui. J'aurais pu prendre un moment pour parler du départ de mon oncle Morley Kaufman; du décès de l'ex-colonel John Fife, un bon ami, un mentor et un leader d'Oromocto, au Nouveau-Brunswick; du décès de Charles Fisher, un vétéran de la Seconde Guerre mondiale d'Owen Sound, ou encore d'un des nombreux autres décès survenus au cours des derniers mois.

Déclarations de députés

Je pourrais aussi utiliser tout le temps qui m'est imparti pour souligner le travail de Mme Kelly Barratt, une vétérinaire de mon coin qui, en octobre dernier, est devenue la première femme à être nommée vétérinaire en soins bovins de l'année par l'American Association of Bovine Practitioners. Seulement trois Canadiens ont remporté ce prix au cours du présent siècle. Je pourrais aussi faire une déclaration complète au sujet du député de Durham pour souligner les services qu'il a rendus, son leadership et son dévouement à titre de chef du Parti conservateur du Canada.

Cependant, je vais terminer ma déclaration en demandant simplement aux députés et aux Canadiens qui écoutent de se respecter les uns les autres. La pandémie a été difficile pour tout le monde. Nous devons agir avec les autres comme nous voudrions qu'ils agissent avec nous.

En outre, Warton Willie a prédit que le printemps serait hâtif.

* * *

• (1110)

LES ENSEIGNANTS

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, hier, le premier ministre, le caucus du Manitoba et moi avons rencontré des enseignants à distance. Je tenais à parler de cette rencontre.

Des enseignants des écoles primaires Garden Grove et Meadows West ainsi que des écoles secondaires Children of the Earth et Sisser, mais aussi d'autres secteurs de Winnipeg, y ont participé. Les enseignants sont des mentors pour les élèves. Ils sont des guides et des intervenants. Grâce à leur sagesse et à leurs conseils, ils font ressortir le meilleur chez les élèves et les inspirent à viser haut et à persévérer. Chaque jour, les enseignants jouent un rôle important dans nos collectivités et dans la société.

Toutefois, depuis le début de la pandémie il y a près de deux ans, les enseignants ont dû s'adapter de façon radicale à de nombreuses difficultés. Ils ont dû s'adapter à l'augmentation de la charge de travail et de la pression ainsi qu'aux cours à distance. L'attention et l'intérêt que les enseignants accordent aux jeunes chaque jour sont inspirants. Les enseignants ont relevé le défi et ils se sont surpassés pour mobiliser chaque étudiant.

Au nom du premier ministre et du caucus, je remercie et félicite tous les enseignants du Canada de leurs efforts.

* * *

LA SANTÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la COVID est la preuve douloureuse que le système de santé du Canada n'est pas capable de gérer un volume élevé de patients, particulièrement pendant une longue période.

Aujourd'hui, à la troisième année de la pandémie, les gouvernements provinciaux exigent encore la fermeture des commerces et imposent des restrictions pour protéger le système de santé. Or, les médecins et les infirmières nous disent que ces mesures ne réduisent pas leur fardeau. Les fermetures d'entreprises et les restrictions visant les rassemblements et les déplacements ne répareront pas notre système de santé. À ce jour, aucun plan coordonné n'a été établi à cet égard.

Au nom des habitants de ma circonscription et des travailleurs de la santé, je demande au gouvernement fédéral d'agir immédiate-

ment comme facilitateur et d'établir un cadre qui permettra de soutenir les provinces et de corriger de façon permanente ce problème. Nous ne devrions plus devoir mettre nos vies sur pause pour réduire le fardeau des hôpitaux si nous n'avons pas de plan pour régler ces problèmes qui durent depuis des décennies.

* * *

MYLES LYNCH

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à Myles Lynch. Ce brillant jeune homme de St. Andrew's West a utilisé sa propre expérience pour militer en faveur du don d'organes. Atteint de la fibrose kystique, Myles a marqué l'histoire lorsqu'il est devenu le premier Canadien à recevoir à trois reprises une double transplantation pulmonaire. Toutefois, je suis triste d'annoncer que Myles est décédé le 31 décembre. Il n'était âgé que de 24 ans.

Myles était ce que j'appellerais un joyeux guerrier. Son attitude toujours positive, sa passion et son humour illuminent son documentaire intitulé *8 Thousand Myles*.

J'ai eu le plaisir de discuter avec Myles plusieurs fois sur la façon de convaincre plus de personnes de donner leurs organes pour sauver des vies dans l'intérêt des générations d'aujourd'hui et de demain. En 2019, 260 Canadiens sont morts en attendant un don d'organes. Les choses doivent changer.

J'invite donc les Canadiens à avoir une pensée pour Myles Lynch et pour sa famille et ses amis aujourd'hui. Je leur demanderais aussi de prendre un moment pour signer leur carte de don d'organes en l'honneur de ce grand Canadien.

* * *

LA 74^E FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DU SRI LANKA

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner la 74^e Fête de l'indépendance du Sri Lanka, qui est la source de beaucoup de douleur et d'angoisse pour les Tamouls de l'île. Victimes de l'histoire, les Tamouls originaires du nord et de l'est de l'île sont traités comme des citoyens de deuxième classe. Ils sont privés d'éducation, d'emploi et même de la liberté de pratiquer leur religion.

[Français]

Le Sri Lanka passe actuellement par une crise économique et est sur le point de déclarer faillite. Malgré ceci, le Sri Lanka continue de financer son secteur militaire, qui lui coûte jusqu'à 15 % des dépenses gouvernementales annuelles.

[Traduction]

En cette journée difficile, je tiens à exprimer ma solidarité envers les membres de la communauté tamoule de Laval et les Tamouls du monde entier. Je leur souhaite un traitement juste et 10 minutes de paix sur l'île.

* * *

• (1115)

LA PÊCHE AU SAUMON

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je souhaite parler une fois de plus de la situation très grave du saumon sauvage et du saumon arc-en-ciel sur les côtes nord et centrale de la Colombie-Britannique.

Selon une récente étude, les pêcheries de l'Alaska récoltent des centaines de milliers de poissons en migration vers nos rivières. Au moment où nos stocks sont à la baisse, les Alaskiens sont devenus les plus gros pêcheurs de nombreuses populations de saumon sauvage de la Colombie-Britannique.

L'an dernier, des navires de la flotte commerciale de la Colombie-Britannique étaient amarrés au quai; des entreprises de pêche sportive étaient fermées et de nombreuses Premières Nations ne pouvaient pas attraper de poisson pour leur propre subsistance. La même année, le sud-est de l'Alaska a capturé 650 000 saumons rouges canadiens, dont 470 000 qui se dirigeaient vers la rivière Skeena. Il ne s'agit là que du saumon rouge. Il en va de même pour le saumon kéta, le saumon rose, le saumon coho, le saumon quinnat et le saumon arc-en-ciel.

Le Traité sur le saumon du Pacifique a été négocié pendant des périodes d'abondance relative, mais il ne parvient maintenant pas à remplir ses principaux mandats d'équité et de conservation et il ne sera pas renouvelé avant 2028. Il faut que la ministre des Pêches intervienne immédiatement. Nous devons utiliser des mécanismes pour ouvrir le traité et entamer des négociations d'urgence avec les Américains. Notre saumon sauvage ne peut pas attendre jusqu'en 2028.

* * *

[Français]

LES 24^E JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, ce matin avait lieu l'ouverture des 24^e Jeux olympiques d'hiver à Pékin.

Nous avons le devoir de nous souvenir que ces Jeux n'auraient jamais dû se dérouler en Chine, un État coupable d'un génocide envers sa propre population, le peuple ouïghour.

Nous avons toutefois le devoir de nous souvenir que ce n'est pas un choix ni la faute de nos athlètes. Les athlètes québécois sont aussi courageux que le gouvernement du Canada peut être pleureux face à la Chine. On parle de gens de chez nous qui ont consacré toute leur vie à leur sport et qui, aujourd'hui, ont l'occasion de briller devant le monde entier.

Au nom du Bloc québécois, je tiens à souhaiter la meilleure des chances à tous les athlètes du Québec dans chacune de nos régions. Je leur souhaite des résultats à la hauteur de leurs plus grands espoirs, de tous leurs efforts et à la hauteur de leur rêve olympique.

Chers Olympiens, chères Olympiennes, le Québec entier est derrière vous.

* * *

[Traduction]

JOHN HOPKINS

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de dire rapidement bonjour à Nickson, Clare, Jameson et mon épouse Larissa, qui sont à la tribune aujourd'hui.

Cette semaine, Regina a perdu John Hopkins, un de ses leaders communautaires les mieux connus et les plus respectés. PDG de la chambre de commerce de Regina, John est décédé mercredi après avoir livré un courageux combat contre le cancer. Il était un pilier du milieu des affaires et de la politique à Regina. De nombreuses

Questions orales

initiatives ont bénéficié de ses qualités d'organisateur pendant les 21 années où il a été à la tête de la chambre de commerce.

Le bon jugement et les sages conseils de John concernant la politique en Saskatchewan vont particulièrement me manquer. Nous avons partagé de nombreuses discussions autour d'un café ou d'un lunch. Ses opinions étaient toujours respectées, et sa bonté et sa générosité faisaient en sorte qu'il était toujours agréable de discuter avec lui lorsqu'on le croisait lors d'événements locaux.

Lorsque John a reçu son diagnostic de cancer, en 2018, il a affronté la maladie de front. Il a maintenu sa présence au sein de la communauté, profitant de chaque journée pour éduquer autrui au sujet de sa maladie et recueillir de l'argent avec ses amis du groupe The Garage Band.

La passion que John éprouvait pour le milieu des affaires de Regina était contagieuse, et il a indéniablement amélioré la ville lorsqu'il est devenu PDG en 2001.

Je demande à la Chambre de se joindre à moi pour rendre hommage à John Hopkins pour ses nombreuses années au service de Regina et transmettre nos condoléances à sa famille, à ses amis et à ses collègues de la chambre de commerce de Regina pour cette grande perte.

* * *

LE JUBILÉ DE PLATINE DE LA REINE

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Monsieur le Président, le dimanche 6 février, le Canada célébrera le jubilé platine de la reine. Cette occasion marquera le 70^e anniversaire du règne de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Il ne fait aucun doute que notre souveraine a vécu beaucoup de moments déchirants et de moments de joie sincère au cours de son règne. Pendant toutes ces années, elle a été un symbole de prudence, de stabilité et de leadership réfléchi, tout en exprimant des valeurs qui ont résisté à l'épreuve du temps.

La majeure partie des événements organisés pour souligner le jubilé auront lieu en juin. Le 2 juin, le jour du couronnement, on allumera une balise géante à Ottawa, l'une de 1 500 qui seront allumées partout dans le Commonwealth et au Royaume-Uni.

En l'honneur du service indéfectible de Sa Majesté au Canada, le gouvernement finance des projets communautaires pour rendre hommage à la relation de longue date entre le Canada et la Couronne.

J'invite tous les Canadiens à planter un arbre commémoratif ou à organiser un événement culturel pour célébrer les 70 ans de leadership de Sa Majesté la reine.

QUESTIONS ORALES

● (1120)

[Français]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, il est temps, après une semaine, de mettre fin à la manifestation qui se déroule devant la Colline du Parlement, à Ottawa, et de mettre fin aux restrictions qui en sont à l'origine.

Questions orales

Les démonstrations de haine et de racisme qu'on y a vues sont inacceptables. Nous assistons actuellement à un manque flagrant de leadership. Le maire d'Ottawa, les corps policiers, tous demandent que quelqu'un, quelque part, se lève pour y mettre fin.

Le premier ministre a, jusqu'à présent, préféré jeter de l'huile sur le feu et maintenir les restrictions plutôt que d'entendre les manifestants. Il est temps d'agir en leader.

Qu'entend faire le premier ministre, concrètement, pour mettre fin de manière pacifique à cette situation?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

J'ai eu hier soir une bonne discussion avec le maire d'Ottawa, M. Watson. J'ai ensuite fait des vérifications auprès de la GRC, qui a confirmé l'ajout de ressources sur le terrain.

Il faut se conformer à la loi, reconnaître toute la destruction causée par le convoi et continuer de soutenir les résidents. La GRC sera là pour appuyer la police d'Ottawa, qui possède les compétences.

* * *

LA SANTÉ

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, il s'est écoulé deux ans depuis le début de la pandémie. Plus de 34 000 Canadiens et Canadiennes en sont morts. Le virus de la COVID-19 a mis à rude épreuve un réseau de la santé qui était déjà à bout de souffle avant même que la pandémie commence.

Le réseau de la santé est malade. La COVID-19 n'en est pas la seule responsable. Le Canada est au 30^e rang des pays de l'OCDE quant au nombre de lits d'hôpitaux par habitant, avec 2,5 lits par 1 000 habitants. C'est presque deux fois moins que la moyenne de l'OCDE, qui est de 4,4 lits par 1 000 habitants.

Le premier ministre s'engage-t-il aujourd'hui à amorcer des discussions sur les transferts en santé avec les provinces?

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question.

La pandémie de la COVID-19 continue de mettre en évidence les défis auxquels font face tous les Canadiens en matière de soins, y compris les lacunes en ce qui concerne le matériel de prévention de contrôle des infections.

Nous avons été là pour soutenir les provinces et les territoires dès le début de la pandémie de la COVID-19, et nous continuerons de travailler avec les provinces et les territoires pour lutter ensemble contre la COVID-19.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais partager quelques autres chiffres avec mon collègue.

La situation est encore pire en ce qui a trait au nombre de médecins. Le Canada se situe au 32^e rang, avec 2,7 médecins par 1 000 habitants, alors que la moyenne de l'OCDE est de 3,6 médecins par 1 000 habitants. Il n'est pas étonnant que les gens aient de la difficulté à trouver un médecin de famille.

Les conservateurs ont promis d'augmenter les transferts en santé d'au moins 6 % par année et d'amorcer, dans les 100 premiers jours,

des discussions avec les premiers ministres pour trouver des solutions.

Le Conseil de la fédération se tient aujourd'hui. Le premier ministre va-t-il, oui ou non, s'engager à augmenter sans condition les transferts aux provinces?

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je le remercie également de me donner l'occasion de pratiquer mon français.

[Traduction]

Je vais répondre en anglais pour ne pas m'emmêler dans mes chiffres, puisque la question portait là-dessus.

Nous avons débloqué 63,7 milliards de dollars pour les mesures sanitaires, dont 14 milliards pour les vaccins et 5,3 milliards pour l'équipement de protection individuelle. Seulement l'an dernier, nous avons versé près de 42 milliards de dollars directement aux provinces et aux territoires.

Je tends la main à mon collègue du comité de la santé afin que nous puissions trouver des solutions ensemble dans le dossier de la santé.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, la pandémie a fait ressortir les défauts, le manque de vision et le sous-financement chronique du réseau de la santé, qui est à bout de souffle. Pourtant, le gouvernement n'a aucune stratégie pour y mettre fin. Les capacités insuffisantes, la pénurie de personnel et le délestage ont causé un tort irréversible aux Canadiens; tout ça parce que le gouvernement refuse d'augmenter les sommes consacrées à la santé.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de négocier les transferts en santé avec les provinces?

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, tout comme ma collègue, je fais moi aussi partie du comité de la santé, alors je serai ravi de pouvoir en parler plus longuement.

Je répète les chiffres que j'ai donnés tout à l'heure. Le gouvernement du Canada a bel et bien versé près de 42 milliards de dollars en soutien financier. Nous serons toujours là pour les provinces et les territoires.

Je suis conscient que nous devons poursuivre nos efforts afin de convaincre les Canadiens de se faire vacciner. Il faut parler aux gens et refuser de plier devant le mouvement antivaccins, qui semble pour le moment n'avoir qu'une idée en tête: enlever cette variable de l'équation.

● (1125)

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs promettaient de rencontrer les premiers ministres dans les 100 jours suivant leur arrivée au pouvoir pour examiner les besoins urgents des provinces, et ils promettaient aussi de hausser le pourcentage d'augmentation des transferts en santé pour le porter à au moins 6 %, de manière à fournir, pour les soins de santé, un financement stable, prévisible et à long terme.

Questions orales

Le premier ministre n'a élaboré aucun plan en vue de travailler dans l'intérêt de tous les Canadiens, et il n'a pas redonné aux Canadiens une vie normale. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas rencontré les représentants des provinces et des territoires pour discuter d'une solution au problème des transferts en santé?

M. Adam van Koevreden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout à fait faux, une fois de plus. Le premier ministre a des rencontres régulières avec les représentants des provinces et des territoires, tout comme le fantastique ministre de la Santé. J'ai représenté le ministre de la Santé à une rencontre fédérale-provinciale-territoriale tenue récemment. Nous avons discuté avec fierté d'enjeux importants pour les provinces et les territoires et fait en sorte de continuer à travailler à leurs côtés et à fournir le soutien nécessaire. Nous avons donné suite à chacune des demandes qu'ils nous ont faites dernièrement. Nous continuerons à travailler avec les provinces et les territoires...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je sais que c'est vendredi et que les députés souhaitent retourner chez eux, mais je leur demande de garder la silence pour me permettre d'entendre les réponses aux questions.

Le député de Beloeil—Chambly a la parole.

* * *

[Français]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, on observe dans les rues d'Ottawa et devant le parlement une aggravation importante de la situation qui commande, je pense, un appel très pacifique et très raisonnable au calme de la part de toutes les parties impliquées. Les médias évoquent un campement permanent. On parle d'une occupation qui pourrait s'étirer jusqu'au printemps, ce qui est une préoccupation majeure pour beaucoup de gens.

Que compte faire le gouvernement, réellement, lui-même, pour assurer la sécurité des gens? Plus précisément, est-il d'accord pour créer, tel que nous l'avons recommandé, une cellule de crise regroupant tous les corps policiers sous une coordination?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, il y a tellement de coopération entre la GRC et le Service de police d'Ottawa, qui sont les policiers responsables ici, à Ottawa.

Cette communication a commencé au début de cette manifestation et elle continue maintenant. Comme je l'ai déjà dit à mon collègue, hier soir, j'ai parlé avec le maire d'Ottawa et j'ai ensuite vérifié que la GRC va ajouter plus de ressources pour assurer que tout le monde est en sécurité sur le terrain.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, si je comprends bien, tout ce qui se passe se passe sans le gouvernement ou malgré le gouvernement, ce qui est assez inquiétant en soi.

Les extrémistes attendent des renforts venant souvent de l'extérieur de la région. Les camionneurs attendent des renforts. Il y a des projets de contre-manifestation avec un risque important que cela dégénère dans des affrontements.

Est-ce que quelqu'un, dans ce contexte-là, a contacté les porte-paroles, qu'on a fini par découvrir chez ces manifestants-là, pour leur demander de s'en aller avant que cela dégénère pour vrai?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que mon collègue comprend que les décisions sur le terrain opérationnel sont prises par les policiers dont c'est la compétence, soit le Service de police d'Ottawa.

C'est ainsi que notre démocratie fonctionne. Il faut toujours respecter les champs de compétence des services policiers pour prendre les décisions sur le terrain. Je sais que la police est en dialogue avec quelques leaders du convoi, mais tout cela, c'est la compétence de la police.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, des vétérans continuent d'attendre leurs prestations d'invalidité. Il y a d'importants retards dans le traitement des demandes depuis des années, et le ministre ne s'est pas engagé à maintenir les travailleurs temporaires en place au-delà du 31 mars. La liste des vétérans qui attendent encore de l'aide est beaucoup trop longue et, sans la contribution de ces travailleurs fort nécessaires, les choses ne feront que s'aggraver.

Qu'en est-il de la promesse du premier ministre d'appuyer les anciens combattants? Ces travailleurs temporaires doivent être embauchés de manière définitive pour que soit honoré l'engagement du Canada envers ceux qui ont servi le pays.

Quand le ministre prendra-t-il la défense de ceux qui nous ont défendus?

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de son travail au sein du comité des anciens combattants. Le gouvernement a investi près de 200 millions de dollars pour augmenter les effectifs de centaines d'employés, ce qui a permis d'accélérer les processus de traitement. Le budget de 2021 a aussi permis de prolonger la durée du service de ces ressources.

Je veux faire part d'une chose très importante à la Chambre. Au cours de la dernière année, le nombre de demandes non encore traitées a diminué de 40 %. Nous attaquer aux demandes accumulées est notre priorité absolue, et nous continuerons de faire le nécessaire pour appuyer les vétérans.

* * *

● (1130)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, la Première Nation de Marten Falls a déclaré l'état d'urgence parce que ses enfants n'ont pas pu aller à l'école de l'année. Pas à cause de la COVID-19, mais parce qu'il n'y a pas d'enseignants. Il est impossible de faire venir des enseignants dans un village qui souffre d'une grande crise des infrastructures et du logement.

Questions orales

Si ce n'est pas sécuritaire pour les enseignants, cela ne l'est certainement pas pour les élèves. La Première Nation a demandé de l'aide à la ministre toute l'année. L'année scolaire est maintenant à moitié terminée, et rien n'a été fait.

Quelles mesures la ministre prendra-t-elle pour garantir que les enfants de la Première Nation de Marten Falls auront droit à une éducation de qualité cette année?

M. Vance Badawey (secrétaire parlementaire de la ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, ce qui se passe à Marten Falls est inquiétant. Notre ministère fera un suivi auprès de la communauté, et continuera de le faire, pour veiller à trouver une voie à suivre qui fonctionnera. Tout le monde a droit à de l'eau propre et de bonnes infrastructures pour subvenir aux besoins de la communauté.

C'est pour cela que nous investissons pour faire lever les avis relatifs à l'eau potable depuis 2015. Jusqu'à présent, nous avons réussi à lever 127 avis de faire bouillir l'eau à long terme et à éviter que 208 avis à court terme ne deviennent des avis à long terme. Il y a encore du travail à faire dans tous les secteurs pour les communautés autochtones et pour les exploitants d'installation de traitement de l'eau et, bien sûr, les bonnes infrastructures dont toutes les communautés ont besoin...

Le vice-président: Le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola a la parole.

* * *

L'AIDE AUX SINISTRÉS

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé très clairement à la Chambre que les habitants de Princeton, en Colombie-Britannique, pouvaient compter sur lui et qu'il serait là pour les aider à reconstruire leur localité après l'inondation. La localité a besoin de 2 millions de dollars le plus rapidement possible pour sa reconstruction. Sans cet argent, l'impôt foncier de ses habitants devra augmenter de 70 %.

Le premier ministre peut-il dire aux gens de Princeton quand ils recevront l'aide fédérale qu'il leur a promise?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le député d'avoir posé cette importante question et de défendre si ardemment les intérêts de ses concitoyens et des habitants de la Colombie-Britannique. Je veux assurer à la Chambre que nous collaborons très étroitement avec les autorités provinciales. D'ailleurs, j'ai longuement parlé de ce dossier avec le vice-premier ministre de la province l'autre jour.

Dans le cadre du fonds d'aide financière en cas de catastrophe, nous avons débloqué plus de 5 milliards de dollars. Nous travaillons avec les collectivités et nous parlons aux administrations municipales de la province afin de les aider à se remettre des événements terribles causés par l'inondation. Je veux assurer au député que nous continuerons de travailler avec lui et les localités touchées, d'être là pour elles et de les aider à se remettre sur pied.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a pris un engagement dans cette enceinte. C'est aussi le premier ministre dont le gouvernement a donné à Loblaw, une chaîne d'épicerie milliardaire, 12 millions de dollars pour acheter de nouveaux réfrigérateurs. Aujourd'hui, les gens de Princeton veulent seulement rece-

voir les 2 millions de dollars que le premier ministre leur a promis pour rebâtir leur collectivité.

Le premier ministre peut-il dire pourquoi ils doivent attendre pendant que d'autres reçoivent de l'aide pour des choses qui sont souhaitables, mais qui ne sont pas absolument nécessaires?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je comprends la frustration du député, et nous la partageons.

Nous travaillons très fort avec la province. Je suis sûr que le député n'est pas sans savoir que l'Accord d'aide financière en cas de catastrophe est mis en œuvre en collaboration avec les autorités provinciales, et nous travaillons avec elles pour que les fonds parviennent le plus rapidement possible aux collectivités qui en ont besoin.

Nous savons qu'il y a énormément de travail à faire et qu'il y a des problèmes touchant les logements temporaires. Je signale également au député que, grâce aux fonds que la province et le gouvernement fédéral ont versés à la Croix-Rouge canadienne, on a pu offrir de l'aide financière et des services à nombre de familles. Plus de 7 500 familles ont reçu de l'aide directe grâce à cette contribution. Nous allons continuer de soutenir les gens de Merritt et l'ensemble des Britanno-Colombiens.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, une famille moyenne devra déboursier près de 1 000 \$ de plus en 2022 pour son épicerie. Cela ne compte pas l'augmentation du coût en ce qui concerne l'épicerie, l'essence, le chômage et le logement. Juste pour l'épicerie, 1 000 \$ de plus, c'est le salaire moyen d'un travailleur au Canada.

Les Québécois et les Canadiens en ont assez. Quand ce gouvernement va-t-il se lever pour déposer des actions concrètes afin de s'attaquer à l'augmentation du coût de la vie que toute la population subit présentement?

• (1135)

[Traduction]

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les Canadiens se préoccupent de l'abordabilité. Nous savons aussi que l'inflation est un phénomène mondial. Nous prenons très au sérieux la protection des Canadiens les plus vulnérables.

C'est le gouvernement actuel qui a proposé l'Allocation canadienne pour enfants et le Supplément de revenu garanti, qui sont tous les deux indexés en fonction de l'inflation et qui ont sorti presque 300 000 Canadiens de la pauvreté. D'ailleurs, en 2019, le gouvernement avait sorti 1,3 million de Canadiens de la pauvreté, ramenant ainsi le taux de pauvreté du Canada à un niveau qui n'avait jamais été aussi bas. Nous continuerons de mettre l'accent sur l'abordabilité.

Questions orales

[Français]

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, ce matin même, Statistique Canada nous apprend que 200 000 emplois ont été perdus en janvier et que le taux de chômage est maintenant rendu à 6,5 %. Voilà les vrais chiffres, et non ceux que la ministre nous a répétés toute la semaine.

Les gens peinent à arriver. Le coût de la vie est en explosion. Les gens ont moins d'argent dans leurs poches aujourd'hui, et ce, à cause des décisions du gouvernement libéral.

Pendant ce temps, que font les libéraux? Ils dépensent, dépensent et dépensent encore. Cela a une incidence directe sur l'inflation.

Quand ce gouvernement va-t-il s'occuper des vraies choses: des emplois et du coût de la vie qui touche la population?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens comprennent que l'inflation est un phénomène mondial.

Voici quelques chiffres qui le prouvent: le dernier taux d'inflation au Canada était à peu près de 4,8 %; aux États-Unis, il était de 7 %; en Allemagne, il est à plus de 5 %.

Je rappelle que notre inflation est inférieure à la moyenne du G7, à la moyenne du G20 et à la moyenne de l'OCDE.

* * *

[Traduction]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement tente de se servir de règles du XX^e siècle dans le monde numérique de 2022. Avec le projet de loi C-11, le gouvernement accorde encore davantage de pouvoir au CRTC à l'égard d'une solution future qui viendra dans un second temps.

Pourtant, le gouvernement pourrait agir dès maintenant pour aider les radiodiffuseurs canadiens en abolissant tout simplement les droits de licence de la partie II du CRTC. Le fera-t-il?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, ce projet de loi est très important pour les Canadiens, pour les artistes et pour les créateurs. Ses objectifs sont très importants. Il s'agit de faire contribuer les services de diffusion en continu à notre culture. On nous a dit qu'il existait des préoccupations par rapport aux médias sociaux. Nous les avons écoutées et nous y avons répondu.

Il faut maintenant se demander ce que les conservateurs feront cette fois-ci. Appuieront-ils les artistes et les créateurs, ou les abandonneront-ils une fois de plus?

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, je crois que les libéraux soutiennent également Facebook, puisque, rien qu'au cours des deux dernières années, ils y ont dépensé 4,2 millions de dollars pour des espaces publicitaires.

Lorsque ce projet de loi a été présenté, on aurait dit que c'était *Le Jour de la marmotte*, étant donné que les problèmes que comportait le projet de loi C-10 se répètent dans le projet de loi C-11.

L'ancien projet de loi C-10 prévoyait une exclusion pour le contenu généré par les utilisateurs, mais les libéraux ont exclu cette exclusion lors de l'étude en comité. Cette fois, l'exclusion pour le

contenu généré par les utilisateurs est exclue par la voie d'une autre exclusion.

Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas simplement exclure le contenu généré par les utilisateurs qui se trouve dans les médias sociaux et protéger ainsi les Canadiens?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je serais ravi de m'entretenir avec mon collègue et ami pour discuter du projet de loi et, peut-être, en expliquer certaines dispositions, car le projet de loi est fort simple. Il s'applique aux plateformes qui contribuent à diffuser la culture canadienne. C'est extrêmement important. C'est ainsi que nous racontons nos histoires. Notre culture, c'est notre passé, notre présent et notre futur. C'est notre histoire, notre musique et tout le reste. Ce projet de loi est fort simple. Il s'applique aux plateformes et non aux utilisateurs.

* * *

[Français]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Yves-François Blanchet (Beloil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le maire d'Ottawa a demandé un soutien effectif pour contrer une occupation manifestement illégale.

Les agents de la police d'Ottawa ont sans contredit besoin de répit, et la tension qui se développe va éventuellement devenir réellement dangereuse. Si le premier ministre vient ici quand la COVID-19 le lui permettra, il va « pogner un deux minutes ».

Le gouvernement comprend-il qu'en agissant ainsi, le message qu'il envoie aux manifestants est qu'ils peuvent rester tant et aussi longtemps qu'il leur conviendra, qu'ils sont quasiment les bienvenus?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, peut-être mon collègue n'a-t-il pas entendu ma réponse, un peu plus tôt, en cette période de questions.

J'ai vérifié hier si la GRC pouvait offrir davantage d'appui et de ressources sur le terrain pour aider le Service de police d'Ottawa, qui possède la compétence.

Il faut respecter les lois, de même que les droits des personnes qui habitent à Ottawa. La GRC aidera le Service de police d'Ottawa.

● (1140)

M. Yves-François Blanchet (Beloil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, parlons de respecter les lois pendant que le nombre de camions risque au contraire d'augmenter.

La manifestation est illégale, non pas pour les idées qu'elle véhicule — je suis en désaccord, mais ils ont le droit d'avoir des idées différentes et de les exprimer —, mais parce qu'on stationne des camions sur la ligne blanche au milieu de la rue. C'est illégal. On donne des contraventions.

Normalement, quand on fait cela, on regarde autour et on voit une pancarte indiquant « remorquage à vos frais ». N'est-il pas temps de mettre une pancarte « remorquage à vos frais »?

En passant, il est où, le premier ministre?

Questions orales

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je partage les inquiétudes de mon collègue, parce qu'il y a plusieurs interruptions et plusieurs exemples où la loi n'est pas respectée par le convoi.

C'est la raison pour laquelle il est très important que la GRC soit là pour offrir son appui au Service de police d'Ottawa et pour assurer à tout le monde qu'il faut respecter la loi, même sur la rue Wellington et partout à Ottawa.

* * *

[Traduction]

LES MESURES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE EN LIEN AVEC LA COVID-19

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, les PDG ont touché une rémunération extravagante en 2020, même ceux qui travaillent pour des entreprises qui ont tiré parti de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Le gouvernement a laissé les entreprises qui avaient reçu de l'aide fédérale verser des sommes colossales à leur PDG au moment même où les Canadiens peinaient à joindre les deux bouts.

Pourquoi la ministre a-t-elle laissé les entreprises se servir de l'aide fédérale pour rémunérer les PDG au lieu des travailleurs canadiens?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au début de la pandémie de COVID-19, des entreprises ont dû fermer leurs portes pour assurer la sécurité des Canadiens. Aujourd'hui, il y a plus d'entreprises actives qu'avant la pandémie, et le nombre de faillites et de situations d'insolvabilité est sous la normale. Grâce aux politiques économiques décisives du gouvernement, nous avons évité les séquelles économiques comme celles qui ont suivi la crise financière de 2008.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, en juillet 2020, Emploi et Développement social Canada a été informé que des paiements en double totalisant plus de 442 millions de dollars ont été versés au titre de la Prestation canadienne d'urgence. Or, pour que la vérificatrice générale puisse examiner le programme, l'Agence du revenu du Canada doit d'abord confirmer l'admissibilité des bénéficiaires, ce qui n'aura pas lieu avant 2023.

Le gouvernement va-t-il commencer à vérifier l'admissibilité des bénéficiaires maintenant afin que les Canadiens puissent savoir comment l'argent de leurs impôts est dépensé?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement veille d'abord à ce que les Canadiens, y compris les travailleurs d'ici, aient les mesures de soutien dont ils ont besoin pendant la crise sanitaire. Il est malheureux que, alors que la vague Omicron s'amorçait, le Parti conservateur ait voté contre le projet de loi C-2, lequel a mis en place des mesures qui soutiennent en ce moment les Canadiens.

Nous serons là pour les Canadiens. Nous nous sommes engagés à faire tout ce qu'il faut, aussi longtemps qu'il le faudra, et nous continuerons dans la même voie.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement vient encore de tourner le dos aux entreprises canadiennes du secteur des TI en accordant un contrat de nature sensible à une entreprise étrangère. On parle de tâches de nature tellement sensible que l'appel d'offres exigeait qu'elles soient exécutées à Ottawa à partir d'un ordinateur du gouvernement. Or, elles seront effectuées à l'extérieur du pays et certainement pas sur un serveur sécurisé du gouvernement. Mais il ne faut pas s'inquiéter, le gouvernement a simplement demandé à l'entreprise de s'assurer que les écrans ne soient pas tournés vers les fenêtres lorsque les tâches seront effectuées.

Est-ce vraiment une façon d'assurer la cybersécurité selon le gouvernement?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, les députés d'en face et les Canadiens qui nous regardent savent que le gouvernement prend très au sérieux les enjeux de sécurité nationale et de cybersécurité. Je peux assurer au député que toutes les questions relatives à la sécurité nationale et à la cybersécurité sont passées en revue par les organismes compétents, qui s'assurent que les données et la sécurité des Canadiens soient protégées.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Ce n'est pas du tout ainsi que les choses se passent, monsieur le Président. Lorsqu'on lui a posé la question, le gouvernement a prétendu que les travailleurs devaient rester aux États-Unis à cause des restrictions liées à la COVID. Toutefois, pendant la première année de la pandémie, 7 millions de personnes ont pu traverser la frontière pour se rendre au Canada. C'est bien connu, les libéraux ont même exempté de riches PDG américains bien branchés des restrictions imposées à la frontière.

Pourquoi les libéraux accorderaient-ils un passe-droit aux riches et aux bien branchés tout en disant aux entrepreneurs qui travaillent sur notre délicate technologie en matière de sécurité de simplement ne pas tourner leurs écrans vers la fenêtre lorsqu'ils travaillent?

• (1145)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, mes collègues comprendront que depuis le début de la pandémie, nous avons pris un train de mesures afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, et certaines de ces mesures concernent nos frontières.

Comme je l'ai dit, je ne crois pas que nous avons des leçons à recevoir de mes collègues en matière de sécurité. Nous prenons ce sujet, ainsi que la sécurité nationale, très au sérieux. Les Canadiens qui nous regardent savent que nous allons toujours prendre des décisions qui sont dans leur intérêt.

LA SANTÉ

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Monsieur le Président, cela fait des années que les libéraux promettent de lever l'interdiction discriminatoire visant les dons de sang. En décembre, la Société canadienne du sang et Héma-Québec ont déposé une recommandation visant à lever cette interdiction pour adopter des critères d'admissibilité fondés sur les comportements pour le don du sang. Le ministre de la Santé a déclaré que son gouvernement agirait rapidement à ce sujet, mais cela fait déjà six semaines et nous ne savons toujours rien du déroulement des choses, et du temps que cela prendra avant que ces changements soient mis en place.

Le ministre pourrait-il nous donner son échéancier pour que les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes et les femmes transgenres puissent enfin donner du sang et du plasma?

M. Adam van Koevreden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, à maintes reprises, nous nous sommes engagés à ce que les services de don du sang soient justes et équitables, car, j'en conviens, ils ne l'ont pas toujours été par le passé. Des mesures ont été prises, et comme nous le savons tous, il existe un échéancier pour que tout le monde puisse donner son sang au Canada. Nous défendons un avenir plus juste et plus équitable, et je partage l'avis de nombreux députés qui veulent que ces changements soient mis en place aussi rapidement que possible.

L'INDUSTRIE DE L'AVIATION

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, les aéroports de London et de Windsor, qui contribuent énormément à leurs économies locales, demeurent fermés aux vols internationaux, alors que de petits aéroports de la région et du reste du Canada ont été autorisés à reprendre leurs activités. Le ministre des Transports n'a donné aucune indication de la date à laquelle ils pourront recommencer à accueillir des vols internationaux. Ils ont perdu des revenus importants pendant cette saison hivernale cruciale. Bien entendu, les autorités de santé publique recommandent aux Canadiens de ne pas voyager, mais les gens ont besoin de savoir à quoi s'attendre dans les mois à venir.

Le ministre informera-t-il les habitants de London et de Windsor de la date à laquelle leurs aéroports seront rouverts aux vols internationaux?

Mme Annie Koutrakis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous conseillons aux Canadiens d'éviter tout voyage international non essentiel pour le moment. Cette recommandation s'ajoute à l'approche à plusieurs volets que nous avons adoptée à la frontière, y compris les tests PCR avant le départ et les tests à l'arrivée. Ces mesures sont fondées sur des conseils de santé publique et nous évaluons constamment la progression de la pandémie de COVID à l'échelle nationale et internationale. Nous n'hésiterons pas à modifier ces mesures au besoin.

L'ÉGALITÉ DES GENRES

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, pendant la pandémie, les membres de la communauté LGBTQ2 ont eu besoin de soutien de la part des organismes et des partenaires LGBTQ. Cette aide s'est avérée une véri-

Questions orales

table bouée de sauvetage pour bon nombre d'entre eux. Ces organismes ont fourni du soutien vital en santé mentale et en prévention du suicide, ainsi que des ressources précieuses comme des thérapies d'affirmation du genre et de l'aide au logement. Pour continuer ce travail essentiel, ils ont besoin d'aide financière durable.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse pourrait-elle faire part à la Chambre des mesures de soutien que notre gouvernement a prises à l'égard de la communauté LGBTQ2?

L'hon. Marci Ien (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée de défendre les intérêts de cette communauté. Elle a tout à fait raison. Les organismes LGBTQ2 constituent une ressource vitale pour les Canadiens. Ils ont besoin de notre soutien pour poursuivre leurs activités et continuer de croître.

Voilà pourquoi j'étais ravie d'annoncer cette semaine la prolongation, pendant une autre année, du financement de cette mesure historique qu'est le Fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2. Ce financement permettra aux organismes de renforcer leurs infrastructures pour faire avancer la cause de l'égalité des personnes LGBTQ2 partout au pays. Le travail acharné et la défense des droits des organismes LGBTQ2 ont façonné le combat pour l'égalité, ici au Canada et ailleurs dans le monde. Nous devons continuer à soutenir leurs efforts.

LA SANTÉ

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, il y a maintenant 420 jours que le Parlement a adopté à l'unanimité une motion soulignant le « taux de suicide alarmant au Canada », qu'il a qualifié de « crise sanitaire nationale », et qu'il a demandé à la Chambre « d'agir immédiatement » pour mettre en place une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres, soit le 988.

Ma question pour la ministre aujourd'hui est simple. Actuellement, quel est le numéro dont les Canadiens doivent se souvenir pour que, dans leurs moments les plus sombres, ils n'aient pas à faire une recherche sur Google pour trouver l'aide qui pourrait leur sauver la vie?

● (1150)

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement demeure résolu à mettre en place et à financer pleinement une ligne téléphonique nationale à trois chiffres visant à répondre aux crises de santé mentale et à prévenir le suicide. Le CRTC examine actuellement les commentaires du public recueillis au cours de consultations. Les consultations ont été prolongées et les commentaires seront acceptés jusqu'au mois de mars 2022 afin de pouvoir adapter la ligne à d'autres interventions et à des formats plus accessibles pour les personnes handicapées, comme les vidéos. Nous comprenons l'urgence de mettre en place cette ligne d'écoute et nous nous assurons bien faire les choses, notamment en veillant à ce que la ligne puisse mettre les gens en contact avec le soutien le plus approprié...

Le vice-président: Le député d'Edmonton—Wetaskiwin a la parole.

Questions orales

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, si le gouvernement ne connaît pas le numéro, comment peut-on s'attendre à ce que les Canadiens le connaissent?

Lorsqu'on fait une recherche sur Google, on finit par découvrir que le numéro qu'on peut composer en tout temps pour joindre le Service canadien de prévention du suicide est le 1-833-456-4566. Depuis le vote de décembre 2020, plus de 4 500 Canadiens se sont tragiquement enlevé la vie. Nous avons beaucoup de travail à faire ensemble en matière de santé mentale au Canada, mais cette mesure est une première étape relativement facile à franchir.

À quelle date précise le Canada aura-t-il enfin une ligne de prévention du suicide à trois chiffres, soit le 988?

[Français]

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Nous comprenons l'urgence de mettre cette ligne en place et nous allons nous assurer de bien faire les choses, y compris que cette ligne ait la capacité de connecter les gens au service le plus approprié et de la manière la plus appropriée. Cela repose sur des investissements de 25 millions de dollars sur cinq ans pour élaborer, mettre en œuvre, élargir et maintenir un service pancanadien de prévention du suicide entièrement opérationnel, également capable de fournir des services virtuellement.

[Traduction]

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont de plus en plus exaspérés par l'absence de leadership du premier ministre pour mettre fin à la pandémie. Nous voulons que les manifestations et les confinements prennent fin. Nous dénonçons la haine et la violence sous toutes leurs formes. Les derniers commentaires que les Canadiens ont entendus de la part du premier ministre remontent au mois dernier. Il a alors dit qu'il fallait « se terrer » cet hiver et espérer que tout irait mieux au printemps.

Les Canadiens ont besoin d'un plan plus détaillé. Ils ont besoin de leadership. Ils ont besoin d'unité pour passer à travers ces épreuves.

Quand le premier ministre et le gouvernement cesseront-ils de semer la division parmi les Canadiens et choisiront-ils de les rassembler dans un esprit d'espoir et d'optimisme, pour que nous puissions enfin venir à bout de cette pandémie?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'ose espérer que tous les députés reconnaissent le leadership dont ont fait preuve le premier ministre et le gouvernement libéral, qui se sont appuyés sur la science et les données probantes, qui montrent constamment et sans équivoque que c'est grâce à la vaccination que nous pourrions venir à bout de la pandémie. C'est dans cette optique que nous travaillons avec tous les Canadiens. Nous en avons d'ailleurs fait une question électorale pendant la dernière campagne: les Canadiens ont eu l'occasion de faire un choix, et ils ont choisi de soutenir la voie de la vaccination.

Je suis très préoccupé par les manifestations actuelles et les gens qui ne respectent pas la loi dans nos rues. Nous devons voir au respect des lois. Personne n'est au-dessus des lois, et cela vaut aussi pour le convoi.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, le ministre esquivé la question. La question qui importe le plus, à laquelle les résidents de ma circonscription veulent obtenir une réponse, est la suivante: quand les restrictions fédérales imposées en raison de la COVID-19 seront-elles levées? Les Canadiens méritent de la transparence. Ils méritent de savoir quel est le plan des libéraux, s'ils en ont un, pour ce qui est de la levée de ces restrictions.

Quels sont les indicateurs utilisés et à quelle échéance les Canadiens peuvent-ils s'attendre à voir les restrictions liées à la COVID-19 levées?

M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue, nous voulons tous que la COVID-19 soit chose du passé. Nous sommes cependant peut-être en désaccord sur la manière d'y arriver. Nous devons nous assurer que les gens de toutes les collectivités soient vaccinés. Nous encourageons tout le monde à se faire vacciner pour que nous puissions revenir à la normale.

Mon collègue sait qu'un grand nombre des confinements sont imposés par des autorités provinciales. Nous continuons de collaborer avec les provinces et les territoires pour veiller à la sécurité continue des collectivités.

* * *

● (1155)

[Français]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je suis complètement renversée par la réponse du ministre de la Sécurité publique au chef du Bloc québécois. Il vient de lui confirmer ici, devant tout le monde, que le gouvernement fédéral n'a jamais essayé de parler aux différents porte-parole des opposants d'Ottawa.

Il vient de confirmer qu'il refile à la police toute la responsabilité des pourparlers alors que c'est le gouvernement fédéral que les occupants sont venus interpeller. Mon collègue et ministre n'est pas ici pour commenter l'actualité, il est ici pour maintenir la sécurité publique. Quand prendra-t-il le leadership de la gestion de crise?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Le gouvernement est reconnu pour avoir pris de nombreux engagements pendant la pandémie. De ce côté de la Chambre, nous respectons la preuve et la science. La façon de sortir de cette pandémie est par la vaccination. Nous voulons continuer de suivre ce parcours.

Or, sur le terrain, il faut respecter la compétence de la police en ce qui concerne les décisions opérationnelles. Voilà comment notre démocratie fonctionne.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, ce qui se passe à Ottawa n'est plus une manifestation. C'est le siège d'un pays du G7. Pourtant, on sent que le fédéral prend cela à la légère.

Questions orales

Il faut que le fédéral organise une cellule de crise avec tous les paliers de gouvernement et tous les corps policiers. Il faut que le ministre de la Sécurité publique rende des comptes chaque jour en conférence de presse, comme le ferait tout bon gouvernement qui gère une crise. Est-ce que le ministre va enfin prendre la crise au sérieux et créer une vraie cellule de crise?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit plusieurs fois, il faut respecter la fonction de la police, qui a la compétence et la responsabilité quant aux décisions opérationnelles sur le terrain.

Le gouvernement a un accord d'engagement avec le public pendant la pandémie. Il faut suivre la science et utiliser la vaccination, qui est la stratégie la plus forte pour sortir de la pandémie.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, les prestations pour anciens combattants devraient être indexées à l'inflation. Pourtant, elles n'ont augmenté que de 2,7 %, alors que l'inflation a connu une hausse de 4,8 %. Pour les élites laurentiennes, c'est peut-être peu, mais pour les vétérans qui essaient de nourrir leur famille, chaque sou compte en cette période d'inflation galopante.

Le ministre des Anciens Combattants s'engagera-t-il à mettre fin à cette politique discriminatoire, pour que les vétérans puissent recevoir ce qu'ils méritent et nourrir leur famille?

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de s'être joint au comité des anciens combattants. Je lui rappelle que c'est l'actuel gouvernement qui a investi 11 milliards de dollars au cours des cinq dernières années pour appuyer les anciens combattants. Je signale également aux Canadiens que c'est le gouvernement précédent qui a congédié 1 000 travailleurs et fermé neuf bureaux.

Nous avons rouvert ces neuf bureaux. Nous avons investi dans les soutiens aux anciens combattants et nous continuerons de le faire.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, le prix du poulet a augmenté de 6,2 %, celui du bacon, de 19,1 % et celui de l'essence, de 33 %. Dans Lambton—Kent—Middlesex, les aînés, les personnes handicapées et les familles me disent qu'ils n'ont plus les moyens d'acheter ne serait-ce que les biens de première nécessité. Quant aux gens des régions rurales, ils n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture, quel que soit l'endroit où ils veulent aller. Parce que le gouvernement se désintéresse complètement de la crise inflationniste qui frappe le pays, les Canadiens sont de plus en plus mécontents et commencent à perdre espoir.

Que faudra-t-il pour que le gouvernement admette que la « Justiflation » fait mal aux Canadiens? À moins qu'il s'en moque?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes conscients de l'importance que les gens accordent au

coût de la vie. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'inflation secoue la planète entière.

Je ne peux m'empêcher de constater que les conservateurs nous accusent souvent de trop investir dans les Canadiens. Pourtant, pendant la dernière campagne électorale, ils ont promis de dépenser des sommes supérieures à celles que nous investissons actuellement. Quant aux politiques qu'ils ont fait miroiter, les spécialistes qui les ont analysées estiment qu'elles seraient insuffisantes dans à peu près tous les dossiers, du logement à la garde des enfants en passant par les changements climatiques.

Je crois que les Canadiens ont fait le bon choix aux dernières élections.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Monsieur le Président, AGT Foods, Federated Co-operative, Viterra et Cargill ont tous annoncé la construction d'usines de trituration de canola à Regina et dans les environs, ce qui créera 400 emplois à temps plein. Toutefois, la culture du canola exige de l'engrais, beaucoup d'engrais, et le gouvernement a annoncé qu'il allait imposer aux agriculteurs de réduire de 30 % leur utilisation d'engrais.

Pourquoi le gouvernement met-il en péril les nouvelles usines de trituration de canola de Regina?

● (1200)

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rassurer mon collègue.

Mes collègues savent à quel point nous sommes engagés à lutter contre les changements climatiques et les producteurs agricoles sont les premiers à en subir les effets.

Nous travaillons avec les représentants de l'industrie pour trouver les meilleures solutions. Nous contribuons aussi financièrement de façon importante pour aider nos producteurs à adopter de bonnes pratiques et à avoir accès à des équipements écoénergétiques.

Contrairement à ce que les conservateurs peuvent penser, la productivité ne va pas à l'encontre du respect de l'environnement.

* * *

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, selon un sondage de la firme Léger, plus des deux tiers des Canadiens croient qu'il est important que les plateformes de diffusion en continu contribuent à la culture canadienne. Selon le même sondage, ce sont les jeunes Canadiens qui veulent le plus que ces compagnies contribuent à notre culture.

Le ministre du Patrimoine canadien vient d'introduire un projet de loi sur la diffusion continue en ligne.

Peut-il nous dire concrètement ce que le projet de loi veut dire pour nos jeunes Canadiens?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue, car c'est vraiment une bonne question qu'il vient de poser. Cela démontre son intérêt pour nos artistes et nos artisans. Je l'en félicite.

Questions orales

Avec le projet de loi, les plateformes de diffusion en continu vont devoir contribuer à notre culture. Cela va créer plus de films, plus de séries et plus de musique de chez nous. C'est cela qu'il faut pour bâtir la prochaine génération d'artistes canadiens et pour soutenir les prochains Denis Villeneuve, The Weeknd et Cœur de Pirate.

Concrètement, avec notre projet de loi, les jeunes Canadiens vont pouvoir célébrer et participer à la culture, à notre culture, aujourd'hui et demain.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je ne serai sûrement pas la dernière personne à poser une question à propos du prix des produits essentiels. Le problème, c'est que 60 % des Canadiens affirment avoir du mal à payer chaque mois leur facture d'épicerie. Les statistiques de janvier sur l'emploi ont été publiées aujourd'hui, et les nouvelles ne sont pas bonnes. Le taux de chômage atteint 6,5 %. Autrement dit, plus de 200 000 Canadiens n'ont pas d'emploi. Au Canada, de nos jours, c'est une honte, et cette honte repose tout simplement sur les épaules du premier ministre.

Voici ma question: étant donné les centaines de milliers de Canadiens qui sont au chômage et la montée en flèche des prix, quand les Canadiens auront-ils à nouveau les moyens de payer la nourriture, l'essence et le chauffage de leur logement?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les statistiques publiées aujourd'hui indiquent que les entreprises et les travailleurs canadiens ont subi les conséquences du variant Omicron. Voilà précisément pourquoi nous avons mis en place des mesures pour les aider. En passant, le Parti conservateur a voté contre ces mesures d'aide.

Il n'en demeure pas moins que notre économie repose sur des bases saines et qu'elle récupère bien de la récession entraînée par la COVID. Nous avons récupéré 101 % des emplois perdus durant la pandémie, alors que ce nombre n'est que de 87 % aux États-Unis. En outre, Statistique Canada a publié des données montrant que notre PIB a connu six mois consécutifs de croissance.

Nous continuerons de mettre l'accent sur les Canadiens. Nous continuerons de mettre l'accent sur l'abordabilité.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Monsieur le Président, en novembre dernier, j'ai contacté le ministre de l'Immigration, ainsi que la ministre de l'Emploi et du Développement de la main-d'œuvre pour discuter d'un problème que rencontrent plusieurs entreprises de ma circonscription avec le programme des travailleurs étrangers temporaires. Malheureusement, silence radio, il n'y a rien.

Je me demande si ces ministres communiquent entre eux. Se parlent-ils?

Ont-ils un vrai plan pour réduire les délais de traitement et, surtout, simplifier la paperasse pour qu'arrivent enfin ces travailleurs dont nos entreprises ont grandement besoin?

[Traduction]

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à la question du député. Il a raison quand il dit que les entreprises doivent avoir accès à des travailleurs sans délai. Je répondrais en invoquant le fait que l'an dernier, nous avons accueilli le plus grand nombre de résidents permanents, notamment dans le cadre des programmes de migration économique, de toute l'histoire canadienne.

D'ailleurs, ce lundi, j'ai eu l'occasion d'annoncer un investissement de 85 millions de dollars pour réduire les temps de traitement, avec les permis de travail comme priorité.

Pour répondre à la question du député à savoir si j'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Emploi et du Développement social, nous avons une discussion prévue cet après-midi, comme nous en avons l'habitude, afin de travailler sur des programmes qui permettront aux travailleurs d'intégrer les entreprises canadiennes plus rapidement, car nous savons que l'économie peut prospérer si nous lui donnons accès à la main-d'œuvre nécessaire.

* * *

● (1205)

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le 28 janvier, nous avons appris que Rideau Hall a payé 277 592 \$ en règlements confidentiels et près de 170 000 \$ en frais juridiques la même année. L'ancienne gouverneure générale Julie Payette a démissionné parce qu'elle entretenait un environnement de travail toxique.

Combien d'argent encore a-t-on payé pour acheter le silence des personnes qui ont enduré des conditions de travail intolérables à Rideau Hall, et, plus précisément, quand le premier ministre a-t-il été informé de la situation?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je dirais à mon collègue qu'il serait préférable que toutes les questions relatives aux affaires juridiques qui relèvent du bureau du secrétaire de la gouverneure générale soient adressées directement à ce bureau.

Cela dit, je signale également à la Chambre que le gouvernement demeure fermement déterminé à veiller à ce que tous les Canadiens bénéficient d'un milieu de travail sain et sûr, et le premier ministre a pris un engagement en ce sens pour la fonction publique du Canada. Nous accueillons favorablement l'engagement de Son Excellence la très honorable Mary Simon à promouvoir un environnement positif à Rideau Hall pendant que son personnel et elle continuent de faire leur important travail pour l'ensemble des Canadiens.

* * *

LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

M. George Chahal (Calgary Skyview, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine marque le 26^e anniversaire de la désignation de février comme Mois de l'histoire des Noirs, grâce à la motion présentée par l'honorable Jean Augustine au Parlement. C'est un mois pour célébrer, rappeler et souligner les nombreuses contributions des Canadiens noirs et leurs réalisations.

Le secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Diversité et Inclusion) peut-il faire le point sur ce que fera le gouvernement pour soutenir le Mois de l'histoire des Noirs?

M. Paul Chiang (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Diversité et Inclusion), Lib.): Monsieur le Président, cette année, le thème du Mois de l'histoire des Noirs est « En février et en tout temps: Célébrons l'histoire des communautés noires aujourd'hui et tous les jours ».

Le gouvernement soutient les Canadiens noirs au moyen d'investissements dans un certain nombre de domaines, y compris le renforcement des capacités des communautés noires, le soutien aux jeunes Canadiens noirs, les programmes de santé mentale axés sur la culture ainsi que les stratégies à l'appui de l'entrepreneuriat et de la lutte contre le racisme.

En ce Mois de l'histoire des Noirs, j'invite tout le monde à se joindre à nous pour célébrer et souligner les nombreuses contributions que les Canadiens noirs ont apportées à notre pays.

* * *

LES TRANSPORTS

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, la pandémie a eu une incidence sur le secteur des transports. Les collectivités canadiennes doivent composer avec des compressions dommageables dans les transports en commun qui nuisent aux milliers d'ainés, de travailleurs et d'étudiants qui en dépendent quotidiennement. La Fédération canadienne des municipalités demande au gouvernement fédéral d'investir immédiatement des fonds pour que les gens puissent continuer de prendre le transport en commun, ainsi que pour contrer la crise climatique. Le NPD avait déjà fait cette demande en novembre, mais nous n'avons pas encore obtenu de réponse.

Quand les libéraux prendront-ils des mesures pour garantir que le transport en commun demeure viable pour les personnes qui en dépendent?

Mme Annie Koutrakis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que de nombreux Canadiens, y compris ceux qui vivent dans des régions éloignées et ceux d'origine autochtone, comptent sur le transport en commun pour leurs déplacements. Le ministre a envoyé une lettre à mes homologues provinciaux plus tôt cette année, et le gouvernement fédéral est prêt à apporter son aide aux provinces en ce qui a trait au transport en commun.

Je suis consciente que ce service revêt une importance cruciale pour les Canadiens. Nous continuerons de défendre leurs intérêts et de travailler avec nos partenaires provinciaux et de l'industrie pour trouver une solution.

* * *

LES OPIOÏDES

Mme Sherry Romanado (leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Il y a eu consultations entre les partis, et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Qu'un débat exploratoire sur la crise des opioïdes au Canada ait lieu le mardi 8 février 2022, conformément à l'article 53.1 du Règlement et que, nonobstant

Affaires courantes

tout article du Règlement, ordre spécial, ou usage habituel de la Chambre: a) tout député qui se lève pour prendre la parole pendant le débat puisse indiquer à la présidence qu'il partagera son temps avec un autre député; b) la période prévue pour le débat soit prolongée au-delà de quatre heures, au besoin, de manière à inclure un minimum de 12 périodes de 20 minutes chacune; c) la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

● (1210)

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les deux rapports suivants du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Le premier rapport est intitulé « Le Canada comme terre d'accueil: des mesures spéciales en matière d'immigration et d'asile sont nécessaires de toute urgence pour les Hongkongais ». Le deuxième rapport est intitulé « L'immigration au temps de la COVID-19: enjeux et défis ».

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à chacun de ces deux rapports.

LIAISON

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 107(3) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité de liaison intitulé « Dépenses et activités des comités — du 1^{er} avril 2021 au 15 août 2021 ».

Le rapport met en lumière le travail et les réalisations de chaque comité et décrit en détail le budget des activités approuvées par les membres des comités.

* * *

LOI SUR LA PROTECTION DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC) demande à présenter le projet de loi C-230, Loi modifiant le Code criminel (intimidation de professionnels de la santé).

— Monsieur le Président, ces deux dernières années, nous avons constaté combien notre système de santé est important et combien les professionnels de la santé qui y travaillent sont essentiels pour les Canadiens. Nous devons créer un environnement de travail qui protège et soutient les professionnels de la santé, et qui les encourage à poursuivre leur travail si crucial.

Ordres émanant du gouvernement

Je prends la parole aujourd'hui pour présenter un projet de loi d'initiative parlementaire intitulé « Loi sur la protection de la liberté de conscience ». Les professionnels de la santé ressentent de plus en plus de pression pour participer à des suicides assistés, ce qui amène bon nombre d'entre eux à remettre en question leur avenir professionnel au Canada.

Ce projet de loi propose de modifier le Code criminel afin de protéger les professionnels de la santé contre l'intimidation ou la coercition lorsqu'il s'agit de participer à une aide médicale au suicide, comme on protège de l'intimidation ou de la coercition les travailleurs qui veulent créer un syndicat ou y adhérer.

J'encourage tous mes collègues à adopter sans tarder ce projet de loi et ainsi montrer leur engagement profond à l'égard des professionnels de la santé et de la Charte canadienne des droits et libertés.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA CONCURRENCE

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD) demande à présenter le projet de loi C-231, Loi modifiant la Loi sur la concurrence (réparation de véhicules).

— Monsieur le Président, je suis fier de présenter un projet de loi qui, à mon avis, recevra l'appui de tous les députés, comme cela a été le cas dans le passé. Je remercie le député de Timmins—Baie James de m'avoir aidé dans ce dossier au cours des dernières années.

Le projet de loi a trois objectifs principaux. Premièrement, il modifiera la Loi sur la concurrence afin d'autoriser le Tribunal de la concurrence à rendre une ordonnance pour exiger que les fabricants de véhicules donnent accès aux ateliers de réparation indépendants aux informations de diagnostic et de réparation ainsi qu'aux pièces de rechange selon les mêmes modalités et de la même manière que les fabricants mettent ces informations et ces pièces à la disposition de leurs propres fournisseurs de services de réparation agréés.

Deuxièmement, il mettra à jour l'accord volontaire qui est en vigueur depuis 2009 et qui a été établi dans mon projet de loi initial afin d'inclure les droits des logiciels numériques qui couvriront les innovations et les technologies futures pendant la transition vers des normes sans émission pour les véhicules électriques.

Enfin, et surtout, il garantira aux consommateurs le droit de choisir l'endroit où ils font réparer leur véhicule, il aidera l'environnement en réduisant et en assainissant les émissions produites par les véhicules, et il améliorera la sécurité publique puisque les véhicules en circulation seront réparés, en ordre et dans le meilleur état possible.

J'espère que ce projet de loi connaîtra le même sort que ma tentative précédente, qui a permis au Parlement d'intervenir dans ce dossier important.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

• (1215)

LE PERSONNEL PARLEMENTAIRE

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis, et j'espère que vous constaterez qu'il y a consentement à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que la Chambre exprime sa gratitude à tout le personnel parlementaire qui continue de faire le travail indispensable et nécessaire pour que le Parlement fonctionne efficacement et de façon sécuritaire dans ces circonstances difficiles.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée propose la motion veuillent bien dire non.

Comme il n'y a pas de voix dissidentes, le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE DE 2021

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le vice-président: Il restait un peu de temps au député de Chatham-Kent—Leamington pour des questions et observations, mais je constate que nous poursuivons le débat.

Le député de Medicine Hat—Cardston—Warner a la parole.

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite prendre quelques instants pour remercier notre ancien chef, le député de Durham. Il a travaillé fort pour le caucus conservateur et le pays. Il a servi dans les forces armées, puis a été député et chef de l'opposition. Je le remercie pour son service et son dévouement envers notre parti et notre pays, et je remercie Rebecca et sa famille pour leurs sacrifices.

Je suis heureux d'intervenir aujourd'hui au sujet du projet de loi C-8.

Les attentes étaient élevées à la suite d'élections inutiles qui ont coûté plus de 600 millions de dollars aux contribuables, des élections qui ont été déclenchées pendant une pandémie par le premier ministre et son gouvernement dans leur propre intérêt. Les résultats ont toutefois été clairs. Les Canadiens ont voté contre le fait d'accorder plus de pouvoirs aux libéraux dans une proportion de 67 %, pour être exact. Ils ont aussi majoritairement voté contre les scandales de corruption et l'ingérence de la part des libéraux dans une proportion de 2 contre 1.

Que s'est-il passé depuis les élections? Le premier ministre a pris des vacances pendant la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Il a retardé la reprise des travaux parlementaires pendant 60 jours et a rompu sa promesse de faire des gestes concrets au cours des 100 premiers jours de son mandat. Au lieu de rebâtir le pays en temps de crise, le premier ministre s'est aliéné à plusieurs reprises les Canadiens de l'Ouest et des régions rurales. Il a appliqué la pire forme de politique clivante et a tenté d'étiqueter les personnes qui ne partagent pas son opinion en les qualifiant de haineuses. Aucune personne responsable, encore moins le dirigeant d'un pays, ne devrait faire circuler des qualificatifs comme « misogynne » ou « raciste » avec autant de désinvolture et d'insouciance.

Personne ne sait mieux que les Albertains à quel point les libéraux sont prêts à sacrifier de braves gens qui travaillent fort. D'une année à l'autre, les libéraux ont fait disparaître de plus en plus d'emplois dans la province. Ils ont ensuite éliminé quatre pipelines au moyen de leur loi anti-pipeline. Ils ont ignoré les appels des communautés autochtones qui comptent sur des ententes sur la mise en valeur des ressources. Ils ont créé des problèmes politiques avec des partenaires commerciaux clés, qui causent du tort aux agriculteurs de l'Ouest. Ils ont aussi cherché à s'en prendre au gouvernement de l'Alberta à la reprise des travaux. Ils se sont donné pour mission de bâtir un réseau écologique d'énergie propre, mais, paradoxalement, ce projet sera probablement retardé d'au moins une décennie, car plusieurs sociétés énergétiques qui ont investi massivement dans les énergies renouvelables et les nouvelles technologies ont quitté le pays ou ont tout simplement déplacé leurs investissements dans un autre secteur.

Même s'il était louable de débloquer des fonds dans la mise à jour économique et fiscale pour des tests de dépistage de la COVID, des prêts aux entreprises et des projets visant l'amélioration de la qualité de l'air dans les écoles, la mise à jour est restée muette sur ce que les provinces et territoires réclament le plus depuis deux ans: une injection de fonds dans les soins de santé. La pandémie a éprouvé les travailleurs de la santé, les hôpitaux et l'ensemble du système, les menant presque au point de rupture. À preuve, des milliers sinon des dizaines de milliers de chirurgies et d'interventions ont été reportées. Il ne fait aucun doute que puisque beaucoup d'autres mesures préventives ont été repoussées et que des maladies n'ont pas été diagnostiquées, les patients auront besoin de mesures d'urgence au lieu d'une intervention précoce. Tout cela fera assurément augmenter le coût des soins de la santé.

Les provinces sont sur un terrain encore plus glissant sur le plan financier. Par exemple, Terre-Neuve a déjà bénéficié d'une sorte de renflouement, alors que les autres provinces risquent de connaître une crise économique à cause des dettes contractées pendant la pandémie. Compte tenu de ses dépenses excessives avant et pendant la pandémie, le gouvernement fédéral n'est pas bien placé pour les aider. Selon le directeur parlementaire du budget, le tiers de ces dépenses, ou environ 177 milliards de dollars des dépenses engagées pendant la pandémie, n'était pas lié au plan de gestion de cette crise

sanitaire. Cela représente environ six ans de dépenses militaires, six ans de financement des soins de santé en Alberta ou plus du double des transferts provinciaux et territoriaux.

Je viens d'une circonscription en bonne partie rurale où les agriculteurs ont souffert et d'une grave sécheresse et des contrecoups de la pandémie. Le secteur agricole est essentiel aux échanges commerciaux du Canada, à ses relations avec les autres pays, à la bonne marche de son économie intérieure et même à la vigueur de son économie rurale, quand on y pense.

• (1220)

Les agriculteurs et les Canadiens des régions rurales ont été oubliés dans le discours du Trône, et on ne comprend pas trop pourquoi. Depuis cinq ans, ils paient une fortune — des dizaines de milliers de dollars dans certains cas — à cause de la taxe sur le carbone. Leurs frais d'exploitation ont augmenté, et le prix des produits alimentaires est à la hausse partout au pays.

Ces coûts font mal aux agriculteurs, qui sont incapables de rivaliser avec les États-Unis ou le reste du monde. La hausse des prix nuit aux producteurs alimentaires canadiens, qui veulent utiliser des produits agricoles d'ici, mais qui doivent composer avec le prix élevé des produits américains. Les chefs de petite entreprise ont la vie dure, car les coûts ultérieurs augmentent, tout comme les charges sociales, la TPS et j'en passe. À qui peuvent-ils refiler ces coûts? Aux consommateurs, donc aux familles qui voient leur facture d'épicerie grimper en flèche.

Le gouvernement a promis d'améliorer la situation, de soutenir les agriculteurs et d'aider tous ceux et celles qui consomment des produits agricoles d'ici. Avec le projet de loi C-208, les conservateurs ont proposé une solution ingénieuse, qui aurait exempté les activités agricoles des taxes sur le carbone. Cette exemption n'aurait entraîné aucun coût administratif et elle n'aurait pas non plus fait augmenter les coûts que doivent assumer les entreprises pour tenir le compte de ces dépenses.

La ministre des Finances, qui vient du centre-ville de Toronto, a eu une meilleure idée. Au lieu d'adopter une solution simple, facile à comprendre et à mettre en œuvre, qui réduirait les coûts, elle créerait plutôt une réglementation fiscale complexe qui pourrait changer au gré des caprices politiques. Cette approche ne réduirait pas les coûts et aurait pour effet, au final, de faire payer aux consommateurs un prix plus élevé tout en procurant aux agriculteurs peu ou pas d'avantages.

D'après le directeur parlementaire du budget, au lieu de voir leur fardeau fiscal réduit de dizaines de milliers de dollars, les agriculteurs obtiendraient un rabais allant de 1,47 \$ à 1,73 \$ par tranche de 1 000 \$ dépensés pour des activités agricoles admissibles. Le gouvernement fait preuve d'une générosité incroyable à l'endroit de la communauté agricole. Qui a déterminé quelles seraient les activités agricoles admissibles? C'est le gouvernement qui l'a fait. Qu'est-ce qui est admissible? Cette décision relève exclusivement de la ministre et du gouvernement.

Le Canada est actuellement confronté à beaucoup d'enjeux sérieux qui exigent une action immédiate. Il y a une crise de toxicomanie. Il y a une crise liée aux crimes violents et aux fusillades menées par des gangs criminels. Le Canada est de plus en plus laissé de côté par ses alliés alors qu'il subit des pressions et une hostilité accrues de la part d'autres pays. Nos forces armées manquent de travailleurs dans des métiers clés, de personnel, de matériel et de plans pour s'acquitter de leur mandat élargi.

Ordres émanant du gouvernement

L'inflation mine rapidement la classe ouvrière et les Canadiens à faible revenu. La colère, la rancœur et la division se répandent à une vitesse alarmante partout au pays, attisées par l'indifférence et le verbiage du premier ministre même. Les petites entreprises peinent à tenir le coup et sont incapables de trouver des employés. Les tablettes sont vides et les Canadiens ont moins d'options que jamais auparavant. Les pénuries d'employés et les fluctuations des capacités de production ont une incidence importante sur l'approvisionnement en marchandises.

Les investissements du secteur privé chutent de manière vertigineuse depuis 2015 et ont atteint un creux historique, ce qui laisse croire qu'au cours des prochaines années, le Canada connaîtra des défis au chapitre de la concurrence. Les prix de l'énergie à la consommation au pays se classent parmi les plus élevés du monde développé et les logements sont parmi les plus chers au monde.

Le gouvernement doit faire mieux. Il faut que le gouvernement ravale son orgueil et cesse de recourir à des expédients pour remédier aux failles de ses politiques bancales. La criminalité est en hausse. Avant de nous y attaquer, il faut mettre fin à la chasse aux sorcières qui sévit contre les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois, tandis que l'on ignore les gangs de rue et la contrebande d'armes à feu. L'inflation est en hausse, en grande partie en raison des dépenses incontrôlées, effrénées et inutiles des libéraux. Nous devons avoir un plan pour rétablir un équilibre et gérer adéquatement les dépenses.

Si nous corrigeons les politiques à l'origine de ces problèmes, nous pouvons commencer à résoudre la situation. Toutefois, si les libéraux ne reconnaissent pas leurs erreurs et leurs échecs, ils ne pourront jamais conduire le Canada vers des jours meilleurs. Ils tenteront à tout jamais de détourner l'attention des Canadiens avec des campagnes dans les médias sociaux, des mots-clés et des promesses qui ne seront pas tenues.

Il est possible de faire mieux. Les gens de ma circonscription, de même que tous les Canadiens, méritent d'être entendus et respectés par leur gouvernement. Ils méritent un plan de relance économique clair pour leur collectivité et leur pays. Ils méritent un plan pour gérer l'inflation, réduire la criminalité, faire diminuer le coût de la vie et assurer la sécurité nationale. Les Canadiens ne devraient pas avoir à attendre pendant presque une décennie pour que cela se produise.

• (1225)

M. Adam van Koevreden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de mon collègue avec intérêt. J'ai quelques questions pour lui. Il a répété que nous devrions dépenser moins et en faire plus. Toutefois, il a aussi dit que nous devrions dépenser plus et en faire moins dans certains cas. Il a prononcé un discours tortueux: aucune solution n'a vraiment été proposée à l'exception d'exhorter le gouvernement à en faire plus. Les politiques que nous avons présentées ces dernières années ont sauvé un nombre incalculable de vies et d'entreprises. Elles ont fait en sorte que les gens puissent retourner au travail.

Quelles sont les économies que le député voudrait faire? Où devrions-nous réduire les coûts? Quels programmes voudrait-il que nous abandonnions pour adopter une approche sous le signe de l'austérité et une solution qui, bien honnêtement, n'existe pas en ce moment?

M. Glen Motz: Monsieur le Président, il est intéressant qu'un discours tortueux appelle une question tortueuse.

Je dirai au député d'en face que c'est le gaspillage qu'il faut cibler. J'ai parlé des 177 milliards de dollars qui sont dépensés par le gouvernement. Le gouvernement a affirmé qu'il s'agissait de dépenses liées à la pandémie, mais il n'y a aucune reddition de comptes. Le directeur parlementaire du budget a dit qu'il ne sait pas si les 177 milliards de dollars de dépenses ont servi à quoi que ce soit en lien avec la pandémie...

M. Adam van Koevreden: Selon le député, à quelle entreprise de sa circonscription devrait-on retirer l'aide financière reçue?

M. Glen Motz: Si le député pose la question, je serai heureux d'y répondre.

Au bout du compte, le gouvernement a gaspillé beaucoup d'argent des contribuables canadiens depuis six ans. Le gaspillage est énorme. C'est là où nous commencerions. Mettons d'abord fin au gaspillage.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, mes collègues conservateurs passent passablement de temps à nous décrire l'effet de l'inflation sur le budget des familles et de la classe moyenne. Or, on remarque que cette inflation aura aussi un effet sur les gouvernements des provinces, notamment sur les systèmes de santé, qui ont à embaucher des gens, à s'approvisionner et à acheter du matériel.

Est-ce que mon collègue pourrait me dire pourquoi, selon lui, le gouvernement libéral refuse d'augmenter, de façon inconditionnelle, les transferts en santé comme demandé par le Québec et l'ensemble des provinces?

• (1230)

[Traduction]

M. Glen Motz: Monsieur le Président, je ne peux pas répondre, et je n'essaierai jamais de comprendre pourquoi le gouvernement fait ce qu'il fait.

Notre dette frôle maintenant les 1,4 billion de dollars. Le coût du service de la dette, si les taux d'intérêt devaient monter d'à peine un quart de 1 %, aurait de grosses conséquences sur la capacité du gouvernement à agir dans tous les secteurs, par exemple les transferts en matière de santé.

La pandémie nous a montré une chose: le gouvernement doit en faire plus dans le secteur de la santé et pour ce qui est des transferts en matière de santé. Notre parti s'intéresserait certainement à ce genre d'initiative à l'avenir.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NDP): Monsieur le Président, comme le collègue du député de Medicine Hat—Cardston—Warner, le député de Yellowhead, j'ai aussi fréquenté les commerces de Medicine Hat, car cette ville faisait partie de mon territoire de vente lorsque je travaillais dans le secteur public.

Aujourd'hui, le député a parlé de soins de santé. Hier, j'ai présenté une demande d'étude au comité des ressources humaines au sujet de l'économie des soins. J'ai espoir que les conservateurs vont appuyer les recommandations issues de cette étude quand elle sera terminée. Je prévois qu'on demandera de nouveaux investissements dans le secteur de la santé.

Le NDP est d'accord pour dire que l'imposition n'est pas juste, et que les grandes entreprises et les ultrariches ne paient pas leur juste part. Éliminer les échappatoires fiscales, en finir avec les paradis fiscaux et imposer les ultrariches de façon équitable sont des mesures qui nous permettraient d'investir dans les transferts en matière de santé et de mieux soutenir les Canadiens qui sont aux prises avec une hausse du coût de la vie.

Les conservateurs sont-ils d'accord que les ultrariches doivent commencer à payer leur juste part en matière d'impôt?

M. Glen Motz: Monsieur le Président, si la députée a parcouru le pays, et si Medicine Hat faisait partie de son territoire de vente, j'espère qu'elle s'est attardée davantage à cet endroit, parce que c'est une ville formidable, si bien qu'elle ne voulait probablement plus retourner à son lieu de travail.

Ce qu'elle a dit plus tôt au sujet de la culture des soins a piqué ma curiosité. Il est important de voir ce que nous, les conservateurs, réclamons depuis le début. Je crois que nous sommes tous d'accord avec le NDP sur certaines choses, y compris l'idée selon laquelle la santé mentale relève du domaine de la santé. Lorsque nous parlons d'une culture des soins au Canada, nous pourrions certainement commencer par cela.

M. Dan Muys (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre, surtout dans le cadre du débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Les Canadiens ressentent de l'inquiétude et de la frustration. Ils veulent un plan de relance. Ils veulent de l'espoir, mais ce n'est pas ce qu'ils ont obtenu le 14 décembre 2021, lorsque le gouvernement a présenté la mise à jour économique et budgétaire.

Les Canadiens sentent que le rêve de faire partie de la classe moyenne est en train de leur échapper, et cette mise à jour économique et budgétaire n'a rien fait pour dissiper cette impression. Elle l'a plutôt exacerbée. Cela n'a pas aidé les jeunes familles qui déménagent dans Flamborough—Glanbrook, principalement en provenance de Toronto et de la région de Peel, et qui sont préoccupées par la hausse effarante du coût de la vie. Cela n'a pas aidé les propriétaires de petite entreprise qui peinaient à se maintenir à flot, ni les agriculteurs qui fournissent nos aliments, ni les aînés. Il y a beaucoup de résidences pour personnes âgées dans ma circonscription. Bon nombre des aînés qui ont bâti ce pays doivent subsister avec un revenu fixe.

Dans le cadre de cette discussion sur le projet de loi C-8, j'aimerais parler de quatre choses: premièrement, la hausse vertigineuse du coût de la vie; deuxièmement, la crise du logement; troisièmement, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement; quatrièmement, l'absence de plan cohérent pour l'économie.

Parlons d'inflation. Les Canadiens en ressentent les effets quand ils se rendent à l'épicerie ou à la station-service et qu'ils reçoivent leur facture de chauffage. Ils n'ont jamais été plus pessimistes à l'égard de leur avenir financier. Je pense notamment à Gary, un aîné de Stoney Creek Mountain qui touche un revenu fixe. Il a récemment écrit à mon bureau. Il s'inquiète extrêmement du fait que, chaque mois, une part croissante de son revenu est consacrée à la nourriture et au carburant. Des aînés comme Gary, qui ont travaillé toute leur vie et ont contribué à faire du Canada le pays qu'il est aujourd'hui, méritent de profiter de leurs années de retraite, mais ils

Ordres émanant du gouvernement

ne le peuvent pas à cause des politiques irresponsables du gouvernement.

L'inflation est à son plus haut niveau en 30 ans. Plus tôt cette semaine, le gouverneur de la Banque du Canada a laissé entendre que l'inflation pourrait demeurer à 5 % pendant la première moitié de l'année 2022. Or, ce taux ne reflète pas fidèlement la situation parce que le prix du poulet a augmenté de 6 %, celui du bœuf de presque 12 % et celui du gaz naturel, de 19 %. Quant au prix à la pompe, il a atteint un niveau record à Hamilton et dans la région du Grand Toronto la semaine dernière. Il a augmenté de 33 %. Ce sont là des produits d'usage quotidien dont les familles ont besoin.

Le pire, c'est que le gouvernement refuse d'assumer sa part du blâme. Au début, il a dit aux Canadiens que cette situation n'était pas vraiment problématique. Puis, il a jeté l'éponge, et il a dit qu'il ne pouvait rien faire pour corriger le problème. Les jeunes familles dans ma circonscription qui paient 1 000 \$ de plus cette année pour leur panier d'épicerie méritent une meilleure réponse.

En parlant de problèmes qui touchent les jeunes Canadiens — une tranche de la population soi-disant chère au cœur du gouvernement —, le prix des maisons a augmenté de 25 % au pays. Dans ma région, l'association des courtiers immobiliers de Hamilton-Burlington a annoncé hier que le prix moyen d'une maison à Hamilton dépasse maintenant le million de dollars. Sous ce gouvernement, mes concitoyens ont vu la bulle immobilière devenir la deuxième en importance dans le monde. On parle d'une inflation de 85 %. Jusqu'à quand les jeunes Canadiens verront-ils ces prix monter sous le gouvernement actuel? Il n'est pas étonnant que tant de personnes âgées de moins de 30 ans aient complètement abandonné l'idée d'acheter un jour une maison.

L'autre problème que j'aimerais aborder est celui des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Ce problème a d'énormes répercussions sur notre économie et sur le commerce international. On n'a pas pris assez de mesures pour régler ce problème et on nous a proposé des solutions lacunaires dans la mise à jour économique et budgétaire de l'automne. Nous savons qu'il existe des facteurs qui compliquent les choses, comme la congestion des ports et l'explosion des prix des conteneurs. Il y a aussi bien sûr un manque de main-d'œuvre à tous les niveaux dans les chaînes d'approvisionnement, ainsi que des intrants accrus à toutes les étapes de la production.

De surcroît, le mépris du gouvernement à l'égard des camionneurs exacerbe encore davantage le problème. Comment pouvons-nous espérer résorber les retards dans les chaînes d'approvisionnement alors que de nombreux camionneurs sont en train de manifester? Ils sont juste de l'autre côté de ces murs. Ils sont frustrés et ils veulent être entendus. Pourtant, aucun dialogue n'a été entamé. Le gouvernement ne leur tend pas la main.

Les conséquences de ce problème pour les agriculteurs et les producteurs de ma circonscription sont qu'ils ne peuvent pas avoir de camions pour acheminer leurs produits sur le marché. Voici deux exemples de conversations que j'ai eues ces dernières semaines avec des concitoyens.

Ordres émanant du gouvernement

● (1235)

Ray, un agriculteur de Flamborough, cultive des grains biologiques. Il produit du maïs et du soja biologiques et les moult pour en faire de la nourriture destinée aux aviculteurs de la Pennsylvanie et du Nord de l'État de New York qui, à leur tour, vendent leurs poulets biologiques à des restaurants de la ville de New York. C'est une excellente affaire pour tous les participants, puisque chaque intervenant d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement touche une prime sur le produit, que les consommateurs de New York paient volontiers. C'est avantageux pour tous. Cependant, Ray est excédé, car il n'arrive pas à trouver des camions pour transporter le grain qui se trouve dans ses silos. Si le grain reste dans ses silos, Ray ne touche aucun revenu et ne peut donc pas acheter les semences dont il aura besoin pour ensemercer ses champs ce printemps en vue des récoltes de cette année. Il a besoin de ces liquidités.

Ray m'a dit que lorsque les camions viennent chercher le grain à son exploitation agricole, le tout se fait sans contact. Le camionneur reste dans son habitacle. Tout se fait électroniquement. Il n'a même pas besoin de baisser sa fenêtre. Voilà un autre exemple de perturbation de la chaîne d'approvisionnement au pays dont le gouvernement n'a pas suffisamment tenu compte dans sa mise à jour économique et budgétaire. En gros, la réaction du gouvernement est un haussement d'épaules.

Un autre exemple est celui de Jan, propriétaire d'une exploitation de culture en serre de ma circonscription. Il a lui aussi besoin de camions pour acheminer ses produits périssables vers les marchés. En plus de la pénurie de main-d'œuvre à laquelle il est confronté, le coût du transport a explosé, le coût des intrants a grimpé, le coût de l'emballage a augmenté, et il ne peut pas expédier ses produits par camion. La mise à jour économique et budgétaire ne contient rien pour redonner de l'espoir à Jan et aux producteurs canadiens. Il est urgent d'agir.

Une des omissions les plus frappantes de la mise à jour économique et budgétaire est l'absence de plan concret pour soutenir l'économie. Qu'est-ce qui est prévu pour favoriser la croissance économique? Des dépenses supplémentaires de 71 milliards de dollars que nous n'avons pas sont bien prévues, mais quel est le plan pour faire croître l'économie et absorber ces dépenses, pour créer la prospérité dont le pays a besoin afin que les gens aient plus d'argent pour acheter plus de biens et puissent s'adapter à l'inflation et pour que le pays ait les ressources dont il a besoin afin d'investir en santé et d'augmenter le nombre de lits des soins intensifs, qui est nettement insuffisant, comme l'a montré la pandémie?

Nous devrions tous nous inquiéter d'un rapport de l'OCDE publié la même semaine que la présentation de la mise à jour économique et budgétaire. Selon ce rapport, l'économie du Canada sera la moins performante des économies des pays industrialisés dans le monde dans une décennie, soit de 2020 à 2030. C'est scandaleux. L'OCDE dit que le Canada aura la croissance la plus faible de toutes les économies des pays industrialisés, c'est-à-dire pire que l'Italie ou la Grèce. Sans vouloir offenser mes amis grecs et italiens, ces pays affichent un piètre bilan sur le plan économique. Le Canada ne devrait pas se retrouver derrière eux.

Un autre rapport diffusé en janvier est encore plus préoccupant. Selon ce document, les investissements du secteur privé dans l'économie canadienne ont été les plus bas des dernières années. Où est la confiance du milieu des affaires? Où est le potentiel de croissance dont nous avons besoin pour l'avenir? Notre croissance éco-

nomique dépend des investissements du secteur privé, et non pas des dépenses du gouvernement. Le fait que la mise à jour économique et budgétaire ne tienne pas compte de cela n'est pas encourageant. Voilà une autre raison de voter contre le projet de loi C-8.

Aucun peuple ne travaille plus fort que les Canadiens. Aucun de nos vis-à-vis évalués par l'OCDE ne compte de personnes plus brillantes et ingénieuses qu'ici. Notre grand pays regorge de ressources d'un océan à l'autre. Le problème, ce ne sont pas les Canadiens. Le problème est ailleurs. Les perturbations économiques que nous connaissons sont causées par le gouvernement qui dirige ce pays. Le projet de loi C-8 ne laisse entrevoir aucun espoir de changement. Cette mesure législative ne renferme aucun plan qui permettrait de réaliser le potentiel économique du Canada. Nous pouvons faire mieux.

● (1240)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, le député a parlé de la chaîne d'approvisionnement. J'aurais quelques questions à ce sujet et au sujet du soutien que les conservateurs accordent aux blocus et aux convois un peu partout au pays.

Le député sait que je viens de l'Alberta. Aujourd'hui, les producteurs de bœuf de l'Alberta, l'Alberta Cattle Feeders Association et la Canadian Cattlemen's Association ont demandé qu'on mette fin au blocus à Coutts, dans le Sud de l'Alberta. Par ailleurs, à Ottawa, les manifestants ne cessent de brandir des symboles racistes comme des drapeaux confédérés et des étoiles jaunes.

Comment peut-on à la fois appuyer les manifestants et dire que la chaîne d'approvisionnement est en danger lorsque ces manifestants bloquent le transport des marchandises dans ma province et font preuve d'un tel manque de respect à l'égard de nos postes et de notre démocratie à Ottawa?

M. Dan Muys: Monsieur le Président, j'ai vécu en Alberta pendant neuf ans, et ma femme vient du Sud de l'Alberta, alors nous avons certainement ce point en commun. J'ai donné quelques exemples d'agriculteurs et de groupes agricoles de ma circonscription qui subissent les effets de ces événements et j'éprouve de l'empathie pour eux.

Je condamne personnellement certains des gestes posés par les manifestants. Je l'ai fait sur Facebook en fin de semaine. Mon grand-père a combattu les nazis dans la résistance flamande aux Pays-Bas, et nous abhorrons et condamnons les gestes qui ont été commis au Monument commémoratif de guerre du Canada. Le caporal Nathan Cirillo, un militaire d'Hamilton, ma ville natale, y est mort. Il a donné sa vie pour son pays lors de la fusillade en 2014.

Ce que nous voulons dire, c'est que le gouvernement doit discuter avec les camionneurs qui manifestent de façon légitime et pacifique. Nous devrions entamer des discussions afin de mettre un terme à la manifestation, aux confinements et aux retards dans les livraisons.

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue et voisin de son intervention d'aujourd'hui. Le député de Flamborough—Glanbrook représente effectivement la circonscription qui se trouve juste à côté de la mienne et je ne me suis jamais adressé à lui à la Chambre des communes auparavant. Je lui souhaite la bienvenue à la Chambre et je l'accueille comme voisin. Nous pourrions peut-être trouver un bon café à la frontière de nos deux circonscriptions et nous rencontrer, comme je l'ai fait à maintes reprises avec le député de Wellington-Halton Hills dans le passé.

Il a parlé de progrès et je suis d'accord avec lui. Nous avons d'autres choses en commun, comme notre héritage néerlandais, notre désir d'avoir une économie forte et la reconnaissance du fait que le Canada a offert à nos familles un brillant avenir — il leur a certainement offert une belle vie ces quelques 70 dernières années, si sa famille a immigré au Canada en même temps que la mienne.

Ma question est très simple. Au début de la semaine dernière, dans sa circonscription, j'ai annoncé une hausse de la disponibilité des services à large bande pour certains de ses concitoyens. C'est la quatrième annonce de ce genre que je fais pour sa circonscription au cours des deux dernières années. Je reconnais qu'il est nouveau à la Chambre.

J'aimerais savoir s'il veut collaborer avec moi pour aider plus d'habitants de Flamborough—Glanbrook à avoir accès à Internet haute vitesse chez eux.

• (1245)

M. Dan Muys: Monsieur le Président, je suis ravi de répondre à mon voisin de circonscription, et nous pourrions sûrement trouver un café-restaurant pour nous rencontrer. Je ne suis pas sûr s'il y en a un le long du chemin Milborough Town Line, car il y a surtout des champs, mais ce n'est pas grave. Je me rendrai à Milton, une merveilleuse collectivité.

Je souhaite toujours travailler de manière productive et collaborative avec tous les députés. En fait, une de mes premières réunions en tant que député était avec ma voisine et collègue, Filomena Tassi, qui est la ministre de l'Approvisionnement et qui représente la circonscription voisine de la mienne.

Une voix: Oups. Recrue.

M. Dan Muys: Je suis désolé, monsieur le Président, je devrais reformuler. Elle est la députée d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas.

Le vice-président: Le député de Milton invoque le Règlement.

M. Adam van Koeverden: Monsieur le Président, excusez-moi. Il s'agit d'un recours au Règlement simple, que je fais à la blague. Il ne faut pas désigner les députés par leur nom à la Chambre. Je juge bon de le mentionner, puisque mon ami et collègue vient d'arriver à la Chambre.

Le vice-président: Je crois que le député de Flamborough—Glanbrook a rectifié ses propos. Je considère donc qu'il s'est rendu compte de son erreur pendant qu'il parlait.

Le député de Flamborough—Glanbrook peut répondre brièvement, car j'aimerais garder du temps pour une autre question.

M. Dan Muys: Monsieur le Président, je travaille en collaboration avec tous les autres députés de la région d'Hamilton. C'est ce que nous faisons régulièrement quand nous travaillons ensemble.

Ordres émanant du gouvernement

Je remercie le député pour l'annonce concernant les services à large bande dans la région rurale de Flamborough—Glanbrook. Il reste encore beaucoup à faire, comme je l'ai souligné hier à la Chambre: 47, c'est excellent, mais il y a 8 000 résidences en milieu rural, dont la mienne, dont l'accès à Internet est inadéquat. Travaillons de concert pour que ce dossier continue d'avancer.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, mon collègue de Flamborough—Glanbrook a beaucoup parlé de ce qui manquait dans le projet de loi C-8, notamment de la pénurie d'emplois et des chaînes d'approvisionnement. Je rajouterais aussi des sommes pour les logements sociaux et abordables.

Ce qui nous tracasse un peu au Bloc québécois, c'est ce qu'il y a de trop dans le projet de loi C-8. Je parle ici du fait que le gouvernement veut s'immiscer dans le domaine de l'impôt foncier. Encore une fois, on s'ingère dans un autre champ de compétence qui ne relève pas du fédéral. Que pense mon collègue de cette façon de s'immiscer encore une fois dans les champs de compétence qui relèvent du Québec et des municipalités?

[Traduction]

M. Dan Muys: Monsieur le Président, j'ai habité en Alberta et au Québec, et je suis conscient que le Canada est un pays complexe. Il faut respecter à la fois les provinces et le gouvernement fédéral. Cette question me tient à cœur.

Pour répondre à la députée, j'ai dit tout à l'heure qu'il manque cruellement de logements dans mon coin de pays. Dans la région d'Hamilton, il faudrait 110 000 maisons de plus simplement pour rattraper les retards accumulés, alors j'applaudis tous les investissements qui peuvent être faits en ce sens et j'attends la stratégie du gouvernement dans le dossier du logement.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de m'adresser à la Chambre, surtout après un député aussi extraordinaire. Quel discours. Je l'en félicite.

Peu de gens me contrediraient si je disais que nous vivons dans une époque étrange. Nous devons en effet traverser une pandémie sans manuel d'instruction. Ce n'est pas la faute du gouvernement. Tous les gouvernements du monde sont dans la même situation. Certains ont proposé d'autres moyens de s'en sortir, cela dit. Nous devons en être conscients — et je parle au « nous » parce que jusqu'ici, nous avons adopté à l'unanimité la grosse majorité des mesures financières qui ont été proposées. Les Canadiens ont élu un gouvernement minoritaire, et ils en ont réélu un autre malgré la tentative éhontée du premier ministre d'accroître son emprise sur le pouvoir en déclenchant des élections aussi coûteuses qu'inutiles.

Nous devons prendre conscience du fait que, que ce soit à tort ou à raison, l'État a tellement dépensé dans la foulée de la pandémie que ses coffres sont maintenant vides. Je ne suis pas ici pour débattre du passé; je me contente tout simplement d'énoncer une évidence. Le Canada a dilapidé une bonne partie de ses ressources financières, qui sont disparues à jamais. Il faut en prendre acte. Pourquoi? Parce que, si jamais il advient une autre catastrophe, nos moyens d'intervention seront plus limités.

Ordres émanant du gouvernement

Je le répète, je ne dis pas ceci pour blâmer qui que ce soit. Je soulève ce point parce que nous devons reconnaître qu'il faut gérer nos finances très prudemment à l'avenir. Je vais donner un exemple. S'il est une chose que nous avons apprise au cours de la pandémie, c'est que le système de santé était mal outillé pour supporter la pression exercée sur lui, et c'est d'autant plus vrai maintenant, alors que des Canadiens pleinement vaccinés se retrouvent à l'hôpital et aux soins intensifs. Tous les premiers ministres provinciaux, peu importe leur allégeance politique, ont indiqué clairement que le Transfert canadien en matière de santé actuel ne suffit pas à répondre aux besoins des Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

J'ai quelque chose à dire à tous les députés. Le Transfert canadien en matière de santé se situe à un peu plus de 45 milliards de dollars par année. Dans le présent projet de loi d'exécution de la mise à jour économique, on prévoit que les dépenses augmenteront pour passer à plus de 55 milliards de dollars au cours de l'exercice 2026-2027. Autrement dit, pendant cette période, il y aura une augmentation de 10 milliards de dollars. J'espère que mes collègues du quatrième parti ont bien entendu parce qu'ils ont aussi la mauvaise habitude de qualifier de compressions les hausses de dépenses en santé.

Pour revenir à l'augmentation des dépenses en santé, soulignons que, d'ici l'exercice 2026-2027, le Transfert canadien en matière de santé augmentera de 10 milliards de dollars. Il y a un problème toutefois: les intérêts que nous payons aujourd'hui pour le service de la dette se chiffrent à un peu plus de 20 milliards de dollars. Au cours de cette période, ce montant va lui aussi augmenter. Le même projet de loi d'exécution du budget prévoit que les coûts liés au service de la dette augmenteront jusqu'à près de 41 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice 2026-2027.

J'entends déjà intervenir les députés du parti au pouvoir. « Mais le ratio dette-PIB! », diront-ils. « Et la cote de crédit AAA! », ajouteront-ils. Or, voici le problème. Nous savons que deux choses se produiront d'ici l'exercice financier 2026-2027: le Transfert canadien en matière de santé augmentera de 10 milliards de dollars et les coûts liés au service de la dette augmenteront de plus de 20 milliards de dollars. C'est 10 milliards de dollars pour la santé et 20 milliards de dollars pour le service de la dette. Pour être bien clair, je souligne que l'augmentation du coût du service de la dette est deux fois plus élevée que celle du Transfert canadien en matière de santé. Y a-t-il d'autres députés que la situation préoccupe? Je ne parle pas de la ministre des Finances, qui a clairement indiqué hier qu'elle n'y voyait pas de problème.

N'oublions pas que la multiplication par deux du montant des intérêts sur la dette est basée sur les taux d'intérêt actuellement en vigueur. Or, nous savons que les taux d'intérêt ne vont pas demeurer aussi bas. S'il y a une chose sur laquelle les Canadiens s'entendent, c'est la valeur accordée au système de santé, maintenant plus que jamais.

• (1250)

Tout le monde dans cette enceinte sait que les dépenses en santé préoccupent tous les Canadiens. N'oublions pas que la population vieillit et qu'il y aura moins de travailleurs pour soutenir un nombre croissant de Canadiens à la retraite. Les données démographiques sont claires à cet égard. Je souligne cette raison, en plus des autres que j'ai déjà mentionnées, parce que nous savons que ce projet de loi propose encore plus de dépenses de relance.

Avant que les gens rejettent ces questions du revers de la main sous prétexte qu'elles sont typiquement conservatrices, n'oublions pas que c'est le directeur parlementaire du budget lui-même qui s'est penché sur ces chiffres. Comme nous le savons, ce dernier a également affirmé que les dépenses de relance ne sont pas nécessaires. Soulignons pourquoi il a dit cela. Malheureusement, compte tenu des chiffres d'aujourd'hui sur l'emploi, ces données ne sont probablement pas tout à fait à jour, mais la semaine dernière, le directeur parlementaire du budget a indiqué que le Canada avait récupéré 106 % des emplois qui avaient été perdus au début de la pandémie. C'est une statistique dont j'ai souvent entendu des ministériels se vanter. Plus tôt cette semaine, la ministre des Finances, qui est aussi la vice-première ministre, a dit ceci:

Statistique Canada a publié aujourd'hui de nouvelles données qui montrent que notre PIB a augmenté de 0,6 % en novembre. Cela signifie qu'avant l'arrivée d'Omicron, notre économie était complètement remise de la récession due à la COVID-19.

Pour récapituler, le gouvernement admet lui-même que le taux d'emploi et le PIB ont tout récupéré. Pourquoi alors emprunter pour dépenser davantage, quand l'objectif de ces dépenses a essentiellement été atteint? Ce n'est pas moi qui l'affirme. Le Bureau du directeur parlementaire du budget a indiqué la même chose. De telles dépenses sont tout simplement du gaspillage. Le gouvernement prétend se fier à la science, aux données et aux faits. On peut dire que les données et les faits sont on ne peut plus clairs. La ministre des Finances les a confirmés.

Je vais maintenant passer à autre chose. Nous savons que l'inflation se trouve à son plus haut niveau en 30 ans. Nous savons que le chèque de paie des Canadiens s'amenuise, étant donné la hausse et le dégel prévus des taux du Régime de pensions du Canada et des cotisations à l'assurance-emploi. Peu importe sous quel angle on aborde la question, ces deux facteurs enlèvent de l'argent aux ménages canadiens à un moment où les taxes sur le carbone augmentent, les plateformes de diffusion en continu sont maintenant taxées, les factures de téléphonie cellulaire n'ont pas diminué de 25 % comme par magie, les taxes fédérales sur l'alcool augmentent encore, et, à l'échelle locale, l'impôt foncier est en hausse et les primes d'assurance-habitation montent en flèche, surtout pour les copropriétés. Peu importe le point de vue, la situation touche durement les Canadiens pratiquement à tous les égards.

L'abordabilité est devenue la plus grande préoccupation de bien des ménages canadiens. L'évidence dont personne ne parle, c'est l'endettement des ménages. Les ménages sont plus endettés que jamais. C'est important parce que les Canadiens vivent déjà de paie en paie. Le coût de la vie augmente essentiellement de façon démesurée à l'heure actuelle, et on a beau en débattre à la Chambre et tenter de trouver le coupable, cela n'aide pas les Canadiens à régler leurs factures.

J'ai une question à poser à l'ensemble de mes collègues. Que se passera-t-il lorsque le taux d'intérêt commencera à augmenter? Les ménages devront payer encore plus pour rembourser leurs dettes records. Qu'arrivera-t-il lorsque les Canadiens n'arriveront plus à joindre les deux bouts? Qu'arrivera-t-il lorsque les paiements mensuels pour rembourser leur prêt hypothécaire à taux variable augmenteront de 400 \$, 500 \$, voire plus et qu'ils n'auront plus les moyens de s'en acquitter?

Que se passera-t-il lorsque le plan de remboursement à taux fixe de leur prêt hypothécaire viendra à échéance et que les paiements à taux d'intérêt plus élevé qu'on leur proposera lorsqu'ils renouvelleront leur plan dépasseront leurs moyens? Chose certaine, de plus en plus de citoyens de ma circonscription se posent ces questions, et je suis convaincu qu'ils ne sont pas les seuls.

On ne peut pas fermer les yeux sur cette réalité. Pourtant, c'est exactement ce que fait le projet de loi C-8. Il exacerbera le problème. Voilà pourquoi je ne l'appuierai pas. Les Canadiens ont besoin d'un plan économique solide qui favorise l'abordabilité en cette période de hausse des taux d'inflation et d'intérêt. Malheureusement, ce n'est pas ce que propose le projet de loi C-8. Je remercie les députés de leur attention.

• (1255)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la droite conservatrice s'est clairement exprimée ces derniers jours. Elle refuse de soutenir le projet de loi C-8. Elle dira encore que c'est parce que le gouvernement doit réduire et cesser ses dépenses, comme le député vient d'en parler.

Le projet de loi C-8 prévoit plus de 1 milliard de dollars pour acheter des tests rapides. Les tests rapides sont absolument indispensables si nous voulons continuer à soutenir les petites entreprises et les Canadiens.

Si Ottawa n'achète pas ces tests rapides pour les distribuer dans les provinces et territoires, les conservateurs peuvent-ils me dire qui s'en chargera? Est-ce que ces tests devraient être achetés par les gouvernements provinciaux, les citoyens ou les entreprises?

• (1300)

M. Dan Albas: Monsieur le Président, je répondrai très clairement au député d'en face. Pour commencer, en Colombie-Britannique, nous n'avons pas accès aux tests rapides. La province a décidé de ne pas les utiliser, et avec tout le respect que j'ai pour les compétences provinciales, j'aimerais bien savoir les raisons qui sous-tendent cette décision. Toujours est-il que nous n'y avons pas accès que ce soit pour les entreprises, les écoles ou autres, à hauteur de ce que nous voyons dans les autres provinces.

En outre, j'aimerais ajouter que le député a politisé — je l'espère, par inadvertance — le directeur parlementaire du budget qui est un agent impartial du Parlement, au service de tous ici, y compris de ceux qui ne sont pas affiliés à un parti politique. Il ne s'agit pas de moi. Si le député veut me traiter de conservateur, de député de droite, d'Attila le Hun ou m'affubler de tout autre sobriquet, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais pour l'amour de Dieu, essayons d'avoir un peu de tenue et traitons le directeur parlementaire du budget avec le respect qui lui est dû pour son travail dans cette enceinte.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, je voudrais saluer mon collègue du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Il a clairement démontré que l'argent ne pousse pas dans les arbres.

Le budget fédéral du printemps dernier contenait une surprise, des mesures pour mettre fin au manque de fermeté dans le dossier de l'évasion fiscale. Il me semble qu'il y a là une source d'argent qui devrait revenir au fisc canadien et qui permettrait, par exemple, de meilleurs transferts en santé. Or, ces mesures de lutte contre les pa-

radis fiscaux annoncées au printemps dernier ne se retrouvent pas dans le projet de loi C-8 et semblent avoir complètement disparu des radars. Qu'en pense mon collègue?

[Traduction]

M. Dan Albas: Monsieur le Président, je veux remercier la députée de sa question et du travail qu'elle accomplit au comité de l'environnement en compagnie des autres membres et de moi-même. J'apprécie toujours ses interventions.

Je voudrais d'abord dire que tous ceux qui pratiquent l'évasion fiscale ou qui tentent de contourner le système devraient être forcés de payer leur juste part. Par contre, comme l'indiquent à répétition les rapports de Transparency International, le gouvernement ne fait rien pour lutter contre le blanchiment d'argent, entre autres.

La Colombie-Britannique a mis sur pied la commission Cullen, et cette dernière a produit son rapport final. Une des mesures qui ont été prises concernait notamment les casinos, mais ces activités ont simplement été déplacées vers d'autres provinces. Qu'il s'agisse d'évasion fiscale ou de blanchiment d'argent, le gouvernement a fait preuve de laxisme, et nombreux sont ceux qui en font les frais. Le blanchiment d'argent est un fléau qu'il faut endiguer.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPd): Monsieur le Président, une des questions soulevées par le député est celle de l'inflation, et celle-ci est liée au coût du logement. En plus de l'inflation, de nombreux facteurs influent sur la hausse fulgurante du coût du logement. Il y a entre autres la financiarisation du logement, une pratique qui consiste à voir le logement comme un marché boursier. Les fiducies de placement immobilier font partie du problème, et le gouvernement ne fait rien à ce sujet.

Est-ce que le député et les autres députés conservateurs appuient la mise en place de mesures visant à mettre fin à la financiarisation du logement et, plus particulièrement, à imposer un moratoire sur les fiducies de placement immobilier?

M. Dan Albas: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de la Colombie-Britannique, qui, plus souvent qu'à son tour, a soulevé la question de l'inaction dans le domaine du logement, en particulier dans sa circonscription, et du manque de fonds fédéraux, qui seront bientôt versés, selon ce que le gouvernement persiste à dire.

En ce qui concerne la financiarisation, j'ai effectivement quelques inquiétudes au sujet de la situation économique du pays sous le gouvernement actuel. Le comité des finances a tenu récemment des réunions sur le logement. Nous devrions nous tourner de son côté pour voir quelles seront les recommandations.

Cependant, si un entrepreneur a en ce moment 100 000 \$ et se demande s'il devrait l'investir dans son entreprise, dans une nouvelle usine, dans du nouvel équipement, dans l'embauche de personnel ou dans l'achat d'une maison, on lui dira que le capital productif devrait être utilisé dans le marché immobilier. Cette situation ne favorise pas l'embauche de personnel. Elle ne permet pas à plus de gens de travailler. Elle ne rend pas l'économie canadienne plus novatrice.

Malheureusement, tant que le gouvernement ne s'attaquera pas sérieusement à ces problèmes, le secteur immobilier dominera l'économie. Mettre tous ses œufs dans le même panier risque d'être une bien mauvaise idée.

Ordres émanant du gouvernement

• (1305)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, j'aimerais dire à quel point je suis ravie d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-8.

Je commencerai mon intervention aujourd'hui en parlant un peu des difficultés qu'ont connues les Canadiens et les gens partout dans le monde durant cette pandémie. Les deux dernières années ont été extrêmement difficiles pour beaucoup de personnes au Canada et partout dans le monde. Personne parmi nous n'aurait pu imaginer en mars 2020, lorsque nous avons quitté cette enceinte, que nous serions toujours en situation de pandémie deux ans plus tard, alors je comprends la frustration dont nous sommes témoins. Je comprends pourquoi les gens veulent revenir à la normale.

Je veux voyager. Je veux faire les choses que nous pouvions faire avant la COVID. Malheureusement, la COVID n'est pas encore chose du passé et nous avons toujours besoin des importantes mesures de santé publique qui permettent d'assurer la sécurité des gens et l'intégrité de notre système de soins de santé.

L'une des premières choses que je dirai, et cela ne surprendra personne à la Chambre, c'est que je suis très déçue d'où nous en sommes dans la situation actuelle. Je pense que nous n'avons pas bien travaillé, sur cette planète, pour que les vaccins soient adéquatement distribués aux gens partout dans le monde. Je pense que cette pandémie aurait évolué tout à fait autrement si nous avions mieux distribué le vaccin dans le monde et que nous ne serions pas en train de combattre un autre variant.

Cela m'inquiète parce que, quand je pense aux problèmes qui touchent l'humanité tout entière, et j'y vois comme précurseur notre réaction à la pandémie de COVID-19, je trouve que notre incapacité à trouver des solutions mondiales à des problèmes mondiaux, comme la crise climatique et la montée des inégalités, est un signe inquiétant.

Je suis ravie d'être vaccinée. Je suis ravie que mes parents âgés soient vaccinés et que mes enfants aient pu être vaccinés. Par contre, je veux que les députés comprennent que seulement 2,6 % des Nigériens et seulement 2,9 % des Tanzaniens ont eu accès au vaccin.

Nous sommes saisis aujourd'hui du projet de loi C-8 qui vise la mise en place de certaines mesures pour aider les Canadiens à traverser la pandémie. Cependant, je raterais une bonne occasion si je n'affirmais pas à la Chambre que je blâme la communauté internationale et le gouvernement de ne pas avoir contribué à la vaccination dans le monde entier contre le variant actuel.

Je vais parler de certains éléments du projet de loi C-8 auxquels je souscris. J'apprécie qu'on y ait prévu un crédit d'impôt pour les enseignants et une taxe sur les propriétés domiciliaires inhabitées appartenant à des non-Canadiens.

Je souscris également à certains des changements apportés à l'assurance-emploi, quoique le Nouveau Parti démocratique aurait fait des choix différents. Néanmoins, étant donné la situation actuelle, nous considérons que ces mesures ne suffisent pas pour aider les Canadiens. Ces changements à l'assurance-emploi ne permettront pas d'aider tous ceux qu'il faudrait aider. Ils ne suffiront pas. Je sais que le gouvernement a la possibilité de présenter un projet de loi qui en offrirait davantage et je l'invite à le faire.

Un autre élément que j'aime dans ce projet de loi est la ventilation dans les petites et moyennes entreprises et dans les écoles. En août 2020, j'ai pris la parole à la Chambre et j'ai présenté une motion adoptée à l'unanimité demandant que 2 milliards de dollars soient versés aux provinces pour les aider à assurer un retour en classe sécuritaire. Le gouvernement a accédé à cette demande et a envoyé 2 milliards de dollars aux provinces pour rendre les écoles plus sécuritaires.

Nous étions en 2020. C'est là que nous aurions dû investir dans la ventilation en milieu scolaire. Le besoin se faisait ressentir à ce moment-là. Deux années sont passées. Il n'y a aucun inconvénient à augmenter la ventilation dans les écoles. De fait, nous ne pourrions faire mieux pour assurer la sécurité des enseignants et des élèves.

J'ajouterai que cette mesure, outre le fait qu'elle aurait dû être prise il y a deux ans, n'est pas suffisante. Lorsque j'ai regardé les montants, j'ai constaté que moins de 5 000 \$ allaient être versés par école en Alberta. Cela pourrait fonctionner dans d'autres provinces, mais en Alberta, le premier ministre est en train de réduire le financement dans les écoles.

• (1310)

En Alberta, il y a actuellement 2 400 enfants d'âge scolaire qui sont atteints de la COVID-19. Ce nombre pourrait être plus élevé parce que, comme dans d'autres parties du pays, seuls les gens très malades peuvent se faire tester. Certains estiment que ce nombre est probablement plus près de 20 000, et nous ne connaissons pas les effets à long terme de la COVID sur les enfants.

De plus, en Alberta, de tels programmes doivent être assortis de conditions parce que nous avons vu ce qui se passe quand ce n'est pas le cas. Nous l'avons vu à maintes reprises. Par exemple, l'année dernière, nous avons appris que le gouvernement de l'Alberta n'avait pas utilisé des millions de dollars en financement fédéral d'urgence destinés à la lutte contre la COVID. Aucun autre gouvernement provincial n'était assis sur autant de fonds. Il faut donc imposer des conditions pour que cet argent soit versé aux écoles et aide les enseignants, les élèves et le personnel de soutien qui en ont besoin. Même si je souscris à la partie du projet de loi qui porte sur la ventilation, je pense qu'elle contient des échappatoires qu'il faut éliminer.

Toutefois, un aspect du projet de loi me déplaît réellement. J'ignore combien de fois les néo-démocrates sont intervenus à la Chambre pour dire au gouvernement que la récupération des prestations du Supplément de revenu garanti versées aux aînés canadiens constitue une attaque en règle contre ce segment de la population. Nous savons que les Canadiens sont durement touchés par l'augmentation du coût de la vie. Nous savons que tout coûte plus cher qu'avant, et les 2 millions d'aînés vivant au seuil de la pauvreté ou en-dessous sont les plus vulnérables. Or, ils ont été les plus durement touchés.

Je vais parler aux députés de certains des aînés qui ont demandé la PCU, les prestations liées à la COVID, parce que leur premier ministre leur a dit de le faire. Je vais parler aux députés de certains aînés, au Canada et dans ma circonscription, qui avaient droit à ces prestations et qui sont maintenant incapables de payer leur loyer, d'acheter leurs médicaments ou d'acheter de la nourriture. Il y a des aînés comme Ben qui, en raison d'un trouble d'apprentissage, a passé toute sa vie à pouvoir à peine subvenir à ses besoins en faisant du travail manuel au salaire minimum, ce qu'il faisait lorsque la pandémie de COVID a frappé. Aujourd'hui, l'entreprise pour laquelle il travaillait n'existe plus — elle a été victime de la crise économique provoquée par la COVID-19 en Alberta —, et sans le Supplément de revenu garanti sur lequel Ben comptait, le revenu total qu'il tire de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada est inférieur à son loyer mensuel, et il risque d'être expulsé. À 73 ans, Ben sort dans le froid glacial de l'hiver d'Edmonton pour aller frapper aux portes et essayer de trouver du travail pendant une pandémie.

Les libéraux nous diront qu'ils comprennent, qu'ils nous ont entendus et qu'ils ont réglé le problème. Ils vont aider Ben en mai. Ils pensent qu'il est acceptable que Ben soit dans la rue, où il sera incapable de répondre à ses besoins fondamentaux jusqu'en mai. Toutefois, la solution est très simple. Les libéraux pourraient régler le problème dès demain. Ils pourraient régler le problème pour les aînés de partout au pays demain, et pourtant, ils vont les faire attendre, souffrir et peut-être mourir parce qu'ils attendront jusqu'en mai avant d'agir. Cela me brise le cœur.

Je peux parler aux députés d'autres aînés, de nombreux aînés partout au pays et dans ma circonscription, Edmonton Strathcona. Je tiens à soulever cette question parce qu'il aurait pu en être autrement. Tout ce que le gouvernement devait faire, c'était d'exclure le revenu provenant de la Prestation canadienne d'urgence du calcul du Supplément de revenu garanti. C'est tout ce qu'il avait à faire. C'était si facile. Or, il ne l'a pas fait, et cela nous en dit long sur les priorités du gouvernement libéral.

D'autres éléments sont absents du projet de loi. Il n'y a rien au sujet d'une transition équitable pour les travailleurs. En Alberta, il faut vraiment commencer à penser à un plan pour aider les travailleurs du secteur de l'énergie. Le projet de loi ne prévoit aucuns fonds pour les transports en commun. Il ne prévoit rien pour les rénovations éconergétiques des ménages à revenu faible. Il ne prévoit rien en matière d'assurance pour les soins dentaires, les soins de santé mentale ou les médicaments. Il ne prévoit aucune mesure pour éliminer les paradis fiscaux et l'évasion fiscale, ni même pour améliorer l'application de la loi. Il ne prévoit pas d'impôt sur la fortune.

J'appuie certaines dispositions du projet de loi C-8, soit celles qui nous feraient avancer dans la bonne direction, mais le gouvernement a raté une occasion. J'espère vraiment que les libéraux y réfléchiront et qu'ils penseront à une façon de corriger les lacunes présentes dans le projet de loi C-8.

• (1315)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si la députée pourrait m'aider en me donnant quelques conseils sur ce qu'elle ferait dans l'exemple suivant.

Une habitante de ma circonscription m'a téléphoné pour me dire que sa prestation du Supplément de revenu garanti allait être réduite. Voici comment elle m'a expliqué la situation: « Alors que je

Ordres émanant du gouvernement

recevais le Supplément de revenu garanti, j'ai gagné un revenu d'appoint. J'ai accumulé une bonne somme en gardant des enfants. » L'argent qu'elle avait gagné en gardant des enfants a causé quelques problèmes parce qu'elle ne l'avait pas déclaré.

Dans des situations comme celle-ci, du point de vue du NPD, est-il possible qu'il y ait des circonstances où quelqu'un qui n'aurait peut-être pas dû recevoir la PCU soit obligé de la rembourser, d'une façon ou d'une autre?

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, je suis extrêmement déçue que le député blâme des aînés à risque alors que c'est le gouvernement qui les a plongés dans cette situation.

Je lui répondrai par une autre question. Le député pourrait peut-être me dire s'il pense qu'il y a des cas où une entreprise qui n'a pas utilisé l'argent aux fins prévues devrait être tenue de le rembourser. Le gouvernement semble penser que les entreprises ne doivent jamais rembourser les sommes reçues, même si elles les utilisent pour payer des briseurs de grève et mettre leurs travailleurs en lock-out, comme c'est arrivé dans ma circonscription.

Au lieu de nous attaquer aux aînés vulnérables, cherchons à rendre la situation plus équitable pour eux.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, je félicite ma collègue d'Edmonton Strathcona pour ce discours dans lequel elle a abordé de nombreux points. J'espérais qu'elle parlerait de la crise du logement. À l'heure actuelle, l'économie canadienne est fondamentalement une économie de l'immobilier. L'économie est menée par le secteur immobilier, ce qui comporte beaucoup de risques pour les aînés, les transferts en santé et l'éducation. Cette crise a des conséquences sur tout.

La députée convient-elle que le gouvernement regarde la situation en se tournant les pouces alors que nous assistons à ce que je décrirais comme le pire massacre économique au Canada?

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, mon voisin d'Edmonton Manning et moi avons une belle ville en commun. J'ai rencontré dernièrement le maire d'Edmonton pour parler de la crise du logement et du fait que le gouvernement fédéral ne fait pas le nécessaire pour régler la situation, par exemple en mettant en œuvre une stratégie de logement autochtone conçue avec la participation des Autochtones.

De toute évidence, la situation du logement est désespérée à la grandeur du pays mais l'un des problèmes, selon moi, c'est que nous n'avons pas de stratégie de logement solide pour les Autochtones du pays. Malgré les promesses à propos d'une telle stratégie, le gouvernement reste passif et ne fait rien pour qu'elle devienne réalité. Cela a déjà trop tardé.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais poser à ma collègue d'Edmonton Strathcona la même question que j'ai posée un peu plus tôt au député de Kitchener-Centre.

Au Bloc québécois, nous sommes assez d'accord avec le NPD et le Parti vert sur l'application d'une taxe sur les logements sous-utilisés. Par contre, l'intrusion du fédéral dans l'espace de la taxe foncière, le dernier champ de compétence dans lequel il n'avait pas encore mis les pattes, nous chicote un peu.

Ordres émanant du gouvernement

Il me semble qu'il serait plus adéquat que le fédéral travaille en collaboration avec les municipalités pour que ce soient elles qui perçoivent cette taxe et l'utilisent pour leurs infrastructures. Elles pourraient même viser plus de gens que ne le fait le projet de loi C-8 présentement, car il prévoit beaucoup d'exclusions. Qu'en pense ma collègue?

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, je remercie la députée pour sa question.

[Français]

Je suis désolée, mais je vais lui répondre en anglais.

[Traduction]

Je suis en train d'apprendre le français. J'ai encore du travail à faire.

Tous les ordres de gouvernement doivent intervenir, c'est un point important. En Alberta, il est particulièrement crucial que nous puissions travailler avec les municipalités étant donné que le gouvernement provincial semble vraiment peu enclin à soutenir certaines de ces initiatives et nous empêche d'accomplir ce que nous souhaiterions accomplir à l'échelle fédérale, municipale et provinciale. La députée a raison, le gouvernement fédéral peut tout à fait travailler avec les administrations municipales. Il peut même travailler avec les gouvernements provinciaux si ceux-ci sont ouverts aux initiatives, mais ce n'est pas le cas de l'Alberta.

• (1320)

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre au nom des formidables résidents de Calgary Midnapore.

Nous avons passé toute une semaine. Premièrement, je remercie le député de Durham du leadership dont il a fait preuve dans les 18 derniers mois. Je suis vraiment reconnaissante de la façon dont il a dirigé notre parti et des possibilités exceptionnelles qu'il m'a offertes. Je lui offre mes meilleurs vœux, ainsi qu'à son épouse, Rebecca, et à ses merveilleux enfants, Molly ainsi que Jack, qui a le même âge que mon fils Edward.

J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à notre nouvelle cheffe exceptionnelle, la députée de Portage—Lisgar. J'ai énormément de respect pour cette parlementaire qui nous a vraiment montré la voie à suivre dans le cadre des différentes fonctions qu'elle a occupées à la Chambre des communes, notamment en tant que ministre du gouvernement de Stephen Harper, et bien sûr en tant que leader parlementaire, en tant que leader parlementaire adjointe, et maintenant, en tant que cheffe du Parti conservateur. Il me tarde de la voir exercer son leadership pour unifier les conservateurs dans les prochains jours.

Enfin, avant d'en venir à l'essentiel de mon propos, je veux rendre hommage particulier à une personne toute spéciale de ma circonscription: Tyler Turner, qui a grandi dans le quartier de Sundance et qui a gagné l'or pour le Canada, notre première médaille d'or aux Championnats du monde des parasports d'hiver. Je suis si fière de cette personne originaire de ma circonscription, Calgary Midnapore. Je souhaite aussi remercier Dale Bradley, un électeur dont j'ai le soutien. C'est vraiment un moment spécial pour Calgary Midnapore.

Je vais maintenant faire ce pour quoi je suis ici aujourd'hui, c'est-à-dire répondre à l'énoncé économique de l'automne. L'his-

toire qui me vient en tête est une histoire très gênante. J'étais en maternelle à l'école Sam Livingston dans ma circonscription, à environ trois rues d'où mes parents, qui sont maintenant mes électeurs, habitent encore. Je peignais, je portais une blouse de peintre, et j'étais si fière de mon œuvre. Il se trouve que je portais une robe avec des bretelles en dessous de ma blouse et, quand j'ai enlevé la blouse, ma très bonne amie Kimberlee Crocker, qui habitait à deux rues de chez moi, m'a pointé du doigt et a dit: « Stephanie, tu es en sous-vêtement. »

Au cours des cinq premières années de ma vie, je n'avais jamais été aussi gênée qu'à ce moment précis où j'ai constaté que j'avais retiré non seulement ma blouse, mais aussi ma robe. J'étais plantée là dans mes petites culottes. Si j'avais eu quelque chose à dire à ce moment-là — et cette expression ne s'était pas encore popularisée —, j'aurais dit: « Il n'y a rien à voir ici ».

On pourrait dire la même chose au sujet de l'énoncé économique de l'automne. Il n'y a rien à voir ici. Vingt-quatre mois se seront bientôt écoulés depuis le début de la pandémie. Malheureusement, les Canadiens ont dû se confiner chez eux. Dans bien des cas, le gouvernement leur a offert de l'aide financière, que nous avons appuyée. En fait, nous sommes revenus maintes fois à la Chambre pour soutenir d'autres mesures en raison des erreurs du gouvernement. Malgré tout, nous étions de bons joueurs d'équipe. Nous voulions donner notre accord aux mesures dont les Canadiens avaient besoin à l'époque, alors nous avons appuyé les mesures prises.

Essentiellement, les Canadiens disposaient d'un surplus d'argent étant donné qu'ils ne pouvaient plus faire de sorties. Pendant ce temps, les travailleurs avaient déserté les usines, puisqu'ils respectaient les directives du gouvernement. Par conséquent, il n'y avait pas assez de marchandises et trop d'argent dans les poches des Canadiens. Ce surplus d'argent a fait bondir la demande pour des marchandises qui manquaient. Voilà ce qui nous a menés au problème d'inflation actuel.

Ce problème fondamental était toutefois accompagné d'autres difficultés, et le gouvernement ne nous a pas aidés à le surmonter. D'abord, le gouvernement s'est lancé dans des dépenses excessives, qui se poursuivent encore aujourd'hui. Comme je l'ai déjà dit, nous avons bien sûr fait preuve d'esprit d'équipe. Nous avons acquiescé aux besoins des Canadiens à ce moment-là. Cependant, le gouvernement ne cesse de rappeler notre refus de l'appuyer dans le cadre du projet de loi C-2, qui contenait d'autres dépenses, évaluées à 7 milliards de dollars. Bien franchement, nous étions très préoccupés des sommes déjà dépensées par le gouvernement à ce moment-là, ainsi que des sommes qu'il continuait à dépenser.

• (1325)

Par ailleurs, le gouvernement n'a pas pris de mesures économiques immédiates en fonction de l'insuffisance des stocks. J'ai souvent dit que si j'avais moi-même été à la place du premier ministre, j'aurais immédiatement entrepris un inventaire national dans les domaines de l'agriculture, des minéraux, de l'énergie, de tout, d'un bout à l'autre du pays, afin de voir ce que nous avons et ce dont nous avons besoin.

À dire vrai, j'ai pensé que la pandémie créerait pour nous des relations commerciales nouvelles et formidables partout dans le monde, grâce auxquelles nous compterions moins sur la Chine, mais rien n'a été fait en ce sens. En fait, nous n'avons pas commencé à produire ici même divers produits, dont des vaccins, en temps opportun. Les députés se rappelleront sans doute que nous avons expédié de l'équipement de protection individuelle en Chine. Au cours d'une réunion à laquelle j'ai assisté, la semaine dernière, le député d'Abbotsford a indiqué que le masque qu'il portait et qui avait été fourni par la Chambre des communes avait été fabriqué en Chine. Ce que j'essaie de dire, c'est que le gouvernement n'a pas pris de mesures immédiates à cet égard. Encore une fois, il n'y a rien à voir ici.

Que faut-il faire maintenant? Eh bien, je vais le dire. Je tiens à remercier David Dodge et le *Fall Economic Outlook* de Bennett Jones de ces informations.

Tout d'abord, il faut arrêter de dépenser. Il faut cesser de dépenser au rythme actuel, reconsidérer sérieusement où va l'argent et se demander si chaque dollar dépensé est nécessaire.

De plus, seule une productivité incroyable au pays nous sauvera de l'inflation à la hausse. C'est une des clés. Nous devons trouver des moyens de continuer d'encourager la production sur notre territoire. D'ailleurs, tout argent dépensé par le gouvernement en ce moment doit absolument servir à accroître la productivité. Fini les dépenses sans discernement. Encore une fois, jusqu'à maintenant, il n'y a rien à voir ici.

Parlons des répercussions sur la main-d'œuvre, un aspect qui, je le sais, a été soulevé à la période des questions aujourd'hui par mon collègue de Regina—Lewvan.

Nous avons perdu 200 000 emplois. Ce n'est pas négligeable. Depuis quelques mois, le gouvernement se félicite d'avoir créé 1 million d'emplois. Or, ce n'est pas lui qui les a créés. Ces emplois n'ont rien à voir avec une quelconque intervention bénéfique du gouvernement: ils sont simplement le fruit de la reprise économique naturelle à la suite de la pandémie.

En outre, le gouvernement dit que 106 % des emplois perdus ont été récupérés. Encore une fois, c'est faux. C'est aussi une exagération qui ne tient pas compte du rétrécissement de la population active, que ce soit parce que des travailleurs ont pris leur retraite ou qu'ils ont déménagé. Ainsi, étant donné que le nombre de travailleurs a diminué, mais que la population demeure la même, cela fait augmenter le taux d'emploi. Il est donc faux de dire que 106 % des emplois perdus ont été récupérés. Il n'y a rien à voir ici.

Le plus choquant, c'est que les libéraux ne réalisent aucunement l'effet réel de leur inaction. À l'automne, nous avons vu qu'ils ne sont même pas en mesure de dire combien coûte une livre de bacon. Ceux qui ne sont pas végétariens ne peuvent même pas dire combien coûte un poulet entier. Il y a un an, un poulet entier me coûtait 10 \$. Je viens de payer 18 \$ pour un poulet entier à Safeway.

Des voix: Oh, oh!

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, ils font du chahut. C'est ainsi que réagissent le premier ministre, qui avait deux bonnes d'enfants, et la vice-première ministre, qui retient seulement que le PIB devrait augmenter de 4,6 %.

Ordres émanant du gouvernement

L'expression « il n'y a rien à voir ici » a un double sens dans mon discours. D'abord, le gouvernement essaie de cacher son inaction. Ensuite, aucune mesure n'a été prise. Ce que je veux dire, c'est que les deux sens sont négatifs et que ce double emploi ne change rien au fait qu'il n'y a rien à voir ici.

● (1330)

M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai trouvé amusante l'anecdote de la mésaventure en maternelle, et je ne doute pas que c'est aussi le cas de tout le monde à la Chambre. J'ai toutefois beaucoup de difficultés à comprendre en quoi l'anecdote se rapporte aux discussions sur le projet de loi C-8, qui pourtant ne manque pas de sujets à aborder.

Je suis sûr que vous avez lu le projet de loi. Vous avez affirmé qu'il n'y a tout simplement rien à voir ici. Comme j'ai entendu la députée parler de l'importance des arts, j'ai une citation pour elle: « Il est bon de voir une enveloppe de 60 millions de dollars pour soutenir les travailleurs et les arts. L'industrie du spectacle a été durement touchée pendant la COVID-19, mais elle est loin d'avoir profité du même soutien que celui offert au tourisme et à la restauration. Les gens du secteur sont donc extrêmement reconnaissants. »

Compte tenu du fait qu'elle a très certainement lu le projet de loi avant de prendre la parole aujourd'hui, la députée d'en face ne se réjouit-elle pas du soutien offert aux arts et des nombreuses autres mesures proposées?

Le vice-président: Je rappelle au député, même s'il s'est corrigé à la fin de son intervention, qu'il doit adresser ses questions à la présidence et non directement à ses collègues en utilisant le « vous ».

La députée de Calgary Midnapore a la parole.

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je ne suis vraiment pas surprise qu'un député libéral tente de tourner en ridicule une anecdote personnelle qui m'a causé autant de douleur et d'embarras dans ma vie. Il n'a même pas essayé de faire un lien avec quelque chose de semblable dans sa vie. Il rit encore de moi en ce moment même.

Ce n'est pas surprenant. Je ne m'attends pas à ce que ces députés comprennent quoi que ce soit à l'économie, et encore moins qu'ils puissent sympathiser au sujet d'un moment embarrassant. Je suis persuadée que tous les députés ont déjà vécu un moment embarrassant.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens constatent en ce moment une hausse marquée du prix des habitations. Dans un précédent débat au sujet du projet de loi C-8, j'ai entendu un collègue conservateur de la députée dire qu'il était inutile que les gouvernements construisent davantage de logements sociaux et qu'ils devaient plutôt s'attaquer au problème du blanchiment d'argent. Il faut certainement s'attaquer au problème du blanchiment d'argent, mais je crois que la plupart des Canadiens croient que le gouvernement devra en faire beaucoup plus et que les problèmes liés au marché immobilier ne sont pas uniquement causés par le blanchiment d'argent.

J'aimerais que la députée propose des mesures concrètes que, à son avis, le gouvernement devrait prendre pour s'attaquer aux problèmes liés au marché immobilier qui, je le souligne, existaient avant la pandémie et le gouvernement actuel. Les prix de l'immobilier grimpent en flèche depuis un certain temps déjà. Que peut faire le gouvernement pour contrôler la situation?

Ordres émanant du gouvernement

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, croyez-le ou non, j'ai des mesures concrètes à proposer.

Premièrement, le gouvernement peut arrêter de verser des prestations aux personnes qui font du blanchiment d'argent ou qui achètent des armes avec cet argent. Ce serait déjà un pas dans la bonne direction. Si le versement des prestations pouvait se faire de manière plus responsable, ce serait fantastique.

Deuxièmement, je pense que pour que la situation du logement soit bonne, la situation économique doit d'abord être bonne. Quand les gens ont de bons emplois et qu'ils n'ont pas du mal à payer leur épicerie et leur essence, ils peuvent économiser pour acheter une maison. Je pense que ce serait formidable. J'ajouterai aussi que, dans notre dernier programme électoral, nous avons proposé une excellente initiative en matière de logement. Je crois vraiment que les libéraux devraient prendre connaissance de cette initiative dans notre programme pour que nous puissions aller de l'avant dans ce dossier parce que leur approche ne donne pas de bons résultats.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter ma collègue de Calgary Midnapore pour son excellent discours. Je suis content d'apprendre qu'elle affectionne l'art de la peinture, que j'apprécie bien évidemment aussi. Comme on le sait, nous avons de grands peintres, au Québec, notamment Riopelle.

Trêve de plaisanterie, il y a une chose sur laquelle nous, au Bloc québécois, nous entendons avec ma collègue: le manque de propositions concrètes pour remédier aux problèmes de rareté et de pénurie de main-d'œuvre au Québec.

Au Québec, il y a actuellement près de 1 million d'emplois à pourvoir, soit le double d'avant la COVID-19. Au Canada, le Québec est l'endroit où il est le plus difficile pour les entrepreneurs de pourvoir des postes présentement. Ce sont plus de 60 % des entreprises qui ont de la difficulté à le faire.

Le Bloc québécois a fait des propositions concrètes, notamment pour bonifier la productivité avec des crédits d'impôt et stimuler la recherche et le développement.

J'aimerais que ma collègue de Calgary Midnapore nous dise ce qu'elle pense de l'absence de propositions du gouvernement concernant le problème de rareté et de pénurie de main-d'œuvre.

• (1335)

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je veux également remercier mon collègue.

Premièrement, je pense que nous pouvons éliminer l'EMC. Deuxièmement, nous devons penser à l'automatisation. Finalement, nous devons trouver des incitatifs au travail pour les Canadiens.

Je tiens à dire que, maintenant, quand je fais de la peinture, je porte des vêtements.

[Traduction]

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'ai l'occasion de m'exprimer au cours de cette session parlementaire, et je veux remercier mes concitoyens de Provencher de m'avoir une fois de plus accordé le privilège de les représenter à la Chambre.

Je veux aussi en profiter pour remercier le député de Durham des services qu'il a rendus à notre pays et au Parti conservateur; et pour souhaiter la bienvenue à la députée de Portage—Lisgar en tant que nouvelle cheffe intérimaire de l'opposition et cheffe du Parti conservateur.

Je suis heureux d'avoir la possibilité de m'exprimer à propos de ce projet de loi. De ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons qu'il existe une crise de l'inflation. Nous savons combien il est difficile pour certains de joindre les deux bouts, et nous reconnaissons ce que le gouvernement continue d'ignorer. Les politiques du gouvernement sont à l'origine de cette inflation. Son absence de rigueur financière fait qu'il y a trop d'argent pour trop peu de marchandises. Les exigences relatives à la vaccination du gouvernement libéral ont provoqué des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et dans le secteur des transports, en plus de susciter des divisions dans notre pays. Pour finir, l'arrogance des libéraux a conduit des dizaines de milliers de vaillants Canadiens épris de liberté à manifester devant la Chambre afin de faire entendre leurs voix.

Dans cette optique, j'aimerais utiliser le temps de parole dont je dispose aujourd'hui pour parler de la partie 5 du projet de loi, soit les 300 millions de dollars destinés à appuyer les initiatives en matière de preuve de vaccination. La Saskatchewan et l'Alberta ont toutes deux indiqué qu'elles élimineront les restrictions, les exigences et les passeports vaccinaux. L'Ontario envisage de faire de même et de nombreux premiers ministres provinciaux parlent de passer à l'étape de considérer le virus comme endémique. Ce n'est pas le moment d'injecter 300 millions de dollars supplémentaires dans des initiatives de preuve de vaccination.

Comme je l'ai clairement dit depuis le début, je n'appuie pas les exigences relatives à la vaccination. Je pense qu'elles ne sont pas conformes à la Charte. Je pense qu'elles sont discriminatoires et qu'elles causent des divisions. Le Canada n'a pas besoin de plus d'insultes ou de divisions à l'heure actuelle. Il a besoin d'unité. Personne ne devrait perdre son emploi, son entreprise ou les possibilités auxquelles elle aurait autrement droit en raison de ce qui devrait être un choix médical personnel et privé. Je veux donc prendre le reste de mon temps de parole d'aujourd'hui pour lire une lettre que m'a écrite l'un de mes concitoyens. Il s'appelle Terry. Terry est sur le point de perdre son entreprise à cause des politiques du gouvernement libéral et je veux que le gouvernement libéral entende ce qu'il a à dire.

Il s'agit d'une lettre non sollicitée que j'ai reçue il y a quelques semaines et j'ai la permission de Terry de la partager avec la Chambre et tous les Canadiens aujourd'hui. Voici ce qu'il a dit:

« J'ai une petite entreprise de camionnage depuis neuf ans. Avant, j'étais travailleur autonome et je n'avais qu'un seul camion. Au début de la COVID, en 2020, je me suis dit que mes activités allaient être perturbées. Heureusement, ce n'est pas arrivé. On a jugé que le transport était un service essentiel et qu'il ne fallait pas qu'il soit perturbé. Par conséquent, il y a un an, j'ai enfin pu trouver plus de clients, accroître mes activités et recruter plus de propriétaires exploitants et de chauffeurs employés.

Ordres émanant du gouvernement

« Au cours des derniers mois, j'ai vu que les choses changeaient et qu'elles allaient peut-être toucher mes activités commerciales et c'est arrivé: on empêche les camionneurs non vaccinés de traverser la frontière canado-américaine, même si c'est dans le cadre de leur travail. Je ne suis pas vacciné. Je ne vois pas pourquoi je me ferais vacciner. Pourquoi? Parce qu'il n'y a rien de constant ou de logique dans ce qu'affirment les organismes fédéraux ou provinciaux. On repousse sans cesse les objectifs. Ce qui était demandé et acceptable hier change en cours de journée. Telle règle ne tient plus et ainsi de suite.

« C'est avec ça que j'ai de la difficulté. On nous avait dit que le vaccin nous empêcherait d'attraper la COVID. C'est finalement faux. Personne ne le savait, mais cela n'a pas empêché les autorités de répéter "faites-vous vacciner". Les histoires concernant tous les secteurs, les politiciens, les athlètes professionnels, les médias, les personnalités médiatiques et des gens ordinaires vaccinés, doublement vaccinés ou triplement vaccinés ne manquent pas et nous arrivent de partout sur la planète. Toutes ces injections censées empêcher, empêcher, empêcher et on constate qu'elles n'ont rien empêché de ce qu'elles devaient empêcher. Mais allez-y, faites-vous vacciner quand même, c'est pour vous protéger. Nous protéger de quoi?

« Je ne peux plus participer à aucun événement sportif. Je joue au hockey depuis 36 ans, à différents niveaux, et on m'a retiré mon passe-temps; je pense à tous ceux à qui on a aussi retiré leur passe-temps. La patinoire de Grunthal, au Manitoba, n'a même pas été ouverte cet hiver. Pensez aux conséquences pour tous les enfants et les adultes qui y allaient pour faire de l'activité physique et rencontrer des gens. Je ne peux plus aller manger au restaurant, mais je peux y entrer pour aller chercher une commande que j'ai fait préparer. J'entre dans le restaurant. N'est-ce pas dangereux pour les gens qui mangent à l'intérieur? Que je porte un masque ou non, je suis certain que, si j'avais la COVID, les gens ne voudraient pas que je m'approche d'eux, mais, pour soutenir l'économie, on me permet d'entrer dans le restaurant. On veut bien de mon argent, mais pas de ma présence.

« Voici le pire exemple: il est maintenant prouvé que les vaccinés autant que les non-vaccinés peuvent attraper la COVID et que les vaccinés autant que les non-vaccinés peuvent propager la COVID. Tout le monde peut propager le virus, mais les personnes vaccinées peuvent se réunir, aller voir leur famille, aller au restaurant, aller au cinéma, aller faire du sport, etc. Il n'y a pas si longtemps, de telles activités étaient considérées propices aux éclosions massives et elles étaient vivement critiquées, mais il n'y a maintenant plus de problème à laisser des gens pouvant propager la COVID se réunir comme ils veulent.

• (1340)

« Ces personnes peuvent propager la maladie très facilement, mais elles ne font l'objet d'aucune restriction, et pourtant, c'est moi qu'on qualifie de méchant parce que je ne suis pas vacciné. Je suis coincé à la maison ou dans mon camion et je ne peux pas interagir avec les gens comme le font les personnes vaccinées, mais, étrangement, c'est de ma faute si la COVID se propage.

« Tout cela pour dire que j'ignore ce qui va arriver à mon entreprise. J'ai besoin de conducteurs vaccinés maintenant. Il est de plus en plus difficile d'en trouver. Les gens ne réagissent pas bien quand on leur dit quoi faire, et c'est ce qui se passe avec cette exigence relative à la vaccination. Il y a de la résistance parce que les gens ont la forte impression que les gouvernements leur mentent à

chaque occasion tout en tentant de leur imposer quelque chose qu'ils n'ont constitutionnellement pas le droit de leur imposer. J'ai choisi de ne pas me faire vacciner en raison des messages illogiques et incohérents transmis.

« Je ne doute absolument pas que des gens sont morts à cause de la COVID et que cette maladie a rendu des personnes vulnérables très malades. Je connais des gens qui sont tombés malades et qui sont morts et je ne nie absolument pas le fait que la COVID en soit la cause. Toutefois, ce que je dis, c'est que des gens ont contracté la maladie, ils ont lutté contre elle, puis ils l'ont vaincue, soit naturellement, soit à l'aide d'un traitement. Selon des études, ces personnes bénéficient d'une immunité 27 fois plus importante que celle que peuvent conférer les vaccins fabriqués en laboratoire. Or, cette immunité naturelle est remise en cause et n'est pas reconnue. Pourquoi? S'est-on demandé où nous en serions...

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Nous écoutons des faussetés, de la désinformation médicale et des mensonges sur la médecine. Nous devons faire mieux à la Chambre des communes que de permettre qu'elle serve à répandre les faussetés ou la désinformation des opposants à la vaccination. Le député va-t-il se mettre ensuite à citer QAnon?

Le vice-président: Je remercie le député de son intervention, mais elle frôle le débat.

Je demanderai au député de Provencher de poursuivre et d'écouter ensuite les observations.

M. Ted Falk: Monsieur le Président, il s'agit d'une lettre que m'a envoyée un résident de ma circonscription, un jeune entrepreneur qui tente de gagner sa vie et de faire vivre sa famille et ses employés. J'ai cité sa lettre. Il ne s'agit pas d'une personne abstraite qui n'a pas d'identité. Il s'agit d'un vrai résident de ma circonscription qui éprouve de véritables problèmes, et je suis déçu que le député de Timmins—Baie James ait été aussi irrespectueux.

Je vais lire un extrait qui vient un peu plus loin dans la lettre. Voici ce qui y est dit:

« Jamais je ne croirai que vous ne voyez pas à quel point ce raisonnement ne tient pas la route. C'est illogique dans tous les sens du terme, et ce sont les Canadiens honnêtes, productifs et travaillants qui en font les frais. Des gens comme moi. Les gens se demandent où on s'en va et ils sont terriblement inquiets. Ils espèrent qu'ils ne se retrouveront pas sous les projecteurs illogiques de l'opprobre. Tout ce qu'ils veulent, c'est de continuer à travailler et à subvenir aux besoins de leur famille.

« Eh bien moi, j'ai subi l'opprobre populaire, au même titre que tous les travailleurs du secteur des transports qui ne sont pas vaccinés, alors que notre secteur manque déjà de main-d'œuvre. Voilà qui pourrait sérieusement perturber une chaîne d'approvisionnement déjà mise à mal. Même si je suis conscient que personne n'en sortirait gagnant, peut-être que c'est ce qu'il faudrait pour que le gouvernement se réveille et commence à prendre conscience des conséquences de ses actes: que la chaîne d'approvisionnement soit réellement et sérieusement perturbée.

« J'ai l'impression qu'on ne respecte pas les gens comme moi. Il n'y a personne pour parler haut et fort en mon nom. Il se pourrait fort bien que je doive fermer ma petite entreprise, et je me sens envahi d'un lourd sentiment de défaitisme, même si je lutte de toutes mes forces pour ne pas que cela m'arrive.

Ordres émanant du gouvernement

« Ce n'est pas étonnant que les gens fassent des dépressions, aient des pensées suicidaires et se sentent inutiles ou discriminés. Les journées sont toutes difficiles et la situation n'a rien pour aider. Si quelqu'un s'en souciait vraiment, on nous écouterait et on agirait. Je ne vois personne voler à notre secours, même si c'est ce qu'il nous faudrait. J'aimerais avoir une tribune pour me faire entendre de tous les politiciens qui nous imposent leurs exigences et leurs règles; j'aimerais qu'ils écoutent les gens ordinaires comme moi, qu'ils comprennent ce que nous vivons et ce qui nous préoccupe et qu'ils nous représentent, mais je n'en ai pas. Encore le défaitisme qui s'empare de moi.

« Arrêtez de nous imposer des exigences et de tout fermer à la moindre occasion. Laissez les gens faire leurs propres choix. Tâchez de protéger ceux qui sont vraiment vulnérables. Relâchez les liens qui entravent la société et commencez à remettre la machine en marche. Laissez les gens retrouver un brin de normalité et laissez tranquilles ceux qui veulent travailler, qui ont de l'ambition et qui fournissent du travail et des services aux autres. Ces gens sont fiers et ils se comportent de manière éthique. Comme moi. »

Cette lettre vient d'un résidant de ma circonscription qui se sent complètement exaspéré, excédé, seul et dépassé. Nous savons que la situation des deux dernières années a porté un coup dur à la santé mentale de beaucoup de gens. Il demande à tous les politiciens de penser aux terribles difficultés des personnes comme lui, placées devant l'obligation de faire des choses qui ne leur semblent pas acceptables.

Je fais référence ici à la partie 5 du projet de loi C-8, qui prévoit 300 millions de dollars pour appuyer les initiatives en matière de preuve de vaccination. Alors que nous cherchons actuellement des façons de commencer à réduire les dépenses, le projet de loi C-8 injecterait dans l'économie quelque 70 milliards de dollars, ce qui viendrait exacerber l'inflation. Les prix continueraient donc de grimper.

Cette semaine, beaucoup de députés ont parlé de la hausse des prix qu'ils constatent à l'épicerie et à la pompe. L'inflation les frappe durement de tous les côtés. Nous n'avons pas besoin de cette dépense de 300 millions de dollars.

● (1345)

M. George Chahal (Calgary Skyview, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Provencher pour son discours, mais je ne suis pas d'accord avec lui sur bon nombre des points qu'ils a présentés.

Des membres de ma communauté sont coincés de l'autre côté de la frontière à cause d'un blocus illégal au nord de Coutts. Le député a beaucoup parlé du camionnage et de ses préoccupations à propos de cette industrie, mais qu'en est-il des camionneurs qui tentent de livrer des biens et services? Après avoir trimé dur pendant des jours et des semaines, ils tentent de rentrer chez eux pour retrouver leur famille.

Le député appuie-t-il les blocus illégaux qui empêchent nos collectivités de recevoir des biens et services et empêchent des camionneurs de rentrer chez eux et de retrouver leurs proches?

M. Ted Falk: Monsieur le Président, je veux remercier le député de Calgary Skyview de son souci et sa préoccupation pour les membres de l'industrie du camionnage.

Il faut prendre en compte l'ensemble de la situation et comprendre à quel point les exigences relatives à la vaccination nuisent

à notre industrie du camionnage. Nos statistiques montrent que plus d'un tiers des Canadiens appuient ces camionneurs qui réclament la fin des exigences discriminatoires. Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre qualifiait nos camionneurs de héros de la pandémie.

Le reste des gens avaient le luxe de pouvoir travailler chez eux et n'avaient pas besoin de prendre le volant pour aller au bureau. Ils avaient le luxe de verrouiller la porte et de rester dans leurs propres petites bulles sociales. Cependant, nos camionneurs étaient obligés de sortir travailler. Ils sont allés partout où on leur disait d'aller pour ramasser des marchandises et les livrer, s'assurant que les tablettes de nos épiceries...

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Timmins—Baie James a la parole.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, je souligne que les travailleurs de la santé à Toronto se sont fait dire de ne pas porter leurs uniformes de travail à l'extérieur en fin de semaine à cause des menaces à leur endroit. J'entends les conservateurs parler de « vendetta vaccinale ». Nous sommes rendus si bas que nos équipes médicales, qui gardent les gens en sécurité, ont à entendre le député lire de la désinformation et des mensonges proférés à propos des vaccins. Il cite ce camionneur mystique qui ne peut pas entrer dans un restaurant en raison de lois provinciales et qui ne peut pas traverser la frontière parce que les Américains ne le laissent pas entrer, et pourtant, les conservateurs n'ont rien fait alors que des gens sont débarqués à Ottawa et ont profané la Tombe du soldat inconnu. Ils n'ont rien fait alors qu'on brandissait des unifoliés à l'envers sur lesquels on avait dessiné des croix gammées, puis ont qualifié ces gens de défenseurs de la liberté. Voilà le visage de la désinformation sur les vaccins et le visage du Parti conservateur. Quelle honte.

● (1350)

Le vice-président: Le député d'Edmonton Manning invoque le Règlement.

M. Ziad Abouttaif: Monsieur le Président, le député doit se raviser. Il n'est pas raisonnable et ses propos sont inacceptables.

Le vice-président: Le député de Timmins—James Bay a la parole.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, c'est franchement désolant de voir les conservateurs nous montrer le poing...

Le vice-président: Je pense que cela ne relève plus du débat. Je préférerais que le député de Provencher réponde à la question qui lui est adressée.

Le député de Provencher a la parole.

M. Ted Falk: Monsieur le Président, je ne sais pas vraiment quelle était la question du député de Timmins—James Bay. Je pense qu'il claironnait encore de sa tribune et qu'il essayait de faire quelque affirmation. Toutefois, je dirai que nous, les conservateurs, avons le plus grand respect et la plus profonde admiration pour tous les travailleurs de la santé...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre. Je peux attendre, j'ai tout mon temps. J'aimerais que nous tenions un débat raisonnable sur le sujet à l'étude, c'est-à-dire le projet de loi C-8.

Nous avons le temps pour un bref commentaire du député de Lac-Saint-Jean.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai eu peur de ne pas avoir mon tour. Je pense qu'il manque un peu de discipline à ma droite. J'ai l'impression que cela leur ferait du bien d'avoir un chef ou une cheffe. Présentement, ce qu'on voit, c'est un parti conservateur qui n'a pas de position au sujet du vaccin.

J'ai senti un malaise à la Chambre pendant le discours de mon honorable collègue. Ce malaise ne venait pas des autres partis, il venait de certains membres du parti conservateur qui se demandaient ce que le député était en train de dire alors qu'il faut absolument encourager les gens à se faire vacciner.

Normalement, je ne suis pas à la Chambre les vendredis, mais hier soir ma conjointe m'a appelé parce que ma fille de 16 ans a contracté la COVID-19. Je l'ai su hier soir. À cause de cela, je vais rester ici en fin de semaine. Je veux souhaiter un prompt rétablissement à ma fille Jeanne qui nous écoute présentement parce qu'elle est isolée à la maison.

Ma conjointe, Mylène, s'occupe de Jeanne et de Simone; elles sont obligées de s'isoler. Mon garçon de 18 ans, Émile, est au cégep à l'extérieur de la ville; il ne pourra pas non plus aller voir ses sœurs et sa mère en fin de semaine, parce qu'il y a des gens encore aujourd'hui qui encouragent les autres à ne pas aller se faire vacciner. Qui plus est, ces gens-là sont dans l'enceinte de la Chambre de communes. Je trouve cela inacceptable.

[Traduction]

M. Ted Falk: Monsieur le Président, selon moi, le projet de loi C-8 injectera encore inutilement de l'argent dans l'économie. Il alimentera l'inflation déjà galopante et rendra la tâche très difficile pour les Canadiens ordinaires de suivre le coût de la vie.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat à la Chambre. Il y a de nombreux sujets, notamment des questions très importantes entourant le projet de loi C-8 ainsi que ses répercussions sur l'économie et le portefeuille des Canadiens. À mon avis, il s'agit d'une politique budgétaire inefficace du gouvernement libéral, qui est tellement déconnecté de la réalité des Canadiens qu'il est incapable de reconnaître ses échecs. Quand le rapport sur l'emploi a été publié aujourd'hui, les libéraux ont dû changer leur vieille rengaine. Lors de la période des questions d'aujourd'hui, ils ont changé leur rengaine. Le nombre d'emplois que les libéraux prétendent avoir récupérés au cours de la pandémie, période où les Canadiens souffrent vraiment, a diminué de 7 %.

Je vais d'abord prendre quelques instants pour parler des circonstances dans lesquelles nous vivons. Je pense aux manifestations ici, à Ottawa, et aux manifestations, aux convois et aux autres rassemblements à l'échelle du pays. L'unité devrait être la grande priorité de tout dirigeant d'un pays, mais c'est d'autant plus vrai pour le premier ministre du Canada, un pays qui est vaste et diversifié. Notre pays est composé de gens de partout dans le monde et des peuples autochtones qui étaient ici bien avant l'arrivée des colons européens.

L'objectif de tout dirigeant devrait être d'unir le pays. Le premier ministre actuel accorde plus d'attention à ses petits gains politiques personnels qu'à toute autre chose. À mon avis, notre pays est plus divisé que jamais. À cause de l'opposition entre l'Est et l'Ouest, il y a un certain sentiment d'aliénation de l'Ouest. Je pourrais donner de nombreux exemples de gens qui abandonnent l'idée même du

Ordres émanant du gouvernement

Canada. Ils ne sont pas séparatistes. Ils se sentent abandonnés par un premier ministre libéral qui a divisé les Canadiens pour ses propres intérêts politiques.

Il y a l'opposition entre les régions urbaines et rurales. Nous constatons une montée de ce sentiment d'aliénation. C'est une situation dont on entend moins parler parce qu'environ 90 % des Canadiens vivent dans ce que nous considérons comme de grands centres urbains. Pourtant, le sentiment d'aliénation qui existe dans les régions rurales du Canada est bien réel. Les politiques comme la taxe sur le carbone peuvent sembler bénéfiques pour quelqu'un qui a le choix de prendre le transport en commun. Or, le gouvernement d'en face se contente de laisser entendre aux gens de ma circonscription, qui vivent dans une grande région rurale, ainsi qu'aux Autochtones qui vivent en région éloignée partout au pays et aux autres Canadiens qui sont loin des centres urbains, qu'ils ne sont pas aussi importants que leurs concitoyens citadins. C'est absolument honteux.

On diabolise les riches, et on idéalise les pauvres. Le premier ministre ne rate aucune occasion de dresser les Canadiens les uns contre les autres pour se faire du capital politique sans trop d'efforts. La dernière campagne électorale en a été un parfait exemple.

À peine quelques mois auparavant, le premier ministre libéral s'était d'abord engagé à ne pas imposer des exigences relatives à la vaccination. Les députés d'en face l'oublient. Il semble qu'ils ont la mémoire très sélective. Le premier ministre a promis de ne pas imposer de telles exigences. Il l'a répété maintes fois dans cette enceinte et lors d'entrevues. Au fil des mois, sa position a changé. En fait, le premier ministre a remercié le chef de l'opposition d'avoir encouragé les Canadiens à se faire vacciner, puis il a dit qu'il n'imposerait jamais d'exigences à cette fin.

Cependant, qu'a-t-il fait par la suite? Il a tenu des propos propres à semer la discorde, conduisant les Canadiens sur une voie où il avait promis de ne pas les amener. Maintenant, il est surpris et fâché que les Canadiens soient frustrés du fait qu'il a changé sa position, qu'il les a induits en erreur et qu'il a fait passer ses intérêts politiques avant les intérêts de notre pays. C'est absolument honteux, comme me le font savoir mes concitoyens tous les jours.

● (1355)

Pour ce qui est des manifestants à l'extérieur, les députés libéraux et d'autres partenaires de gauche au sein de la coalition du premier ministre sont prompts à rejeter leurs préoccupations. Pourtant, d'après un sondage, au cours des dernières semaines, le nombre de Canadiens voulant qu'on établisse une voie à suivre a augmenté considérablement. Ils veulent un plan de sortie de la pandémie. Ils souhaitent qu'on arrête d'imposer sans cesse des confinements pour soi-disant aplanir la courbe, ce qui entraîne des pertes d'emploi et dévaste l'économie. Après deux années de pandémie, il est temps que les dirigeants trouvent une voie à suivre qui fonctionnera pour les Canadiens.

Il est incroyable d'entendre le premier ministre prétendre qu'il s'agit d'une minorité de gens marginaux qui ont des opinions déplorable, alors que certains sondages montrent qu'il s'agit du tiers des Canadiens. Certains vont même jusqu'à dire que les gens rassemblés dans les rues d'Ottawa et ailleurs au pays sont moins canadiens que les autres. Les conservateurs n'ont pas hésité à condamner les actions inacceptables de quelques rares manifestants, mais ils réalisent que de nombreux Canadiens souhaitent simplement qu'on tienne compte de leur avis.

Ordres émanant du gouvernement

Des gens attendent le long des autoroutes et sur les viaducs à -30 degrés Celsius uniquement pour encourager les convois. Une personne de ma famille a sillonné ma circonscription mardi et m'a dit qu'elle n'avait jamais vu autant de drapeaux canadiens dans la région. Les Canadiens veulent être entendus, mais le gouvernement préfère diviser la population, rejeter du revers de la main ses demandes et tenir des propos incendiaires pour faire des gains politiques plutôt que de travailler à unir le pays et à faire preuve ne serait-ce que d'un peu d'humilité et de contrition, ce qui pourrait être déjà un pas en avant pour montrer aux gens qui manifestent ici et ailleurs au pays qu'on les écoute. Ils veulent qu'on les écoute et c'est la responsabilité de tout gouvernement démocratiquement élu de le faire et de tenir compte des préoccupations de ses citoyens.

Il me semble que le problème ici, c'est que le premier ministre n'apprécie pas de devoir assumer la responsabilité de ses décisions. Il n'apprécie pas le fait de rendre des comptes aux Canadiens et préfère tenter de se faire du capital politique à peu de frais afin de diviser pour mieux régner, ce qui est absolument inacceptable.

En ce qui concerne l'objet et la teneur du projet de loi C-8, nous observons une fois de plus que les libéraux ont parfois tendance à se contenter de recycler les promesses qu'ils font depuis des années. Je veux parler en particulier de la situation du logement dans notre pays.

On a entendu beaucoup de belles paroles et de réponses toutes faites de la part des députés d'en face sur les prétendues solutions à la crise du logement. Ce projet de loi contient certains de ces propos. Regardons un peu le bilan des libéraux. Ils sont au pouvoir depuis presque sept ans. Ils ont semé le désordre et ils s'entêtent maintenant dans certaines de leurs erreurs pour essayer de régler le problème.

Je vais résumer les faits très simplement. Les libéraux se vantent des sommes qu'ils ont dépensées et ils sont prompts à accuser les conservateurs qui suggèrent en quelque sorte de réduire les dépenses. Voilà la triste réalité. À cause de la mauvaise gestion inouïe dont le gouvernement et le premier ministre sont responsables depuis presque sept ans, la quasi-totalité des indicateurs montre qu'ils dépensent plus pour obtenir moins. Il ne s'agit pas là d'une bonne politique publique.

La première fois que je me suis présenté à l'investiture, en 2019, et pendant les deux dernières campagnes électorales, j'ai parlé de l'importance d'une bonne gouvernance. C'est pratiquement à l'opposé de ce qu'on peut voir de la part des députés libéraux, qu'il s'agisse de politiques publiques ou de reddition de comptes. Comme nous pouvons le constater, leurs politiques inefficaces menacent le gagne-pain des Canadiens.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin. J'ai encore beaucoup de choses à dire et ce sera un plaisir de le faire pendant les questions et observations. Pour le moment, je vais simplement ajouter ceci: comme je l'ai déjà dit, c'est un honneur de représenter les bonnes gens de Battle River—Crowfoot, de défendre leurs intérêts à la Chambre et de voir à ce que leur voix soit entendue au sein des institutions démocratiques du Canada. Je suis enchanté de continuer de le faire pendant cette session du Parlement.

● (1400)

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Monsieur le Président, tout en écoutant le député d'en face, je réfléchissais à sa remarque à propos des Canadiens ordinaires. Les Canadiens ordinaires que je connais ne vont pas à des manifestations où

on peut voir des croix gammées et des drapeaux confédérés. Ils ne participent pas à des événements où on réclame que des élus soient pendus.

Je mets de côté toute cette rhétorique et cette colère pour le moment; je mets aussi de côté le fait que ces militants m'ont traité de terroriste ce matin, et je demande ceci au député d'en face, qui semble mécontent des exigences relatives à la vaccination: alors que, dans les diverses provinces du pays, les enfants doivent se faire vacciner pour aller à l'école, comment justifie-t-il de s'opposer à des vaccins qui protègent les Canadiens et leur évitent d'être hospitalisés?

Le vice-président: Le député de Calgary-Centre invoque le Règlement.

M. Greg McLean: Monsieur le Président, de l'angle que j'ai, je ne suis pas certain que le député porte des vêtements appropriés à la Chambre.

Le vice-président: Non, je vois sa cravate. Je remercie le député de son intervention.

Le député de Battle River—Crowfoot peut répondre à la question.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. J'aimerais simplement souligner qu'en Alberta, les enfants n'ont pas à être vaccinés pour aller à l'école. C'est peut-être le cas dans la province du député, mais le fait qu'il laisse entendre qu'Ottawa a toujours la bonne réponse explique bon nombre des problèmes actuels dans ce pays: le gouvernement fédéral qui dit aux Canadiens ce qu'ils devraient ou ne devraient pas penser.

Je suis vraiment désolé d'apprendre ce que le député a vécu, mais je tiens à ce que ce soit parfaitement clair: la grande majorité des manifestants, dont certains habitants de ma circonscription, sont vaccinés, mais les libéraux n'aiment pas en parler. C'est un fait que bon nombre des manifestants sont vaccinés, et même que la majorité de ceux qui protestent contre les exigences relatives à la vaccination est vaccinée.

Comme les libéraux refusent de condamner les gestes racistes de leur premier ministre, je crois qu'ils devraient y songer deux fois avant de porter des accusations contre des députés de l'opposition, car nous disons simplement qu'il y a de nombreux Canadiens — pas ces marginaux aux opinions extrémistes — qui...

● (1405)

Le vice-président: Nous reprenons les questions et observations. La députée de Saint-Jean a la parole.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je ne sais pas trop ce qui se passe, mais, depuis quelques jours, le Parti conservateur semble tirer dans tous les sens.

Ce matin, le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a mentionné qu'il souhaitait que l'on dégage les rues et qu'il était temps que les gens puissent recommencer à y circuler librement. C'est une chose que d'exprimer son opinion et de manifester, c'en est une autre que d'entraver la voie publique, ce qui est carrément illégal.

J'aimerais simplement savoir une chose et que cela soit bien consigné dans le hansard: qu'en pense mon collègue? Cautionne-t-il un geste illégal?

[Traduction]

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à la députée, j'ai dit très clairement que les barrages, y compris ceux que les députés d'en face ont appuyés, ne sont pas la voie à suivre. J'ai été clair à ce sujet. Je suis curieux de savoir pourquoi elle ne l'a pas été.

Permettez-moi d'être bien clair. S'il y a une manifestation à l'extérieur, c'est parce que nous avons un premier ministre libéral qui refuse de comprendre que beaucoup de Canadiens sont frustrés et déçus, et qu'ils perdent leur gagne-pain à cause d'un premier ministre qui a fait passer ses propres intérêts purement politiques avant le bien du pays. C'est une vérité qui dérange, mais sur laquelle la coalition de gauche du Canada doit se pencher, car le tiers des Canadiens, y compris de nombreux résidents de leurs propres circonscriptions, sont d'accord. En fait, certains manifestants qui sont dehors m'ont dit qu'auparavant, ils avaient voté pour des partis de gauche, mais qu'ils ne le feront plus parce que ceux-ci les ont laissés tomber...

[Français]

Le vice-président: L'honorable députée de Port Moody—Coquitlam a la parole.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, c'est la mère qui s'exprime aujourd'hui. J'ai été profondément choquée d'entendre aujourd'hui certaines personnes critiquer les personnes âgées qui se sont offertes pour garder les enfants des travailleurs de première ligne afin que ceux-ci puissent aller travailler. J'en ai entendu certains dire que la liberté des gens est restreinte, alors j'aimerais rappeler aux députés que, dans ma circonscription, les jeunes filles autochtones qui vont à l'école n'ont pas droit à un laissez-passer d'autobus. Elles doivent utiliser des jetons bons seulement pour la journée, parce qu'à cause de la traite des personnes à des fins sexuelles, ce serait trop dangereux de leur donner un laissez-passer mensuel. Je leur rappelle également que les personnes handicapées qui vivent dans un établissement spécialisé se font dicter le nombre de fois où ils peuvent aller à la selle chaque semaine. Voilà ce que j'appelle des restrictions. C'est hélas la triste réalité dans notre pays.

Pour en revenir au projet de loi C-8 et à l'aide qu'il faut donner aux Canadiens, j'aimerais interroger le député sur le renforcement des mesures permettant de sortir le logement des mains des investisseurs, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs, pour le remettre dans celles des Canadiens. Qu'ajouterait-il au projet de loi C-8 pour qu'il ne soit plus question d'investissements, quand on parle de logement, mais bien de maisons?

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, la députée soulève des points très importants sur la traite des personnes et la nécessité pour tous les partis de travailler ensemble en vue de s'attaquer à ce grave problème. Elle a abordé quelques autres enjeux cruciaux, tels que les aînés et le logement, et nous devons effectivement avoir des discussions sur ces sujets.

Je crois que nous n'aurions peut-être pas les mêmes solutions pour, par exemple, résoudre la crise du logement, mais nous devons quand même en discuter franchement. Les libéraux se sont empressés de rejeter le plan des conservateurs sur le logement lors de la dernière campagne électorale. Pourtant, un économiste canadien croyait que notre plan permettrait d'alléger certaines de ces pressions.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai hâte de pouvoir poursuivre le dialogue sur ces enjeux déterminants.

• (1410)

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre des communes au nom de mes concitoyens de Bruce—Grey—Owen Sound.

Comme certains de mes collègues, je veux de nouveau remercier le député de Durham de tout ce qu'il a fait pour le Parti conservateur du Canada durant son temps comme chef, ainsi que pour tous les Canadiens durant son service militaire. Je le considère comme un ami de longue date. Je le connais depuis probablement plus longtemps que n'importe qui d'autre à la Chambre. En effet, nous nous sommes rencontrés il y a 30 ans lorsque nous fréquentions tous les deux le Collège militaire royal. Rares sont les Canadiens qui sont aussi profondément attachés au Canada que le député de Durham.

Je mène souvent des sondages auprès de mes concitoyens, et je recueille leurs commentaires. Je crois que les députés doivent vraiment être à l'écoute des préoccupations de leurs concitoyens. L'écoute est l'un des meilleurs outils à notre disposition. Bien sûr, les opinions des habitants de ce grand pays varient en fonction de l'endroit où ils vivent. D'ailleurs, je me suis lancé en politique fédérale en raison, entre autres, du fossé grandissant entre les régions rurales et urbaines.

Je ne veux pas être alarmiste. Je dis simplement que je suis las des politiques paternalistes issues d'Ottawa. Elles fonctionnent peut-être à merveille pour les gens des grands centres urbains, mais pas pour les habitants de Bruce—Grey—Owen Sound. Elles ne fonctionnent pas pour les gens de partout au pays.

Ma carrière militaire m'a permis de passer du temps dans les Maritimes et ici, en Ontario, et de voyager partout dans notre magnifique pays. Il existe un fossé, et c'est l'une des principales choses que nous devons reconnaître en tant que députés. Le gouvernement libéral doit le reconnaître également. Les libéraux doivent prêter davantage attention aux préoccupations de tous les Canadiens, et pas seulement ceux des circonscriptions qui les ont élus.

Au cours des derniers mois, j'ai reçu des commentaires notamment sur trois sujets. La pénurie de main-d'œuvre est de loin la préoccupation dont on m'a le plus parlé dans ma circonscription, et ce, dans tous les secteurs de notre économie. Les entreprises sont tout simplement incapables de trouver des travailleurs. Il existe de multiples façons de nous attaquer à ce problème. À la lecture du projet de loi C-8, je ne vois pas grand-chose qui contribuera à régler la pénurie de main-d'œuvre.

Le deuxième aspect est le logement abordable. Il y a des mesures à cet égard dans le projet de loi, mais je ne crois pas que cela suffira à résoudre le problème. Je vais en parler un peu plus en détail plus tard. L'autre aspect très préoccupant dont j'ai beaucoup entendu parler, c'est la dette nationale.

Ordres émanant du gouvernement

Pour mettre les choses en perspective, malgré les taux d'intérêt très bas, avec une dette nationale de plus de 1,2 billion de dollars — je me trompe peut-être de 1 milliard ou 2, mais j'espère que non —, nous avons dépensé 24 milliards de dollars en intérêts sur la dette nationale dans la dernière année. J'ai bien dit 24 milliards de dollars. J'ai passé plus de 25 ans dans les forces armées. Notre budget militaire est moins élevé que cela. Il est absurde de dépenser autant d'argent.

Avec le montant des intérêts que nous payons, et qui continuera d'augmenter sans cesse en même temps que la dette nationale, on s'approche maintenant d'un montant comparable à celui des transferts en santé offerts aux provinces et aux territoires. Je trouve que c'est inacceptable.

J'ai grandi dans une modeste ferme familiale. J'ai quatre frères cadets. Nous n'avions pas grand-chose, mais nous n'avons vraiment manqué de rien. Mon père avait de bons emplois à différents moments. Il a exploité sa propre entreprise pendant des années. Nous avons été élevés par un père qui a fait beaucoup de travail comme sous-traitant et qui s'est livré au troc pour être rémunéré; il prenait un demi-bœuf à titre de paiement. J'élevais chaque année 700 canards, quelques centaines de poulets, quelques centaines de dindes et 50 oies. La solution de mon père pour joindre les deux bouts était d'offrir à ma mère une vache Jersey pour son anniversaire. Pendant les 10 prochaines années, ma mère pouvait traire la vache deux fois par jour. Nous n'avons jamais manqué de rien.

Voilà d'où je viens. Voilà où remontent mes profondes racines fiscales conservatrices. Lorsque j'étais jeune, j'ai appris que s'il n'y avait pas d'argent en banque, cela ne servait à rien de demander à nos parents de nous acheter quoi que ce soit.

● (1415)

Ce qui me trouble et me préoccupe encore plus, c'est que ces dépenses excessives des libéraux finiront par mettre en péril tous les bons programmes sociaux et toutes ces belles choses qui font du Canada le grand pays qu'il est aujourd'hui. Je m'inquiète que ma fille de 8 ans, une fois qu'elle aura des enfants ou qu'elle deviendra contribuable, se voie forcée de payer des sommes faramineuses en impôt pour bénéficier d'un enseignement public gratuit et de soins de santé universels. Tous ces programmes risquent d'être remis en question si nous continuons à dépenser de l'argent que nous n'avons pas.

Comme le rapport du directeur parlementaire du budget l'indique au sujet de la mise à jour économique de l'automne — et le projet de loi C-8 n'offre rien de nouveau —, ces dépenses de relance sont inutiles.

Je déteste me montrer négatif. Je vais parler de certains éléments qui me semblent possibles. Je vais en parler en sachant qu'une fois le projet de loi renvoyé au comité, des amendements pourraient y être proposés, et que certains aspects y demeureront, tandis que d'autres en seront retirés.

La première chose dont je voudrais parler est la mise en place du nouveau crédit d'impôt remboursable accordé aux entreprises admissibles pour des dépenses de ventilation admissibles visant à améliorer la qualité de l'air. Je pense que c'est un crédit d'impôt qui pourrait être intéressant, en particulier dans le contexte de la pandémie. Pourtant, j'ai une question concernant ce nouveau crédit d'impôt pour l'amélioration de la qualité de l'air à des endroits répondant à certains critères entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 décembre 2022.

Le problème que je constate ici est que de nombreuses entreprises, y compris dans ma circonscription, ont déjà fait les travaux nécessaires. Une des entreprises de ma circonscription a fait ces travaux presque immédiatement, car il était possible qu'elle devienne un hôpital de campagne pour lutter contre la COVID-19. Cette entreprise n'aurait pas droit à ce crédit d'impôt. C'est le cas de toutes les entreprises qui, de leur propre chef, ont pris les devants et qui ont rapidement compris les avantages que cela représentait pour la santé et la sécurité de leurs employés, mais aussi de la communauté dans son ensemble. Malgré leurs difficultés financières, ces entreprises voulaient prendre une longueur d'avance.

Voilà donc ma question pour le gouvernement: comment la date du 1^{er} septembre 2021 a-t-elle été choisie? Quelles sont les raisons qui justifient cette décision? J'aimerais que quelqu'un du gouvernement me réponde ou me dise au moins si je pourrais avoir une réponse au comité lors de l'étude de ce projet de loi. De plus, est-il envisageable de modifier cette date de début afin que les entreprises qui ont aidé les Canadiens pendant la pandémie ne soient pas pénalisées?

Comme je viens d'une importante collectivité agricole, mon deuxième point porte sur le crédit d'impôt remboursable concernant les combustibles utilisés par les agriculteurs. Mon hésitation à ce sujet vient du fait qu'il s'agit d'une solution, mais je ne crois pas que c'est celle que le gouvernement devrait imposer. Pourquoi ne pas simplement éliminer la taxe fédérale sur le carbone pour nos agriculteurs? Lors de la dernière législature, la Chambre avait adopté un projet de loi qui aurait réglé une partie du problème. J'espère qu'il sera présenté à nouveau pendant la présente législature. Espérons que cette fois il obtiendra un appui unanime, et pas uniquement des députés libéraux qui représentent des régions rurales et qui pourraient reconnaître les avantages d'une telle mesure.

Mon point suivant, et peut-être mon dernier, porte sur le logement et le logement abordable. Si je ne me trompe pas, cette taxe de 1 % permettra peut-être, en cinq ans, d'apporter 600 millions de dollars au Trésor public. C'est insuffisant. Il faut en faire plus. Il y a plusieurs façons de s'attaquer à la crise du logement, mais au bout du compte, c'est une simple question d'offre et de demande. Il faut un plan, et il ne suffit pas nécessairement d'imposer une taxe de 1 % sur la propriété étrangère pour régler le problème.

Au bout du compte, ce sont les Canadiens qui n'ont plus assez d'argent pour payer leurs factures d'épicerie ou de chauffage, ou encore mettre du carburant dans leur véhicule. Tant que le gouvernement n'aura pas trouvé des solutions concrètes qui permettront aux Canadiens de faire tout cela, nous aurons raté la cible selon moi. Nous sommes vraiment loin de la cible.

● (1420)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a plus d'entreprises aujourd'hui qu'avant la pandémie. Nous avons aussi récupéré tous les emplois, et plus, qui ont été perdus depuis le début de la pandémie. Il a fallu emprunter des sommes substantielles, qui se comptent en milliards de dollars, pour offrir des programmes comme la subvention salariale et voler au secours des Canadiens. C'est ce qui a permis au Canada de s'en tirer mieux que les États-Unis, par exemple, dans ces deux dossiers. Nous sommes en bien meilleure posture au moment où on se parle. Plus de 1 million d'emplois ont été récupérés depuis les dernières élections. Or, ces emplois sont assujettis à l'impôt.

Mon collègue pourrait-il nous expliquer pourquoi il est important que le gouvernement fasse le nécessaire pour que le pays soit en position de créer des emplois, comme nous en avons amplement eu la preuve ces derniers mois?

M. Alex Ruff: Monsieur le Président, le Parti conservateur a appuyé une partie de ces mesures dès le début de la pandémie. Elles étaient nécessaires pour survivre à l'incertitude de la première vague. Or, comme l'a clairement dit le directeur parlementaire du budget, le pays n'a pas besoin de 71,2 milliards de dollars en mesures de relance supplémentaires. Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre du projet de loi C-8 et des dépenses additionnelles qu'il contient, pas de l'argent dépensé jusqu'ici.

Je crois par ailleurs que les plus récents chiffres sur l'emploi ont été publiés aujourd'hui. Le Canada a perdu 200 000 emplois pendant le dernier mois — ou est-ce pendant le dernier trimestre? Je ne suis plus certain... je crois que c'est pendant le dernier mois. Les États-Unis, auxquels le député aime se comparer, en ont plutôt créé 500 000.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le député a soulevé le problème de l'abordabilité des logements. Les conservateurs parlent beaucoup du logement et de l'inflation des prix. Toutefois, j'ai l'impression que l'offre insuffisante d'habitations dont ils parlent ne correspond pas nécessairement à des logements abordables pour les Canadiens dans le besoin. Je doute que les personnes dans le besoin aient les moyens d'emménager dans le genre d'habitations dont parlent les conservateurs.

Les conservateurs appuieraient-ils un éventail complet de logements qui sont abordables pour les Canadiens, y compris les itinérants, les locataires, ceux qui vivent dans une coopérative d'habitation et ceux qui cherchent à acheter une première maison?

M. Alex Ruff: Monsieur le Président, je vais prendre un risque et donner mon opinion personnelle, qui ne correspond pas nécessairement à la politique conservatrice.

J'ai parlé de cette question au cours de la dernière campagne électorale, car j'estime qu'il s'agit d'un véritable problème. Je me suis entretenu avec de multiples promoteurs, des entreprises de construction et des sociétés immobilières à ce sujet pour tenter de comprendre comment nous pourrions avoir une offre adéquate de logements abordables, car c'est un énorme problème dans ma circonscription.

L'une des idées qui ont été lancées était d'obliger les promoteurs à faire en sorte que 25 % des habitations qu'ils construisent constituent des logements abordables. Évidemment, l'application d'une telle solution nécessiterait le concours de tous les ordres de gouvernement, mais cela permettrait d'avoir une offre adaptée aux besoins de chacun et éviterait que l'on construise uniquement des maisons qui valent des millions de dollars.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon estimé collègue de son discours, mais je pense que c'est le député de Winnipeg-Nord qui a vraiment résumé la différence entre ce que les conservateurs essaient de présenter et la position des libéraux.

C'était une réponse typique des libéraux. Lorsque mon collègue a dit que les Canadiens n'ont actuellement pas les moyens de payer leurs factures d'épicerie, le député de Winnipeg-Nord a répondu qu'ils devraient simplement aller dans un autre magasin. Oh, c'est cela mon erreur: au lieu d'aller à Sobeys, je devrais aller à Superstore. C'est toutefois à la banque alimentaire que de nombreux Ca-

nadiens se rendent actuellement. C'est le magasin qu'ils choisissent, car c'est le seul qu'ils peuvent se permettre.

Quelle est la situation dans la circonscription de mon collègue et à quel point la « Justinflation » a-t-elle rendu la vie inabordable?

M. Alex Ruff: Monsieur le Président, je n'ai pas assez de temps pour discuter de tous les problèmes auxquels ma circonscription est confrontée, mais mon collègue de Foothills souligne à juste titre à l'écart entre le Canada rural et le Canada urbain. Si une personne doit faire 35 kilomètres de route pour se rendre à l'épicerie la plus proche, elle ne dispose pas de ces options. Nous avons besoin de bonnes politiques économiques qui permettent de maîtriser l'inflation et le déficit.

• (1425)

Le vice-président: Le député de Regina—Lewvan dispose d'environ cinq minutes et il disposera d'un autre cinq minutes lorsque nous reprendrons le débat.

Le député de Regina—Lewvan a la parole.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole au sujet du projet de loi C-8 cet après-midi et lundi après-midi.

Dans les derniers jours, il y a eu beaucoup de dissensions et de discours excessifs. J'aimerais commencer par raconter l'histoire d'une personne que nous pourrions tous, à mon avis, considérer comme un vrai héros canadien.

Lundi soir, à Pense, en Saskatchewan, il y a eu un terrible blizzard. Mon épouse et mes enfants sont allés à une pratique de hockey à Pense. Nous vivons dans une petite ville qui s'appelle Grand Coulee. La tempête s'est levée. Le blizzard était redoutable, et on ne voyait plus rien à cause de la neige. Cinq, six ou sept véhicules se sont retrouvés dans un fossé. L'une de ces personnes, Shannon St. Onge, était coincée. Elle ne savait pas du tout où aller. Elle revenait de Regina. Elle est restée dans le véhicule pendant 14 heures.

Grâce aux médias sociaux, elle a pu échanger avec des résidents de Pense, et Andre Bouvier a répondu à l'appel. Il faisait 30 degrés sous zéro cette nuit-là. Andre, un agriculteur qui vit près de Pense, est sorti pour monter dans son tracteur. Il n'arrivait pas à le faire démarrer. Cet octogénaire s'est donc habillé chaudement, a pris une lampe de poche et a marché un mille avec une visibilité nulle jusqu'à ce qu'il trouve quatre ou cinq véhicules dans le fossé. Il a emmené ces gens effrayés jusqu'à sa ferme, et il les a hébergés pour la nuit. Ils ont passé cette nuit à échanger des histoires et des rires au lieu d'avoir peur en restant dans leurs véhicules.

Nous convenons tous, je crois, qu'Andre Bouvier représente ce qu'il y a de mieux au Canada. Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il a risqué sa vie pour une personne qu'il ne connaissait même pas, il a dit: « Quand il y a quelque chose à faire, il faut juste y aller et le faire, si on le peut. » Nous vous saluons, Andre Bouvier. Bravo.

J'ai été si heureux de revoir mon épouse et mes enfants, parce que ce soir-là, après l'entraînement de hockey, le temps était très mauvais. Ils ont monté à bord d'un véhicule avec mon ami et ils se sont retrouvés dans un fossé. Ils ont passé huit heures et demie dans un camion au milieu de la tourmente, incapables de rentrer à la maison. Dan, un bon ami à moi, et sa conjointe Amy ont conduit pendant 45 minutes — le trajet prend normalement deux minutes — pour les sortir du fossé et leur permettre de rentrer à la maison. Je remercie Dan et Amy du fond du cœur.

Ordres émanant du gouvernement

Notre travail a de particulier le fait que, lorsque nous sommes loin de nos familles, nous nous sentons impuissants et incapables de les aider dans certaines situations. On ne saurait surestimer la reconnaissance que j'ai envers mes amis et les membres de ma famille qui sont chez moi en de telles circonstances. C'est grâce à eux que nous sommes en mesure de faire notre travail malgré les situations difficiles qui se présentent.

Pour ramener ce décorum à la Chambre, je pense que nous pouvons tous comprendre ce que signifie le fait d'être Canadien. Je suis très heureux qu'il y ait encore des gens prêts à faire des pieds et des mains pour aider ceux qui en ont besoin. Nous pouvons tous en tirer des leçons. Lorsque j'aurai le temps de faire des observations sur le projet de loi C-8, je parlerai de la surtaxe sur les carburants et des problèmes liés à la taxe sur le carbone qui toucheront l'économie de la Saskatchewan dans les secteurs de l'agriculture et des mines. Je parlerai aussi de la réduction de 30 % des émissions d'en-

grais, taux que le gouvernement semble avoir choisi au hasard. J'expliquerai à quel point cette mesure nuira à certaines industries agricoles de la Saskatchewan.

Maintenant, rentrons tous chez nous. Je souhaite à tous de passer un bon week-end et de serrer les membres de leur famille dans leurs bras. J'ai hâte de revoir tous les députés ici lundi prochain.

Le vice-président: À l'ordre. Je souhaite moi aussi un bon week-end à tout le monde. Faites bon voyage. Si vous n'avez pas à voyager, soyez prudent. J'espère vous revoir tous ici lundi prochain pour la reprise des travaux.

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 4 février 2022

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de la mise à jour économique et budgétaire de 2021

Projet de loi C-8. Deuxième lecture	1649
M. Morrice	1649
M. McLean	1650
Mme Normandin	1650
M. Blaikie	1651
M. Simard	1651
M. Lamoureux	1652
M. Lehoux	1653
M. Angus	1653
Mme Wagantall	1653
M. Lamoureux	1655
M. Kurek	1655
M. Blaikie	1656
M. Epp	1656
M. Noormohamed	1657
Mme Kwan	1657

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'Ukraine

M. Kusmierczyk	1658
----------------------	------

La Journée mondiale contre le cancer

Mme Roberts	1658
-------------------	------

Le Mois de l'histoire des Noirs

Mme Diab	1658
----------------	------

Les opioïdes

M. Desjarlais	1658
---------------------	------

La clinique de vaccination

Mme Lalonde	1659
-------------------	------

L'esprit communautaire

Mme Rood	1659
----------------	------

Les Jeux olympiques d'hiver de 2022

Mme Thompson	1659
--------------------	------

Les manifestations à Ottawa

M. Naqvi	1659
----------------	------

Des hommages

M. Ruff	1659
---------------	------

Les enseignants

M. Lamoureux	1660
--------------------	------

La santé

Mme Rempel Garner	1660
-------------------------	------

Myles Lynch

M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	1660
---	------

La 74^e Fête de l'indépendance du Sri Lanka

M. El-Khoury	1660
--------------------	------

La pêche au saumon

M. Bachrach	1660
-------------------	------

Les 24^e Jeux olympiques d'hiver

M. Lemire	1661
-----------------	------

John Hopkins

M. Steinley	1661
-------------------	------

Le jubilé de platine de la reine

M. Van Bynen	1661
--------------------	------

QUESTIONS ORALES

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Berthold	1661
M. Mendicino	1662

La santé

M. Berthold	1662
M. van Koeverden	1662
M. Berthold	1662
M. van Koeverden	1662
Mme Kramp-Neuman	1662
M. van Koeverden	1662
Mme Kramp-Neuman	1662
M. van Koeverden	1663

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Blanchet	1663
M. Mendicino	1663
M. Blanchet	1663
M. Mendicino	1663

Les anciens combattants

Mme Blaney	1663
M. Samson	1663

Les affaires autochtones

M. Angus	1663
M. Badawey	1664

L'aide aux sinistrés

M. Albas	1664
M. Blair	1664
M. Albas	1664
M. Blair	1664

L'économie

M. Rayes	1664
M. Beech	1664
M. Rayes	1665
Mme Bendayan	1665

Le patrimoine canadien

M. Nater	1665
M. Rodriguez	1665
M. Nater	1665
M. Rodriguez	1665

Les manifestations en lien avec la COVID-19	
M. Blanchet	1665
M. Mendicino	1665
M. Blanchet	1665
M. Mendicino	1666
Les mesures de soutien économique en lien avec la COVID-19	
Mme Kusie	1666
M. Beech	1666
Mme Kusie	1666
M. Beech	1666
La sécurité publique	
M. McCauley	1666
M. Champagne	1666
M. McCauley	1666
M. Champagne	1666
La santé	
M. Desjarlais	1667
M. van Koeverden	1667
L'industrie de l'aviation	
Mme Mathysen	1667
Mme Koutrakis	1667
L'égalité des genres	
Mme Sgro	1667
Mme Ien	1667
La santé	
M. Lake	1667
Mme Brière	1667
M. Lake	1668
Mme Brière	1668
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	1668
M. Mendicino	1668
M. Lloyd	1668
M. van Koeverden	1668
Les manifestations en lien avec la COVID-19	
Mme Michaud	1668
M. Mendicino	1668
Mme Michaud	1668
M. Mendicino	1669
Les anciens combattants	
M. Caputo	1669
M. Samson	1669
L'économie	
Mme Rood	1669
M. Beech	1669
L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Kram	1669
Mme Bibeau	1669
Le patrimoine canadien	
M. Schiefke	1669
M. Rodriguez	1669
L'économie	
M. Steinley	1670
M. Beech	1670

L'immigration des réfugiés et la citoyenneté	
M. Lehoux	1670
M. Fraser	1670
Les nominations gouvernementales	
M. Kurek	1670
M. Blair	1670
La diversité et l'inclusion	
M. Chahal	1670
M. Chiang	1671
Les transports	
Mme Zarrillo	1671
Mme Koutrakis	1671
Les opioïdes	
Mme Romanado	1671
Motion	1671
Adoption de la motion	1671

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Citoyenneté et immigration	
Mme Zahid	1671
Liaison	
Mme Sgro	1671
Loi sur la protection de la liberté de conscience	
Mme Block	1671
Projet de loi C-230. Présentation et première lecture	1671
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1672
La Loi sur la concurrence	
M. Masse	1672
Projet de loi C-231. Présentation et première lecture	1672
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1672
Le personnel parlementaire	
Mme Blaney	1672
Motion	1672
Adoption de la motion	1672
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	1672

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de la mise à jour économique et budgétaire de 2021	
Projet de loi C-8. Deuxième lecture	1672
M. Motz	1672
M. van Koeverden	1674
M. Garon	1674
Mme Zarrillo	1674
M. Muys	1675
Mme McPherson	1676
M. van Koeverden	1677
Mme Paupé	1677
M. Albas	1677
M. Lamoureux	1679

Mme Pauzé	1679
Mme Kwan	1679
Mme McPherson	1680
M. Lamoureux	1681
M. Aboutaif	1681
Mme Normandin	1681
Mme Kusie	1682
M. van Koeverden	1683
M. Blaikie	1683
M. Blanchette-Joncas	1684
M. Falk (Provencher)	1684
M. Chahal	1686

M. Angus	1686
M. Brunelle-Duceppe	1687
M. Kurek	1687
M. Noormohamed	1688
Mme Normandin	1688
Mme Zarrillo	1689
M. Ruff	1689
M. Lamoureux	1690
Mme Kwan	1691
M. Barlow	1691
M. Steinley	1691

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>